



# POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

2023-2027



# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABREVIATIONS  
MOT DU PRESIDENT  
MOT DE LA MINISTRE  
REMERCIEMENTS  
RESUME EXECUTIF

## 01.

PREMIERE PARTIE : POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE

- 1 Contexte et justification
  - 1.1 Données générales
  - 1.2 Méthodologie
  - 1.3 Approche adoptée
  - 1.4 Objectifs
- 2 Etat des lieux
  - 2.1 Actions en faveur des jeunes
  - 3 Analyse de la situation des jeunes
    - 3.1 L'emploi
    - 3.2 Education et formation
    - 3.3 Implication du secteur privé
    - 3.4 Culture et loisirs
    - 3.5 Drogues, délinquance juvénile, prostitution des jeunes filles
    - 3.6 Santé
    - 3.7 Jeunes : acteurs de leur vie et de la vie sociopolitique
    - 3.8 Milieu associatif
    - 3.9 Coordination des actions en faveur des jeunes
  - 4 Les enjeux
    - 4.1 L'emploi
    - 4.2 Education –formation
    - 4.3 Le secteur privé
    - 4.4 L'engagement des jeunes
    - 4.5 La lutte contre les drogues
    - 4.6 La coordination des actions
  - 5 Les actions à entreprendre
    - 5.1 Insertion économique et professionnelle des jeunes
    - 5.2 Insertion socioculturelle
    - 5.3 Engagement sociopolitique
  - 6 Cadre logique du plan d'action stratégique de la jeunesse
    - 6.1 Axe d'intervention 1 : Insertion économique et professionnelle des jeunes
    - 6.2 Axe d'intervention 2 : Insertion socioculturelle des jeunes
    - 6.3 Axe d'intervention 3 : Engagement sociopolitique des jeunes
    - 6.4 Axe d'intervention 4 : Lutte contre la consommation des drogues et l'alcoolisme
    - 6.5 Axe d'intervention 5 : Développement du Volontariat des jeunes

# TABLE DES MATIÈRES

## 02.

### DEUXIEME PARTIE: POLITIQUE NATIONALE DE LA CULTURE

- 7 Plan d'action stratégique culturel
  - 7.1 Méthodologie
  - 7.2 Textes et conventions de l'UNESCO
  - 7.3 Politique nationale de la culture
  - 7.4 Inclusion par une meilleure répartition de la croissance
  - 7.5 Connexion sur le plan culturel par l'interconnexion entre les régions et Djibouti-ville
  - 7.6 Institution : décentralisation et renforcement des institutions culturelles.
  - 7.7 Outils et institutions du MJC
- 8 La culture, réalité et atouts
  - 8.1 Etat de lieu de la culture
  - 8.2 Culture traditionnelle
  - 8.3 Culture moderne
  - 8.4 Patrimoine matériel
  - 8.5 Patrimoine immatériel
  - 8.6 Analyse des atouts culturels
- 9 Cadre logique du plan d'actions stratégique de la culture
  - 9.1 Axe d'intervention 1. Promotion de l'identité culturelle
  - 9.2 Axe d'intervention 2. Sauvegarde du patrimoine : Conservation, transmission et valorisation des patrimoines
  - 9.3 Axe d'intervention 3. Consolidation de l'éducation artistique et culturelle et développement des compétences
  - 9.4 Axe d'intervention 4. Renforcement de la gouvernance de la culture avec une décentralisation et déconcentration accrues
  - 9.5 Axe d'intervention 5 : Intégration de l'économie culturelle
  - 9.6 Axe d'intervention 6. Rayonnement culturel régional et international

## 03.

- 10 Cadre de budget estimatif des plans d'action
  - 10.1 Esquisse des coûts du plan d'action de la jeunesse
  - 10.2 Esquisse des coûts du plan d'action de la culture

## 04.

- 11 Plan de mise en œuvre, pilotage et de suivi-évaluation
  - 11.1 Niveau.1 : comité interne
  - 11.2 Niveau.2 : comité technique intersectoriel
  - 11.3 Niveau.3 : comité de pilotage de haut niveau
  - 11.4 Niveau.4 : appui institutionnel et juridique
  - 11.5 Niveau.5 : mobilisation des fonds pour la concrétisation des objectifs

# TABLE DES MATIERES

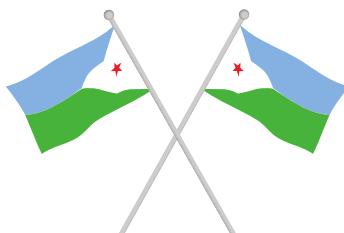
## 05.

12 Conclusion

## 06.

13 Annexes

- 13.1 Questionnaire de l'enquête pour les jeunes
- 13.2 Résultats de l'enquête préliminaire
- 13.3 Composition du comité de pilotage
- 13.4 Consultation des autres institutions concernées par la thématique jeunesse
- 13.5 Bibliographie
- 13.6 Cartographie des institutions culturelles du MJC
- 13.7 Engagements tripartites d'Amman



# LISTE DES ABBREVIATIONS

ADDS	Agence Djiboutienne de Développement Social
AGR	Activités Génératrices des Revenus
ANEFIP	Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle
ANPH	Agence Nationale des Personnes Handicapées
CCD	Chambre de Commerce de Djibouti
CDC	Centre de Développement Communautaire
CLE	Centre de Leadership et de l'Entrepreneuriat
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CPEC	Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit
FAJAD	Forum Adolescents et Jeunes Acteurs du Développement
FDED	Fonds de Développement Economique de Djibouti
FORJE	Formation des Jeunes à l'Entrepreneuriat
ITS	Impôts sur les Traitements des Salaires
MASS	Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités
MENFOP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MENSUR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MJC	Ministère de la Jeunesse et de la Culture
MTFPS	Ministère du Travail chargé de la Formalisation et de la Protection Sociale
ODD	Objectifs du Développement Durable
PDR	Plan de Développement Régional
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan de Développement National
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROPEJA	Projet de Promotion de l'Emploi des Jeunes et de l'Entrepreneuriat
RTD	Radio et Télévision de Djibouti
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SES	Secrétariat d'Etat aux Sports
SNA	Service National Adapté
SNAD	Service National d'Appui au Développement
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UD	Université de Djibouti
UNFD	Union Nationale des Femmes Djiboutiennes
ONU	Organisation des Nations Unies
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
SNJ	Stratégie Nationale de la Jeunesse
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
ANPI	Agence Nationale de la Promotion des Investissements
FGPCD	Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti
BAN	Bibliothèque et Archives Nationales
ANPC	Agence Nationale pour la Promotion de la Culture
ASPEN	Afar Speaking Pen
BM	Bibliothèques municipale
CATI	Centre d'Appui pour la Technologie et l'Innovation
CERD	Centre d'Etude et de Recherche de Djibouti
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CRIPEN	Centre de Recherche, d'Information et de Production de l'Education Nationale
EPA	Etablissement Public Administratif
IDA	Institut Djiboutien des Arts
IFD	Institut Français de Djibouti
ILD	Institut des Langues de Djibouti
IRAH	Institut de Recherche Archéologique et Historique
ODDA	Office Djiboutien du Droit d'Auteur
ODPIC	Office Djiboutien de la Propriété Intellectuelle et Commerciale
PCI	Patrimoine Culturel Immatériel
PNS	Pacte National de Sécurité
SSPEN	Somali Speaking Pen
UNESCO	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
FESPACO	Festival Panafricain du Cinéma d'Ouagadougou
ISESCO	Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization



# Mot du Président

Si nous souhaitons réussir notre pari de faire de nos futures générations des jeunes avec des valeurs et des principes, des jeunes éduqués mais surtout des leaders en devenir, nous avons besoin de l'appui de chacun; gouvernement, secteur privé, intellectuels et chercheurs, organisations de la société civile, réseaux de jeunes pour réussir le pari de la transition démographique et véritablement faire de notre jeunesse une richesse pour demain.

J'encourage donc vivement notre jeunesse à se prendre en main, à faire des choix intelligents, et à ne pas hésiter à engager des discussions entre eux, avec les autres composantes de notre société pour faire valoir leurs voix qui nous sont si cruciales.

Je ne saurais conclure mon propos sans réitérer fermement ma conviction que ce que nous attendons de la jeunesse sont des idées, des compétences, mais aussi un engagement actif dans leur société au sens large mais aussi dans leurs communautés et dans leurs quartiers.

Notre jeunesse est le miroir de notre société, elle est le résultat de ce qui nous définit en tant qu'humains, elle est le berceau de nos idéaux et de notre sens des valeurs communes.

À elle, seront rendus les comptes des générations passées et de même elle écrira l'Histoire de demain. Ce potentiel sans limite leur appartient mais il constitue également une responsabilité qui leur incombe. À eux de ne pas rater leur rendez-vous avec l'Histoire. À nous de faire l'impossible pour les y aider.



SON EXCELLENCE  
ISMAIL OMAR  
GUELLEH  
PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE DE  
DJIBOUTI



# Mot de la Ministre

Au regard de l'importance capitale accordée à la jeunesse comme force vive du développement durable, et au vu des nouveaux défis nationaux, régionaux et internationaux, le choix visionnaire du président de la République S.E ISMAIL OMAR GUELLEH illustre bien la pertinence et la justesse d'associer la JEUNESSE à la CULTURE. Et ceci afin de souligner la transversalité des problématiques de la jeunesse, qui doit fédérer les politiques publiques pour mieux l'épanouir, tout en faisant la promotion de la culture comme vecteur de transmission, de formation et d'intégration. Ainsi les objectifs à atteindre du département sont multiples. Il s'agit entre autres :

- d'offrir le meilleur à la jeunesse, de l'encourager sur le cap de l'espoir, du civisme citoyen, du respect des ainés, de la responsabilisation, de la conforter comme une force de proposition, de sauvegarde des précieuses valeurs de notre République (Unité-Egalité-Paix), de faire de la jeunesse un leader porteur d'initiatives innovantes, capable de maîtriser les technologies, et un acteur dévoué au travail commun de développement durable.
- de l'inviter à cherir encore plus un destin commun fait de solidarité et de partage,
- de lui offrir un sentiment d'appropriation d'un leg millénaire, à la fois riche et diversifié dont l'apport à la culture est grandement apprécié parce qu'issu de la région du berceau de l'humanité, lieu de passage de plusieurs civilisations, lieu de rencontres et d'échanges,
- enfin de lui dédier la valeur fondamentale qu'est la culture de la Paix, car ce sont aux jeunes de la sauvegarder précieusement et de la transmettre à leur descendance.

Forte de cette vision, la politique du gouvernement en matière de Jeunesse et de Culture pourra ainsi consolider les acquis en insertion sociale, culturelle et économique et ouvrir la voie à des nouvelles perspectives et opportunités surtout en matière d'industrie culturelle et créative, de technologies du numérique source de richesse et de création d'emplois, de structuration du volontariat, de prévention contre tous risques sanitaires et addictions nocives...etc.

Sur la base de ce nouveau paradigme, la feuille de route du département de la Jeunesse et Culture, priorisera pour chaque volet, cinq à six grands axes d'intervention du champ intersectoriel sur la période de 2023 à 2027.



S.E DR HIBO  
MOUMIN  
ASSOWEH  
MINISTRE DE LA  
JEUNESSE ET DE LA  
CULTURE

# REMERCIEMENTS

La stratégie nationale de la jeunesse et de la culture n'aurait pas vu le jour sans l'implication et la contribution de chacune et chacun, motivés par le souhait de porter la jeunesse et la culture au cœur du développement durable de Djibouti et de traduire dans les faits la vision du président de la République de Djibouti, S.E ISMAIL OMAR GUELLEH.

Sous la direction de S.E Dr Hibo Moumin Assoweh, l'ensemble du personnel du ministère de la jeunesse et de la culture a constamment accompagné les procédures techniques de consultation, d'élaboration et de validation de la stratégie qui a abouti grâce à une dynamique collaborative de tous les hauts cadres : Monsieur Mohamed Houssein Doualeh, directeur général de l'ANPC, Monsieur Idriss Moussa Ahmed, conseiller technique principal de la Ministre, Madame Asli Mouhoumed, conseillère technique en jeunesse de la ministre et experte CONFEJES, Madame Madina Saleh, conseillère technique auprès du MJC, Madame Nimo Warsama Abrar, chargée de missions auprès du MJC, Madame Roukiya Hassan Cheick, directrice de l'insertion sociale des jeunes et du volontariat, Monsieur Ismail Osman Ahmed, directeur de l'insertion économique des jeunes, Madame Fadumo Abdi Isse, directrice de la culture, Monsieur Souleiman Houmad, directeur des régions, Monsieur Mohamed Ismail, directeur de la planification, étude des projets et du suivi-évaluation des infrastructures.

L'élaboration de la stratégie a été financièrement soutenue par le Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement à Djibouti sous la direction de Madame Emma Ngouan Anoh, avec l'appui technique des deux experts nationaux recrutés par le PNUD, Dr Fatouma Mahamoud et Dr Abdourahman Yacin, ainsi que l'équipe technique du PNUD, Madame Fatouma Mohamed Barkat et Madame Anne-Claire Grossias.

Nos remerciements vont à toutes les institutions et organisations consultées et qui ont apporté leurs contributions précieuses. Nous remercions particulièrement les préfectures, les conseils régionaux, les ministères sectoriels, les agences du système des Nations Unies et les ambassades.

Enfin un remerciement spécial est adressé aux jeunes, écoliers, collégiens, étudiants, artistes, jeunes professionnels, entrepreneurs et volontaires ainsi qu'aux représentants de la société civile pour avoir apporté une réflexion participative assidue qui a permis de nourrir en profondeur cette stratégie et les plans d'action qui en découlent.

# RESUME EXECUTIF

Le présent plan d'action stratégique quinquennal (2023 – 2027) constitue un document-cadre de référence qui permettra d'orienter l'intervention et les efforts de l'ensemble des acteurs en matière de jeunesse et de culture jusqu'en 2027. Il va indiquer la mise en place d'un environnement propice à la réalisation des conditions d'envergure pour une jeunesse responsable et engagée sur tous les chantiers du développement économique, social, politique et culturel, pour l'émergence des industries culturelles et la création d'emplois , le développement des infrastructures et de la connectivité, la sauvegarde du patrimoine culturel et le renforcement des capacités et de la bonne gouvernance locale et décentralisée.

Une stratégie nationale de la jeunesse et de la culture offrant aux jeunes les chances et les ressources nécessaires pour l'appropriation de leurs patrimoines culturels, le développement de l'entreprenariat culturel mais aussi pour participer activement à la vie politique, sociale et économique du pays tout en consolidant leurs acquis des expériences antérieures.

La jeunesse est un atout majeur pour le présent et le futur d'un pays. L'avenir d'un pays dépend, en effet, en grande partie de sa jeunesse. Pour qu'un pays atteigne la prospérité, il est nécessaire qu'il investisse dans sa jeunesse. L'évolution de toute société dépend de la place qu'elle accorde à sa jeunesse.

La politique nationale de la jeunesse a déjà instauré un environnement favorable avec des actions et programmes en faveur de la jeunesse



Cependant la multiplicité et la dispersion des actions sectorielles ont considérablement affaibli l'impact sur la vie de la jeunesse djiboutienne. Plusieurs textes relatifs à la jeunesse ont été adoptés mais leur mise en application est restée soit très timide soit éphémère. L'insuffisance de coordination entre les différents acteurs concernés par la problématique de la jeunesse a causé l'absence d'une approche intégrée. D'où l'importance de l'élaboration de la stratégie nationale de la jeunesse et de la culture, une priorité sur la feuille de route du Président de la République, qui, en associant la jeunesse à la culture, souhaite renforcer l'éducation culturelle, artistique et islamique de la jeunesse djiboutienne tout en la faisant héritière et dépositaire de ses valeurs culturelles et républicaines.

En matière de jeunesse, la stratégie 2023-2027 vise à développer la formation professionnelle, l'insertion économique, la santé, la participation entière et effective à la vie sociale et politique des jeunes, d'une part, et au développement des activités physiques, sportives, récréatives et culturelles d'autre part afin de réduire considérablement le chômage, le sous-emploi, l'oisiveté et la précarité des jeunes.

La Politique nationale de la jeunesse se structure autour de cinq (5) axes d'intervention :

- Insertion économique et professionnelle des jeunes
- Insertion socioculturelle des jeunes
- Engagement sociopolitique des jeunes
- Lutte contre la consommation des drogues et l'alcoolisme
- Développement du volontariat des jeunes

Par ailleurs, l'objectif de la politique culturelle 2022-2027 est de doter cette jeunesse des moyens de se réapproprier ses cultures en s'appuyant sur l'éducation formelle et informelle. Cette acquisition passe par l'apprentissage des langues nationales, l'étude des productions orales du primaire jusqu'à l'université et par la sauvegarde de son riche patrimoine divers qui va des sites historiques ou archéologiques, des monuments historiques aux belles plages et aux richesses de ses fonds marins. Mais aussi par le développement d'une industrie culturelle et créative forte et diversifiée.

Pour cela, elle prend en considération les six (6) orientations ci-après:

- Promotion de l'identité culturelle
- Sauvegarde des patrimoines
- Consolidation de l'éducation artistique et culturelle et développement des compétences
- Renforcement de la gouvernance de la culture avec une décentralisation accrue.
- Intégration de l'économie culturelle
- Rayonnement culturel régional.

Cette réappropriation nécessite une coordination intersectorielle des différents ministères concernés par la problématique de la culture pour instaurer une synergie capable de dynamiser cette renaissance culturelle. Une fois, cette culture possédée, la jeunesse peut transformer les atouts de ce secteur en potentialités économiques pour en vivre et la faire rayonner à travers le monde. Elle aura ainsi réussi la jonction de faire revivre une identité culturelle forte et de pouvoir en vivre tout en aspirant à la cohésion sociale et à l'unité du pays.

Toutefois, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de la jeunesse et de la culture ont été pris en compte :

- La Vision Djibouti 2035 qui est le premier document qui initie la réflexion stratégique du pays sur le long terme. C'est un instrument de planification dans lequel toutes les stratégies de développement doivent s'inscrire. Dans cette vision, la jeunesse est définie comme « fer de lance de l'avenir »
- La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE, 2015-2019) est le premier plan quinquennal réalisé dans le cadre de la Vision Djibouti 2035. Cette stratégie a pour objectifs l'accélération du taux de croissance économique, la réduction de la pauvreté, la modernisation des bases de l'économie, l'affirmation du rôle du secteur privé, la promotion de l'emploi et la réduction des disparités sociales et territoriales.
- Le Plan National de Développement (PND, 2020-2024) tenant compte des engagements internationaux auxquels Djibouti a souscrit tels que l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et l'Agenda 2030 de l'ONU, a pour objectif global de faire de Djibouti « un pays stable, pacifique, propre, sécurisé et procurant un environnement sain pour les initiatives privées ». Les actions du PND s'articulent autour de trois axes stratégiques : l'inclusion, la connectivité et les institutions.



- La stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (Jeunesse 2030, travailler avec et pour les jeunes), dans laquelle l'Organisation aspire à la construction d'un monde permettant aux jeunes de développer pleinement leur potentiel et leur offrant un environnement dans lequel ils pourraient jouir de leurs droits. L'objectif est de soutenir et d'appuyer les stratégies et les politiques mondiales, régionales et nationales en faveur des jeunes. Le soutien de l'ONU au rôle moteur de la jeunesse constitue l'une des principales actions de la stratégie d'où son sous-titre « travailler avec et pour les jeunes ».
- Le rapport du secrétaire général des Nations Unies. Dans le chapitre III de ce rapport intitulé « Générations futures : façonner leur avenir », l'accent est mis sur la solidarité entre les générations. Les décisions prises aujourd'hui sur l'éducation, la création des emplois décents et durables, la préservation d'une planète saine, vont façonner l'avenir des générations futures.
- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine présente les sept aspirations de l'Union. L'aspiration six souligne l'importance d'axer le développement sur les populations en s'appuyant sur leurs potentialités et particulièrement sur celles des femmes et des jeunes. L'aspiration sept insiste sur la place de l'Afrique sur la scène internationale. Une Afrique qui se positionne « en tant qu'acteur et partenaire forts, unie et influente sur la scène mondiale ».
- Les engagements vis-à-vis des Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies fondés sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont pour objectif principal l'amélioration du bien-être de la jeunesse
- Les conventions et les rapports de l'UNESCO sur la protection des biens culturels, sur la condition de l'artiste et sur la protection et la promotion de la diversité des activités culturelles
- La Charte Africaine de la Jeunesse réaffirmant « que le développement culturel continu de l'Afrique repose sur sa jeunesse et nécessite ainsi sa participation active et éclairée telle que stipulé dans la Charte culturelle pour l'Afrique ».

# PREMIERE PARTIE

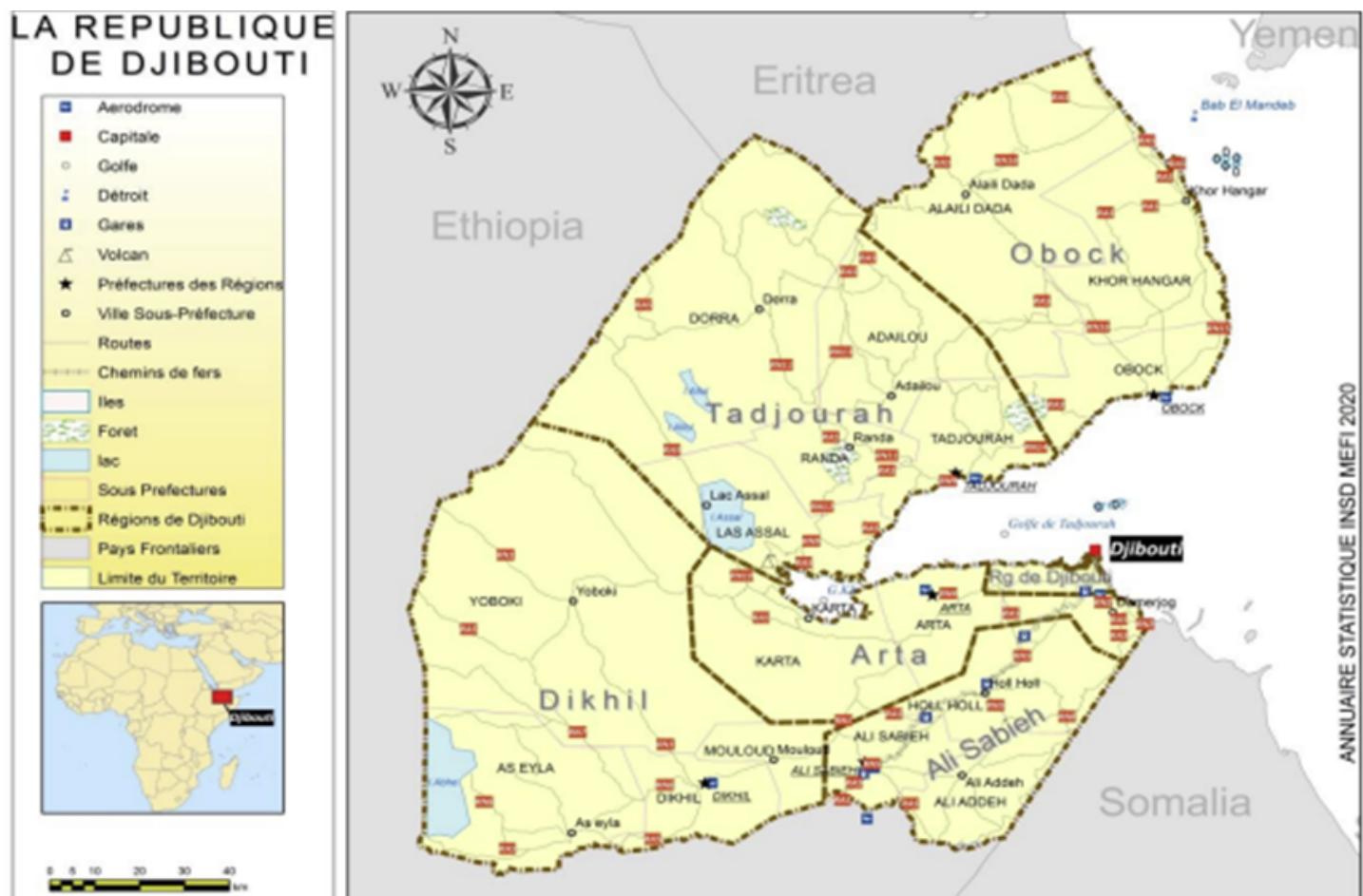
## POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE

### Données générales

Avec une superficie totale de 23 200 km<sup>2</sup>, Djibouti dispose des frontières qui s'étendent sur 506 km dont 113 km avec l'Erythrée, 337 km avec l'Ethiopie, 58 km avec la Somalie et 314 km constituées de côtes. La population est estimée entre 900.000 et 1 million d'habitants avec presque 75% résidant à Djibouti ville et dans sa banlieue. Outre la ville de Djibouti, le territoire national est divisé en cinq régions : Arta, Ali Sabieh, Dikhil, Tadjourah et Obock.

### Contexte et justification

Carte.1 : Carte Administrative de la République de Djibouti



Source : Annuaire Statistique 2020 - INSTAD

Le pays dispose de très peu des ressources naturelles et subit les conséquences d'un climat tropical semi-désertique. Sa position géostratégique, à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, au carrefour des grandes voies maritimes mondiales, emprunté par un navire gros porteur toutes les 25 minutes, est son principal atout. Un atout valorisé par le développement des activités portuaires et logistiques entrepris par le gouvernement djiboutien depuis l'ascension à la magistrature suprême du Président de la République Son Excellence Monsieur Ismail Omar Guelleh.

Avec l'adoption en 2000 de la loi instaurant l'obligation scolaire pour les enfants de 6 à 16 ans, le taux de scolarisation a atteint 96 %. La santé s'est également améliorée avec la réduction du taux de mortalité infantile qui est passé de 44,27 en 2015 à 31,29 pour 1000 naissances en 2019.

Toutefois, les progrès économiques sont restés modestes depuis l'indépendance, ne dépassant pas le 2 % jusqu'en 2000. Avec une croissance d'environ 4,8 % par an le progrès économique a connu une reprise durant la période 2000-2010. Depuis 2010, le pays a connu une croissance de 5 à 7 % par an .

La pandémie de la COVID-19 et la crise éthiopienne ont sérieusement affecté l'économie djiboutienne en 2020. Les conséquences économiques et sociales ont été très importantes du fait de la structure sociale et économique du pays, du profil et de l'incidence de la pauvreté ainsi que de la forte intégration à l'économie mondiale. Le taux de croissance du PIB a baissé de 1,2 % en 2020.

Le processus d'élaboration de la stratégie s'est fait suivant une méthodologie essentiellement participative, concertée et analytique. Il a fallu enclencher avec le personnel du ministère et particulièrement avec les directions en charge de la jeunesse une dynamique qui a favorisé la participation et l'implication de l'ensemble des parties concernées. Nous avons pour cela préparé les matériaux de collecte des données quantitatives et qualitatives. Compte tenu du temps que nous disposions, nous avons opté pour le choix d'un échantillon représentatif des acteurs.

## 1- Analyse de la documentation, des données statistiques et des informations

Afin de mieux comprendre la situation actuelle et connaître les actions déjà entreprises par les différentes institutions et les différents organismes nationaux et internationaux, la collecte, la revue et l'analyse de la documentation, des données statistiques et des informations existantes s'avèrent nécessaires. Cela a permis de procéder à un bon état des lieux et à dresser un bon diagnostic de la situation.

## 2- Organisation des ateliers

Des ateliers ont été organisés avec les jeunes de la capitale et ceux des régions. Lors de ces concertations, les jeunes ont participé à la réflexion de leur situation, à la recherche des réponses à leurs besoins et à la proposition des solutions aux problèmes auxquels ils font face, bref à l'amélioration de leur condition. Deux ateliers ont été organisés avec les directions en charge de la jeunesse du ministère. Ces échanges ont permis de clarifier les réalités, les tendances et les perspectives de la jeunesse djiboutienne. Des questionnaires ont été soumis aux jeunes, une bonne partie des échanges est ouverte.



# Approche adoptée

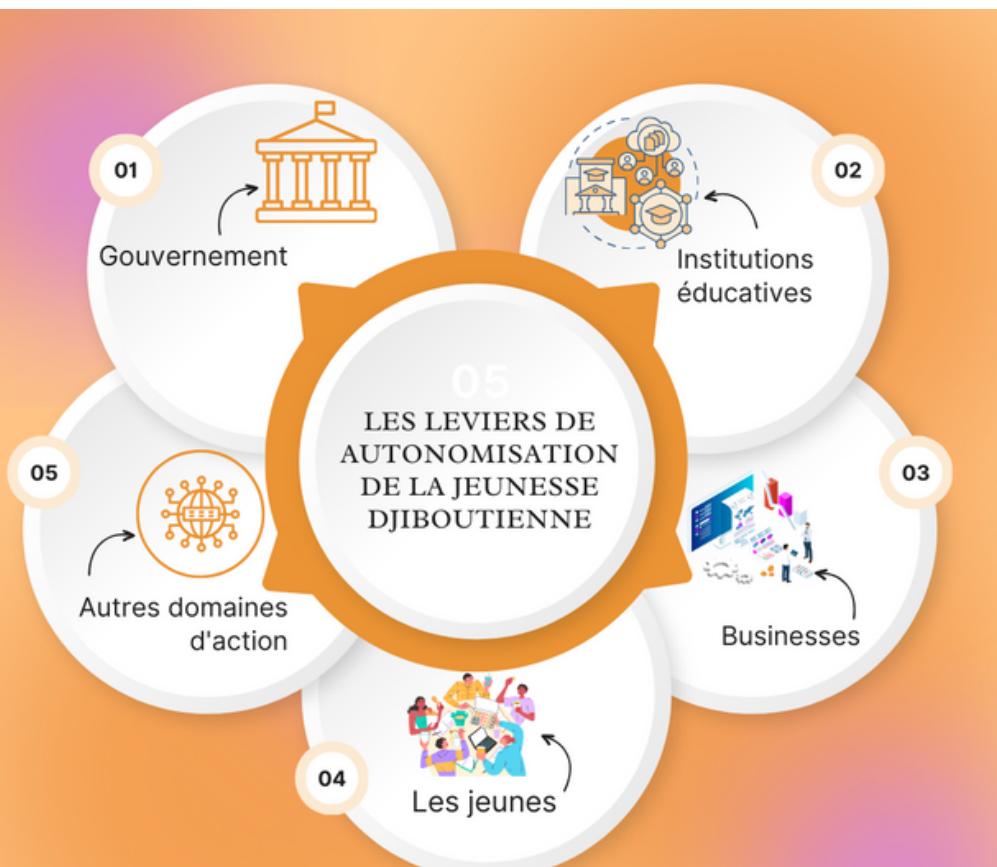
## 3- Entretiens avec des responsables

Nous procéderons également à des entretiens avec les responsables concernées par la question de la jeunesse. Nous accorderons la priorité aux institutions privées, publiques et aux organismes nationaux et internationaux travaillant avec et pour les jeunes.

Nous comptons nous entretenir avec les responsables du ministère de la jeunesse et de la culture, du ministère du travail chargé de la formalisation et de la protection sociale, du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, du secrétaire d'Etat chargé des Sports. Nous nous entretiendrons aussi avec les responsables du PNUD, les responsables de l'IGAD et les leaders des associations. Pour les entretiens comme pour les ateliers des questionnaires seront préparés et il y aura une partie où la discussion sera ouverte. De prime abord, nous allons donner aux personnes interviewées la garantie de la confidentialité et de la protection des données fournies ainsi que l'assurance de leur anonymat.

L'approche générale adoptée pour l'élaboration de la stratégie a été la consultation des acteurs gouvernementaux, des partenaires nationaux et internationaux, de la société civile, du secteur privé et surtout de la jeunesse. Cette stratégie est rédigée avec et pour la jeunesse. Cette démarche participative et intégrée incitera une conjugaison dynamique des stratégies sectorielles. Elle s'insère dans les orientations de la politique nationale définies dans le PND et qui souligne le caractère transversal de la problématique de la jeunesse.

- Les recommandations qui ont découlé du Forum National de la Culture 2022 avec la participation effective des artistes, auteurs, compositeurs et écrivains, des associations culturelles
- Des tournées dans les 5 régions et à Djibouti – ville pour recueillir les avis et positions des représentants de la jeunesse et de la culture afin de mieux définir leurs besoins et attentes.
- Le comité de pilotage comprenant des différents responsables du ministère de la jeunesse et de la culture et le représentant du PNUD qui, ont apporté les avis et commentaires en vue de l'amélioration du document par les consultants respectifs.
- La grande consultation auprès des acteurs de la société civile, les auteurs et artistes, de représentants des ministères concernés, des régions et des collectivités, du genre lors de l'atelier de restitution et de validation de la stratégie nationale de la jeunesse et de la culture, dont les commentaires et recommandations furent intégrés dans le document final.
- Le document provisoire amendé avec les commentaires et recommandations sera transmis au conseil interministériel en vue de son adoption.
- Le document validé sera soumis au gouvernement pour son adoption finale. Il sera adressé par la suite à toutes les parties concernées pour sa mise en œuvre en tant que document cadre de référence pour leurs interventions relatives à la stratégie nationale de la jeunesse et de la culture et ce, sous la coordination du comité de pilotage dirigé par la ministre de la jeunesse et de la culture.



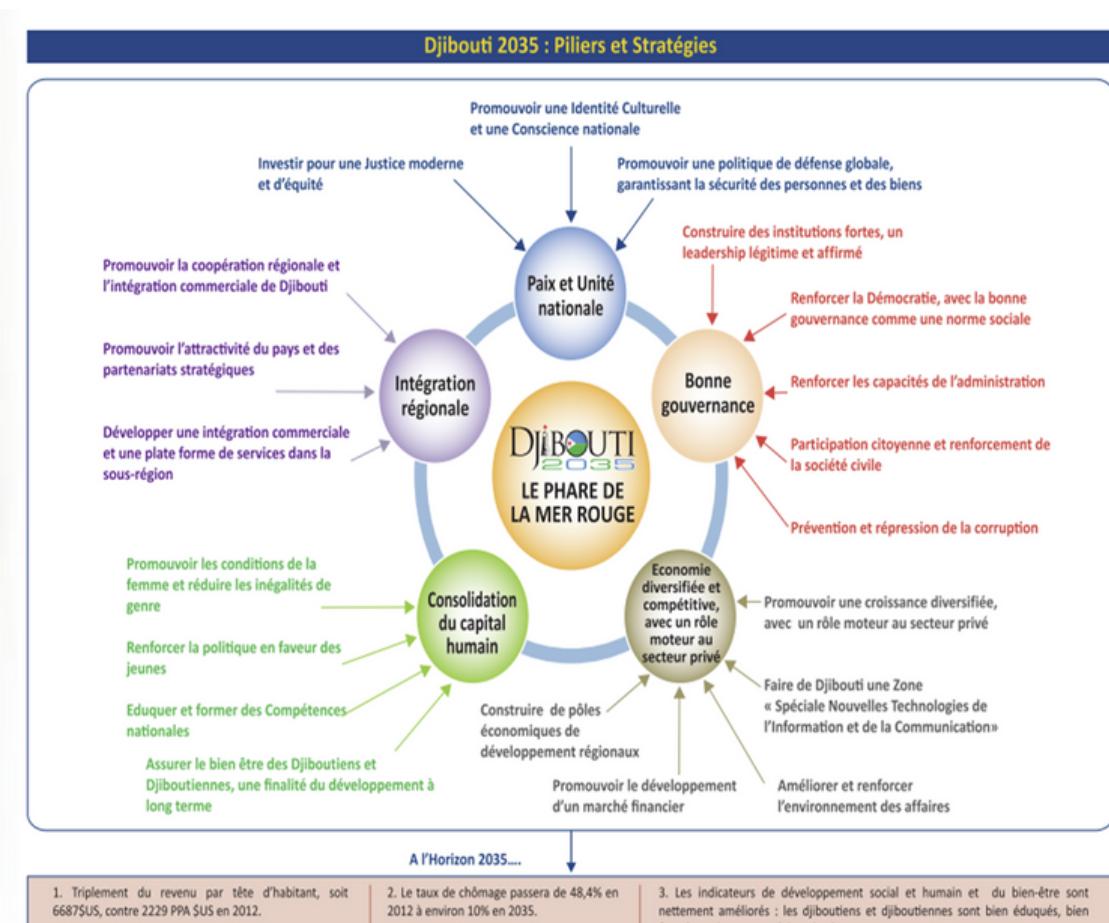
# Objectifs

# Objectifs

La stratégie nationale de la jeunesse et de la culture (2023 – 2027) concerne toutes les catégories des jeunes : urbains, ruraux, étudiants, élèves, déscolarisés, filles et jeunes à besoins spéciaux. Dans cette stratégie, les jeunes ne sont pas considérés comme un problème à résoudre mais comme une ressource. Elle se concentre sur des solutions à long terme par l'identification de leurs besoins et de leurs aspirations en vue de les accompagner dans leur parcours vers l'autonomie et en vue de leur permettre d'exprimer leur plein potentiel en tant que citoyen, pour le bénéfice de la société.

Cette stratégie met l'accent sur le processus de transformation des jeunes en citoyens actifs, autonomes, responsables et participant au développement du pays. Elle propose des orientations permettant de répondre aux aspirations et aux attentes des jeunes afin d'endiguer les tentations d'immigration illégale. Elle émet des propositions pour apporter des solutions aux défis auxquels fait face la jeunesse djiboutienne : l'éducation et la formation, l'insertion socioprofessionnelle, la santé, la culture, la délinquance juvénile, les méfaits de la consommation des drogues, l'oisiveté et l'implication des jeunes dans la gouvernance politique afin de garantir les objectifs dont les grandes lignes sont définies dans les piliers de la Vision Djibouti 2035.

Une démarche analytique est fondamentale pour analyser dans leur ensemble les informations collectées dans la documentation, lors des ateliers et des entretiens. Nous avons entrepris différentes analyses.



## Actions en faveur des jeunes

Depuis son accession à l'indépendance, Djibouti a toujours accordé, au plan institutionnel, une grande importance à la problématique de la jeunesse. Dans les gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance, il y a toujours eu un département ministériel en charge de la jeunesse, sous diverses appellations et organisations.

Avec la création, dans le dernier gouvernement, d'un ministère en charge de la jeunesse et de la culture, le Président de la République a fait de la thématique jeunesse une priorité de sa feuille de route. Ce rattachement de la jeunesse à la culture traduit la volonté du Président d'inciter les jeunes à renouer avec les valeurs culturelles et traditionnelles.

Cela leur permettra de se reconnecter avec leur identité et de retrouver une confiance qui leur permettra d'affronter les défis. La loi n° 162/AN/22/8ème L portant organisation du ministère de la jeunesse et de la culture définit les missions et attributions du MJC et stipule qu'en matière de la jeunesse, le ministère est chargé des missions suivantes.

## FOCUS

Loi n° 162/AN/22/8ème L portant organisation du ministère de la jeunesse et de la culture

En matière de la jeunesse :

- Il est compétent pour l'ensemble des activités liées à la jeunesse. A ce titre, il élabore les programmes socioculturels et éducatifs susceptibles d'assurer l'organisation, l'encadrement et la protection de la jeunesse et exécute les stratégies et les programmes de lutte contre la délinquance juvénile.
- Il prépare et met en œuvre une politique portant sur le développement et le bien-être social de la jeunesse notamment en matière d'animation, de mobilité, de loisirs récréatifs et d'insertion économique ;
- Il est chargé de la conception, de la conduite des activités de veille, de proximité, de communication, d'accompagnement et de sensibilisation en faveur des jeunes.
- Conjointement avec les ministères concernés, il est chargé de proposer, de mettre en œuvre les politiques d'insertions socioprofessionnelles des jeunes ;
- Il propose, développe et assure le suivi d'un observatoire de la jeunesse et de la citoyenneté.
- Il est chargé du développement et la promotion du mouvement associatif, du volontariat notamment de la création et de l'animation des cadres d'écoute et de dialogue avec les jeunes ainsi que de la réglementation et du suivi des mouvements et organisations de jeunesse.
- Il développe les espaces socioculturels dédiés à la jeunesse dont il assure la promotion des œuvres.
- Il a en charge la réalisation d'infrastructures de développement de la jeunesse harmonieusement reparties sur le territoire national.
- Il a autorité sur les Centres de Développement Communautaire.
- Il assure la gestion du Fonds de la Jeunesse selon les statuts et les dispositions prévues.
- Il dispose en tant que de besoin de la Radio-Télévision de Djibouti, placée sous l'autorité du Ministre de la Communication chargé des Postes et des Télécommunications, pour développer des programmes audiovisuels relatifs au développement de la jeunesse et à la promotion de la culture et des arts.
- Les autres départements ministériels lui assurent en tant que de besoin, le concours de leurs services.

## Promotion de la jeunesse

Un fonds national pour le développement des activités de jeunesse, de sports et de loisirs, créé par le décret n°2013-238 du 26 août 2013, est placé sous la tutelle du ministère en charge de la jeunesse. Ce fonds a pour mission de mobiliser les ressources nécessaires au financement des activités de jeunesse. Il contribue au financement des projets et programmes mis en œuvre dans le cadre des politiques nationales de la jeunesse. Il participe à l'amélioration de l'environnement institutionnel en vue de la promotion et du développement des secteurs de la jeunesse. Il contribue à la réalisation d'infrastructures pour la jeunesse. Il contribue également à la formation et à la promotion des jeunes.

Le grand prix du Chef de l'état, créé par le décret n°2014-162/PR/SEJS, récompense annuellement tout jeune qui s'est distingué de manière particulièrement exemplaire dans les champs des activités et initiatives de Jeunesse, de l'Education Populaire et de la vie associative. Ce prix est un moyen de motiver et d'inciter les jeunes à devenir créatifs et innovants. C'est une manière de les encourager à être utile et à participer pleinement à la vie socioéconomique.

Dans l'optique que les jeunes se prennent en main et pour qu'ils puissent participer activement à la vie sociale et économique, il a été créé, par l'arrêté n°2002-0058/PR/MJSLT, une commission nationale de la jeunesse. Cette commission est, à priori, chargée de réfléchir et de proposer des solutions pour la rationalisation des programmes en faveur de la jeunesse et la création d'un environnement propice à l'épanouissement des jeunes. Elle est censée donner un avis consultatif sur les projets des textes relatifs à la jeunesse. Elle peut, au besoin, coordonner, suivre et évaluer les programmes de développement en faveur de la jeunesse. Elle doit assurer la sensibilisation de l'ensemble des acteurs et décideurs politiques des difficultés et problèmes rencontrés par les jeunes et leur proposer des solutions.

Pour que le conseil national de la jeunesse exerce efficacement et agit dans des bonnes conditions en faveur de la jeunesse, il lui a été attribué, par l'arrêté n° 2009-0522/PR/MEFPP une parcelle de terrain sise à Gabode IV. Il est prévu de construire sur cette parcelle le siège du conseil national de la jeunesse.

Pour la mise en œuvre de cette politique, il est institué au sein du ministère du travail une unité de coordination et d'animation. Cette unité est chargée de coordonner les différentes actions et d'animer la mise en œuvre des programmes. Chaque programme du plan d'actions de la PNE sera géré par une unité du ministère de tutelle du programme.

Afin d'offrir aux jeunes diplômés une plateforme d'insertion professionnelle, le ministère du travail chargé de la réforme de l'administration, avec le soutien du système des Nations Unies, a organisé la Foire-Forum « initiative pour l'emploi » à Djibouti. Cette foire nationale de l'emploi qui s'est tenue à Djibouti du 17 au 20 février 2021, visait à mettre en relation les demandeurs d'emploi, les potentiels employeurs et les structures d'accompagnement à l'insertion professionnelle. Le forum-débat a permis des échanges fructueux sur les problématiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

Pour promouvoir l'insertion professionnelle des personnes discriminées et marginalisées, ont été mises en place des dispositions particulières à l'emploi des personnes handicapées par le décret n°2020-294/PR/MTRA. Le PND propose, de son côté, des mesures spécifiques qui favorisent l'élimination des barrières et des éventuelles discriminations auxquelles sont confrontées les personnes en situation d'handicap. Le PND préconise la mise en place d'un système accordant de bonus aux employeurs qui recrutent les personnes présentant un handicap.

Dans le but de disposer une base des données périodiquement mises à jour sur l'emploi et sur les qualifications, il est créé un observatoire de l'emploi et des qualifications au sein de l'Agence nationale de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (ANEFIP), conformément à l'article 32 de la loi n°203/07/AN/Sème L du 22 décembre. Cet observatoire est chargé de constituer un répertoire des entreprises privées et de suivre le nombre et la structure des emplois du secteur. Il assure le suivi des parcours professionnels et des conditions d'insertion des jeunes diplômés. Il entreprend des enquêtes spécifiques sur le secteur informel. Il est habilité à mener des études d'impact sur l'emploi des exonérations et des incitations accordées au profit de l'investissement et de la création d'emploi.

## Emploi des jeunes et service civique

Dans le but de concrétiser la volonté politique de répondre aux besoins d'emploi des jeunes et d'optimiser la création de l'emploi, il a été adopté, par le décret n°2014-258/PR/MTRA, la politique nationale de l'emploi (PNE, 2014-2024). En même temps est adopté également son plan d'action opérationnel quinquennal.

Le Service Civique Volontaire pour l'Emploi, créé par le décret n° 2020-192/PR/MTRA, permettra de renforcer l'employabilité des jeunes diplômés et des jeunes sans qualification par l'acquisition d'une expérience professionnelle volontaire et par l'octroi d'un emploi décent encadré par des dispositifs ou des programmes d'insertion.

Afin de booster l'auto-emploi et la création de petites et moyennes entreprises, des exonérations et des incitations ont été mises en place en faveur des porteurs des projets d'investissement et de création d'entreprises. L'agrément auprès de l'Agence Nationale de la Promotion des Investissements (ANPI) accorde des avantages fiscaux tels que l'exonération de l'impôt sur les bénéfices, l'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les matériaux nécessaires à la réalisation aux programmes d'investissement ainsi que sur les matières premières et l'exonération de l'impôt foncier.

Dans le but d'inciter la création des micros, petites et moyennes entreprises, il a été formé une société, régie par le décret n° 2016-095/PR/MEFCI, dénommée Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti (FGPCD). Elle a pour mission de contribuer au développement et à la promotion du secteur privé qui participe au développement économique et social du pays. Elle facilite l'octroi des financements aux entreprises nationales, grâce au partage du risque avec les établissements de crédit, les institutions de micro-finance et autres institutions financières.

Dans l'optique de faciliter la création des entreprises dans un court délai et de simplifier les procédures administratives, il a été créé un guichet unique. Dédié à l'entreprenariat et au développement économique du pays, le guichet unique a pour mission de permettre aux opérateurs économiques d'accomplir, dans un même endroit, dans un délai réduit et au moindre coût, les formalités et déclarations nécessaires.

## Lutte contre la consommation des drogues

Le comité national de lutte contre les drogues, créé par le décret n°2016-073/PR/SEJS, est chargé de définir et de coordonner la politique du gouvernement en matière de lutte contre la consommation des drogues. Il assure un rôle de prévention et de sensibilisation. Il est chargé de suivre et d'évaluer la situation de la consommation des drogues à Djibouti et de proposer au gouvernement des recommandations nécessaires pour renforcer la lutte contre les drogues. Un projet de décret doit prévoir l'actualisation de l'assise légale de ce comité afin de réactiver son fonctionnement et de renforcer ses attributions.

## Formations et financements des projets

Une politique nationale de la formation professionnelle 2021-2035 est adoptée par le conseil des ministres du 19 décembre 2019. Le président de la République souligne que « la formation professionnelle est un enjeu stratégique pour notre pays, notre économie et nos concitoyens ».

Il insiste sur l'importance de la mise en place d'un système de formation efficient capable de renforcer l'employabilité des jeunes djiboutiens. Un système de formation professionnelle qui ajuste les compétences aux besoins du marché de l'emploi et qui adapte les compétences aux métiers de demain. La formation professionnelle est non seulement une formation de seconde chance aux jeunes sans emploi mais c'est aussi une garantie au développement des entreprises, à leur productivité et à leur compétitivité. Vecteur de développement national, la formation continue contribue à la valorisation du capital humain.

Le service national adapté (SNA), créé par le décret n°2003-0240/PRE, était destiné à contribuer à la réduction du taux de chômage chez les jeunes. Il s'agissait de permettre à des jeunes de bénéficier d'une formation diplômante tout en suivant un programme militaire. Cela a permis d'ouvrir aux jeunes des perspectives d'emplois civiles par le diplôme et à l'armée de bénéficier des services de ces jeunes venus de tous les horizons du pays. Cette initiative a participé également au renforcement de la cohésion nationale. A l'issue de cette formation, certains de ces jeunes ont été recrutés par l'armée.

Le SNA est remplacé par le service national d'appui au développement (SNAD), créé par le décret n°2015-022/PR/MB dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification et des jeunes diplômés sans emploi en leur dispensant une formation professionnelle. Un comité technique restreint dirigé par le secrétaire général de la Primature est chargé du suivi de l'insertion et de la formation des Volontaires du SNAD. A l'issue de la formation, les volontaires intègrent le monde du travail où ils bénéficient d'un appui pour la création de leur propre entreprise.

Le gouvernement, les partenaires nationaux et internationaux mettent en place des formations en entreprenariat et en montage des projets, comme la Formation des jeunes à l'entrepreneuriat (FORJE), le Projet de Promotion de l'Emploi des jeunes et de l'entrepreneuriat (PROPEJA) et le projet Rising. Les meilleurs projets proposés par les jeunes sont sélectionnés et obtiennent des financements dans le but de créer des activités génératrices des revenus (AGR) mais aussi dans l'optique de créer des micros, petites et moyennes entreprises. Outre l'action gouvernementale, les collectivités locales ont de leur côté accordé une place de choix à la jeunesse dans leurs programmes de développement régional (PDR).

## Engagement des jeunes

Du 12 au 13 juin 2019 est organisé le Forum Adolescents et Jeunes Acteurs du Développement (FAJAD) à Djibouti. Ce forum était destiné à promouvoir et à encourager l'engagement des jeunes dans le développement durable et la vision 2035. Durant deux jours, plus de 150 jeunes ont partagé leurs visions, leurs attentes mais aussi leurs engagements pour un avenir meilleur pour le pays. Dans l'article paru dans la Nation du 03 juillet 2019, les jeunes espèrent que « d'ici 2030 chaque jeune puisse être formé et en emploi ».

Plus récemment du 30 au 31 octobre 2023, sept ministères à savoir le Ministère de l'Économie et des Finances chargé de l'Industrie, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère du Travail chargé de la Formalisation et de la Protection Sociale, le Ministère de la Jeunesse et de la Culture, et le Ministère Délégué chargé de l'Économie Numérique et de l'Innovation, ainsi que le Secrétariat d'État chargé des Investissements et du Développement du Secteur Privé, ont conjugués leurs efforts pour échanger avec les jeunes.

Organisé sous le thème " Un jeune, un emploi : quelles compétences et pour quels métiers ? ", ces échanges interactifs ont porté sur des problématiques qui sont au cœur des préoccupations des jeunes à savoir l'entrepreneuriat et la création d'emplois, l'opportunité d'exploiter le Numérique pour briller et se faire connaître plus rapidement et explorer l'industrie culturelle et créative, un secteur porteur et idéal pour sortir les génies endormis chez chaque jeune.

## Analyse de la situation des jeunes

Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer la situation de la jeunesse, des problèmes persistent. Les problèmes majeurs qui entravent l'épanouissement des jeunes djiboutiens et qui constituent les défis auxquels ils font face sont : l'emploi, l'éducation/la formation, la culture, les loisirs, les drogues, la santé et la participation active à la vie sociale et à la prise des décisions.

Le caractère transversal de la thématique a émergé des échanges avec les jeunes et des entretiens avec les autorités locales et nationales. Les difficultés relatives au chômage des jeunes, à l'absence des animations culturelles, au manque des loisirs, à la délinquance juvénile et à la consommation des drogues ont constitué l'essentiel des échanges et des débats.

Pour une meilleure connaissance de la jeunesse djiboutienne le MJC doit entreprendre en partenariat avec l'université de Djibouti des travaux de recherches sur les questions relatives à la situation et au comportement des jeunes et proposer des mesures adéquates et réalisables liées à leurs demandes, leurs besoins et leur bien-être.

### L'emploi

En dépit des efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires, la tendance du chômage ne fléchit pas dans le pays. Beaucoup de jeunes diplômés sont sans emploi dans les régions et dans la capitale.

Tableau 1 : Indicateurs de l'emploi et du chômage selon le sexe

	Hommes	Femmes	Unité : %
Ratio de la population active par rapport à la population en âge de travailler	58,5	31,6	
Pourcentage de la population en âge de travailler et ayant un emploi	36,4	11,6	
Taux de chômage- définition ILO (15-59 ans)	23,1	38,2	
Taux de chômage pour les jeunes (15-24 ans)	84,1	88,8	
Taux de chômage pour les jeunes (15-34 ans)	57,4	75,5	
Pourcentage d'employés travaillant dans le secteur public	56,4	37,0	

Source : EDAM4-IS réalisée en 2017 - INSD

Comme mentionné dans le Plan National du Développement (PND), le taux de chômage pour les jeunes de 15-34 est de 57,4% pour les hommes et 75,5% pour les femmes. La croissance démographique des jeunes de moins de 35 ans atteint des proportions élevées avec 74% de la population (Politique Nationale de la Formation Professionnelle 2021-2035, p.13). L'impact du chômage sur les jeunes se fait ressentir plus dans les régions.

Compte tenu du chômage élevé, certains jeunes se trouvent aujourd'hui dans une situation sociale et économique précaire. Ils sont totalement découragés et semblent avoir baissé les bras, ils se sont installés dans un attentisme inquiétant. Ils attendent une aide venant de l'extérieur, soit du gouvernement, soit des organismes nationaux ou internationaux. Ils ont complètement perdu la confiance en soi et l'évidence qu'ils sont en mesure de mettre en place des activités génératrices des revenus en s'associant entre eux et en ne comptant que sur eux-mêmes.

Selon les autorités locales, la plupart des jeunes semblent totalement découragés au point où certains préfets et certains présidents des conseils régionaux déplorent cette attitude et la trouvent préoccupante. Durant les ateliers, certains jeunes ont ouvertement exprimé leur perte de confiance en eux et aux autorités locales et nationales. La majorité d'entre eux ne prend aucune initiative et reste dans l'attentisme. Même ceux qui ont des projets et ceux qui ont du talent hésitent à entreprendre la moindre action.

Lors des entretiens, les autorités locales ont exprimé leur inquiétude face à la situation des jeunes. Faute d'un travail décent, certains jeunes sont parfois, dans certaines régions, tentés par des activités lucratives illégales. Ils affirment que certains d'entre eux abandonnent même leurs études en bas âge pour intégrer dans le trafic des migrants.

L'une des raisons des difficultés d'insertion professionnelle est l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail en perpétuelle évolution. Plusieurs secteurs d'activités restent non pourvus faute d'employés qualifiés. Par exemple le secteur du tourisme est un secteur porteur mais les jeunes ont besoin d'être formés pour saisir les opportunités du secteur.

Par ailleurs, l'inadéquation entre le nombre des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle chaque année et la capacité réelle d'absorption du marché du travail contribue continuellement à l'augmentation du nombre des chômeurs.

Lors des ateliers avec les jeunes de la capitale et ceux des régions, nous avons appris que pour la majorité des jeunes, l'emploi idéal recherché est de travailler pour l'Etat, être fonctionnaire.

Ce sont les postes administratifs qui attirent le plus et non les travaux manuels techniques de l'industrie du bâtiment par exemple. Ils veulent presque tous intégrer dans la fonction publique. Malheureusement la fonction publique ne peut absorber tous les jeunes formés du pays.

Dans le cadre de la promotion de l'auto-emploi et de la création des activités génératrices des revenus pour les jeunes, les organismes nationaux et internationaux ont initié plusieurs projets tels que FORJE de la banque mondiale, PROPEJA financé par le Japon et le projet Rising Djibouti du PNUD. Par le biais de ces projets, les jeunes ont pu bénéficier des formations, des financements, de suivis et d'accompagnements pour mettre en place des activités génératrices des revenus et créer des micros entreprises.

Pour faire face au chômage et à l'inactivité, il s'agit surtout d'encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes. Ces projets sont essentiellement axés sur la création, la promotion des micros, petites et moyennes entreprises et l'augmentation des revenus pour les jeunes et les femmes peu qualifiés vivant dans les communautés à faibles revenus. En dépit des formations de base sur l'entrepreneuriat, de l'octroi d'un fonds de démarrage, de suivis et d'accompagnements, selon les échanges avec les jeunes et avec les autorités locales, les résultats escomptés n'ont pas été obtenus la plupart du temps. Il serait intéressant de faire les études d'impact de ces projets. Les jeunes délaisse aussi des secteurs en forte croissance et créateurs d'emploi comme l'industrie du bâtiment, l'industrie agricole...etc. D'où l'importance de faire la promotion de ces secteurs.

Face à certaines attitudes d'abandon il est estimable que ces jeunes aient besoin avant toute autre formation professionnelle et avant tout octroi de financement, des formations en développement personnel. Il faut en effet, outre le développement des compétences des jeunes entrepreneurs, augmenter leur chance de succès. Les formations en développement personnel leur permettraient de regagner leur confiance en soi, d'acquérir les capacités de se définir des objectifs, de pouvoir tracer les chemins pour les atteindre, d'entreprendre les actions adéquates et de ne pas être découragé par le premier échec pour réussir leur vie. Des formations certifiantes en langues comme l'anglais et le chinois avantageaient également leur insertion professionnelle.

## Education et formation

Les finalités de l'éducation et de la formation sont la préparation d'une jeunesse responsable, engagée et contribuant au développement du pays. Malheureusement le décrochage scolaire interrompt assez souvent le processus de la préparation. Certains jeunes quittent très tôt l'école. D'autres jeunes des régions, après l'obtention du bac, ne sachant où loger à Djibouti ville, abandonnent leurs études.

Pour trouver une solution au chômage, le gouvernement a mis en place certaines actions, tel que le service national adapté (SNA), remplacé par le service national d'appui au développement. Les jeunes déscolarisés bénéficient des formations techniques et professionnelles afin de faciliter leur insertion professionnelle. Les jeunes sont demandeurs de la redynamisation de ces formations de seconde chance.

Les capacités des centres de formation technique et professionnelle sont, lorsqu'ils existent, limitées pour s'acquitter efficacement de leurs missions. Il leur manque les instruments et les outils nécessaires pour dispenser une formation de qualité. Les matériels didactiques sont assez souvent soit insuffisants, soit obsolètes.

Pour la formation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes filles déscolarisées, l'Etat a créé des institutions de formations pour les femmes. Mais dans les régions, le centre est opérationnel qu'à Tadjourah. A Ali Sabieh, il est en phase de construction, dans les autres régions, il est encore inexistant.

## Implication du secteur privé

De manière générale, dans le cadre du partenariat public-privé, le secteur public et le secteur privé collaborent pour réaliser des projets d'envergure. A Djibouti, il existe une timide coopération entre le public et le privé pour promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes.

## Culture et loisirs

Comme le stipule l'article 22 de la Charte Africaine de la jeunesse « tout jeune a le droit de prendre du repos, d'avoir des loisirs, de jouer et de participer à des activités socio-éducatives et sportives qui font partie d'une hygiène de vie, et de participer librement au sport, à l'éducation physique, au théâtre, à l'art, à la musique et à toute autre forme de vie culturelle ».

Les jeunes se sont plaints de l'insuffisance des lieux destinés à la promotion de la culture et de la disparition progressive des terrains de jeux. Ils ont exprimé leur besoin d'un terrain omnisport et d'un complexe de loisirs qui leur permettraient de pratiquer plusieurs sports et plusieurs activités culturelles et de loisirs. Ils ont déploré la construction et la transformation de certains terrains des jeux en lieu d'habitation.

Les CDC qui pourraient pallier le manque des terrains sont soit insuffisants par rapport aux besoins, soit en attente d'être réhabilités. Compte tenu des attentes des jeunes qui demandent constamment la construction des nouveaux CDC ou la réhabilitation et l'équipement des anciens, il faudra accélérer la cadence des constructions et des réhabilitations déjà entamées par le ministère. En effet, la construction des CDC dans les localités rurales participerait à la création des loisirs et des occupations pour les jeunes. Pour les CDC qui fonctionnent, il faudra améliorer leur capacité pour qu'ils puissent pleinement jouer leurs rôles.

Sans emploi et sans autre occupation, les jeunes risquent de sombrer dans l'oisiveté. Et comme l'oisiveté est la mère de tous les vices, le risque de la consommation des drogues, de la délinquance juvénile et de la pratique de toute autre activité illégale et illicite est grand.

Outre l'occupation, l'organisation des activités culturelles et sportives a pour les jeunes beaucoup d'autres avantages. Les activités culturelles procurent des avantages intellectuels et les activités sportives sont porteuses des valeurs d'effort, de persévérance, d'autodiscipline, de fair-play, d'esprit d'équipe, d'amitié et de solidarité.

L'accès à la culture est assez limité au point que certains parlent des « déserts culturels » en évoquant certains endroits des régions. Il y a absence des lieux de culture et par la même occasion absence des activités et des animations culturelles.

Non encore enseignées à l'école, la maîtrise des langues nationales s'avère assez compliquée pour les jeunes. La disparition progressive des productions culturelles en langues nationale ne facilite pas les choses. Aimées par les jeunes, ces pièces de théâtre étaient un moyen d'enseigner la beauté et les subtilités des langues nationales. La création cinématographique en langues nationales, si elle est développée, peut en partie combler le manque occasionné par la disparition des pièces de théâtre.

## Drogues, délinquance juvénile, prostitution des jeunes filles

Le manque d'emploi et l'absence des loisirs entraînent l'oisiveté des jeunes. Frustrés, découragés et ne sachant que faire de leurs temps, certains jeunes s'adonnent à la consommation des drogues.

D'autre part, les difficultés du travail de nuit incitent les jeunes trafiquants des migrants, obligés de rester éveillés durant la traversée, à consommer les drogues. Touchées par le chômage plus que les garçons (cf. données du PND), certaines jeunes filles, pour subvenir à leurs besoins élémentaires, sont parfois tentées par la prostitution.

La situation est préoccupante. Certains jeunes consomment excessivement le khat et d'autres drogues. En plus de l'inactivité, les prix bas de ces drogues, parfois beaucoup moins chers que les denrées alimentaires, selon les autorités locales, incitent les jeunes à la consommation. La situation est assez complexe parce que les contrebandiers font rentrer toute sorte de drogues. « Il y a des points de vente dans tous les quartiers » affirment les jeunes interrogés.

## Santé

La santé et le bien-être sont essentiels pour les jeunes. En santé, la priorité devrait être accordée à l'éducation, à l'information sur les risques et dangers de certaines pratiques et de la consommation des drogues. Assurer l'accès aux soins de santé aux jeunes. Par le biais de l'assurance maladie universelle de la CNSS, avec une exonération des frais pour les jeunes chômeurs, il serait intéressant de faciliter l'accès des jeunes aux soins médicaux.

## Jeunes : acteurs de leur vie et de la vie sociopolitique

La jeunesse, moteur du changement et bâsseur du demain, est confrontée à des défis majeurs. Étant un capital humain majoritaire, elle constitue une priorité sur la feuille de route du gouvernement et conformément à la vision du Président de la République. Il est donc nécessaire de créer un environnement favorable incitant les jeunes à jouer pleinement leur rôle d'acteurs et d'innovateurs sociaux responsables. Un environnement qui favorise leur implication et développe leur sentiment d'appartenance, qui les intègre au cœur du développement du pays. Un environnement susceptible d'encourager la pleine participation de tous les jeunes, garçons, filles et jeunes handicapés, à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

La promotion de la participation active des jeunes dans la vie sociale, civique et dans la prise des décisions transformera les jeunes en des acteurs qui contribueront à la prospérité de la société. La participation à la vie sociale et à la prise des décisions signifie l'implication dans l'animation de la vie quotidienne, des activités sociales, associatives, économiques, culturelles, politiques ou tout autre engagement pour une cause d'intérêt général.

Malgré leur volonté de participer pleinement au développement économique, social, culturel et politique du pays, les jeunes peinent à devenir des acteurs compte tenu de la précarité de leur situation mais aussi de la faiblesse de leurs niveaux d'études et de la persistance du chômage. Une insertion économique et professionnelle est un préalable à l'engagement des jeunes dans la vie sociopolitique du pays.

## Milieu associatif

L'engagement des jeunes dans le milieu associatif est un signe de leur participation à la vie sociale du pays. Les associations, de leur côté, pourraient jouer le rôle des structures d'encadrement susceptible d'apporter des solutions aux problématiques relatives à la jeunesse. Malheureusement d'un côté le nombre des jeunes impliqués dans le milieu associatif est faible, 59% des jeunes enquêtés ne sont pas engagés dans une association, et de l'autre les associations qui pullulent ne sont, pour la majeure partie d'entre elles, ni crédibles, ni efficientes. Beaucoup d'entre elles ont été créées dans le but de bénéficier des financements. Nous avons pu entendre lors de la consultation la déception et la frustration de certains responsables des associations. Ces derniers étaient déçus, non pour n'avoir pas réalisé des projets bénéfiques à la société ou pour n'avoir pas atteint leurs objectifs, mais parce qu'ils ont longtemps attendu et n'ont rien reçu. C'est pour cela que certaines associations ont une durée de vie assez éphémère.

## Coordination des actions en faveur des jeunes

La transversalité de la thématique de la jeunesse nécessite une coordination dans les actions en faveur des jeunes. Afin de leur donner les outils nécessaires à leur épanouissement et favoriser le développement optimal de leur capacité, il est nécessaire de conjuguer l'ensemble des actions gouvernementales pour les jeunes. Les différents départements ministériels ont mis en place des politiques sectorielles en faveur de la jeunesse. Cela a entraîné la fragmentation et la dispersion des actions et l'affaiblissement de l'impact sur la vie des jeunes. Aussi est-il nécessaire de mettre en place une politique intégrée, des approches intersectorielles et concertées, afin de coordonner ces actions dispersées. Ces approches visent à créer une synergie de différentes actions gouvernementales. Elles contribueraient à l'obtention des meilleurs résultats et un meilleur impact sur la vie des jeunes. L'insuffisance de coordination des interventions tant au niveau du gouvernement que de la société civile a réduit l'impact des actions sectorielles sur les jeunes. Non seulement la dispersion des actions réduit l'impact mais elle cause également une perte de temps. La coordination permettrait d'éviter la multiplication et la répétition des actions similaires et contribuerait à leur rationalisation.

## L'emploi

Afin de réduire le taux de chômage à 50% d'ici 2024, le plan souligne l'importance de mettre en place une stratégie pour promouvoir les travaux à haute intensité de main-d'œuvre pour assurer l'emploi des individus sans qualification. Il accorde une importance au renforcement des liens entre la formation, les employeurs et l'entrepreneuriat.

Dans la perspective de bâtir des institutions du futur, le plan accorde une place de choix aux jeunes. La jeunesse est considérée comme un atout essentiel à l'ère des nouvelles technologies. Ainsi la promotion de l'insertion professionnelle des jeunes dans les institutions peut contribuer à leur modernisation, leur efficacité et leur capacité d'adaptation dans un monde en perpétuel changement.

Il propose la création d'un haut-commissariat de la question de l'employabilité et du développement des nouveaux métiers dans les secteurs porteurs et encourage les investissements dans les secteurs prometteurs.

Le PND propose de mettre l'accent pour la région de Dikhil sur l'exploitation du potentiel agricole. Des potentialités tourismes seront également exploitées. Pour la région de Tadjourah, il encourage à développer des activités portuaires, l'économie bleue, l'exploitation des potentialités agricoles, d'élevage, de pêche, de tourisme et d'artisanat. Dans la région d'Obock, le tourisme et la pêche sont à encourager, sans oublier l'exploitation rationnelle des potentialités agricoles et d'élevage. A Arta, il faut exploiter les potentialités de la pêche, du tourisme et des loisirs. Pour Ali Sabieh, l'accent est mis sur le développement du potentiel industriel

Il encourage l'embauche et la gestion des employés à besoins spéciaux en améliorant l'insertion socioprofessionnelle des personnes atteintes d'handicap par la mise en place d'un système de bonus-malus. Le PND encourage la lutte contre toute forme des disparités et promeut l'équité.

## Education –formation

Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles est un objectif à atteindre. Le développement du capital humain est primordial non seulement pour améliorer l'employabilité des demandeurs d'emplois mais également pour renforcer la compétitivité de l'économie. Le renforcement du système de la formation professionnelle et technique est nécessaire.

Le plan préconise l'amélioration du niveau de formation de la force du travail pour répondre à la demande de l'économie en assurant une éducation de base et une formation professionnelle à une main d'œuvre destinée aux activités bas de gamme, et en formant une main d'œuvre de haute technologie.

Il souligne l'importance de proposer aux jeunes des formations en leadership et en développement personnel. Il suggère la mise en place des services d'élaboration de plans d'affaires et du crédit pour inciter les jeunes à devenir des créateurs d'emplois. Pour les encourager, il propose même de les accorder des quotas de 20% des marchés pour les entreprises créées par les jeunes.

## Les enjeux

Pour répondre aux défis et exploiter les potentialités, le gouvernement a élaboré la politique nationale développée dans le PND 2020-2024. Dans sa politique développée dans le PND, le gouvernement aspire à faire de Djibouti un pôle économique, commercial et financier régional et international qui assure le bien-être des Djiboutiennes et Djiboutiens dans un environnement de paix.

Cette politique cherche à mettre en place une croissance inclusive et porteuse de transformation, d'emplois et d'investissements productifs, des politiques sociales et économiques qui prennent en compte les jeunes, les femmes et les jeunes en situation d'handicap.

Les objectifs poursuivis à travers le PND sont : un développement économique et social durable, une diversification de l'économie, une augmentation de la croissance et une réduction de la pauvreté. Ainsi il sera possible d'atteindre une augmentation significative du revenu par habitant et une progression du produit intérieur brut (PIB) de 10% par an, un meilleur accès à la scolarisation et à la santé.

Parmi les points les plus importants du PND, il y a l'amélioration des performances en matière de création d'emploi, avec une forte contribution du secteur privé, l'exploitation des opportunités de croissance et de diversification (le tourisme, l'agriculture, l'élevage et la pêche, les énergies renouvelables, etc.), le développement de l'économie numérique, le renforcement du partenariat entre le secteur public, privé, associatif et les citoyens.

## Le secteur privé

La politique nationale accorde un rôle important au secteur privé et encourage son implication dans le développement du pays. Elle encourage le renforcement du partenariat avec le secteur privé.

Le plan propose l'implication du secteur privé à l'élaboration des programmes de formation pour aligner l'offre à la demande. L'exonération de deux années d'ITS et de charges sociales pour chaque entreprise qui participe au programme de formation des jeunes est une mesure qui va encourager l'implication du secteur privé.

## L'engagement des jeunes

Le plan préconise l'implication des populations et particulièrement des jeunes dans les recherches des solutions en écoutant leurs avis et en les prenant en compte. Il propose une qualité de service public qui promeut l'inclusion notamment des femmes et des jeunes. Il donne une priorité à l'accès aux services sociaux de base.

Il vise à aider les jeunes à se rencontrer et à développer des activités sociales dans les cadres suivant : un comité national consultatif des jeunes, un palais de la jeunesse, un institut national de la jeunesse et des sports, une antenne pour l'insertion des jeunes et un programme d'accompagnement à l'insertion. Pourront être créées également une agence nationale des loisirs, une agence nationale du volontariat comme institutions dédiées à structurer les plateformes des jeunes.

## La lutte contre les drogues

Avec le PND, Djibouti aspire à la mise en place d'institutions fortes portées par une gouvernance audacieuse, permettant d'optimiser les synergies entre les différentes composantes de l'économie.

## La coordination des actions

Le comité national de lutte contre les drogues a le mandat de mettre en place diverses actions pour contrer les addictions et la délinquance juvénile. La réactivation de ce comité est prévue pour 2023.

# Les actions à entreprendre

Le plan d'actions résulte d'un exercice de consultation et de travaux d'analyse qui ont permis d'identifier les attentes, les aspirations et les besoins des jeunes djiboutiens et à partir des résultats les actions à mettre en place.

Conformément aux missions et aux attributions du ministère en matière de jeunesse, les résultats attendus des actions sont :

- d'abord des jeunes insérés économiquement et professionnellement qui arrivent à subvenir à leurs besoins élémentaires,
- ensuite des jeunes épanouis, sensibilisés et protégée contre les risques et les dangers des drogues, de la délinquance juvénile et qui ont leur place dans la société,
- enfin des jeunes responsables, engagés et acteurs du développement socioéconomique du pays.

Le renforcement des capacités humaines, institutionnelles et infrastructurelles du MJC est nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Le plan d'actions jeunesse 2023-2027 s'articule autour de cinq axes d'intervention prioritaires : l'insertion économique et professionnelle des jeunes, l'insertion socioculturelle des jeunes, l'engagement sociopolitique des jeunes, lutte contre la consommation des drogues et l'alcoolisme, développement du volontariat des jeunes.

## Insertion économique et professionnelle des jeunes

L'entrée sur le marché de l'emploi représente une étape majeure dans la vie des jeunes et un passage important vers l'autonomie.

Afin d'assurer l'insertion économique et professionnelle des jeunes, les pistes à explorer sont : la création d'emplois et l'insertion professionnelle des jeunes, la promotion de l'auto emploi, l'adaptation des formations aux besoins du marché de l'emploi, la participation à la mise en place d'une éducation et d'une formation de qualité, le renforcement de l'employabilité et l'implication du secteur privé.

## Création d'emploi et insertion professionnelle des jeunes

Il est important de mettre en place une stratégie de création d'emplois pour les jeunes et en particulier pour les jeunes filles, et la renforcer surtout dans les régions.

L'utilisation de la plateforme de l'insertion professionnelle et sa mutualisation avec l'ANEFIP par le ministère de la jeunesse et de la culture et son élargissement dans les différents CDC du pays va accroître la mise en liaison des entreprises publiques et privées et des jeunes demandeurs d'emplois. Les premières vont publier sur cette plateforme d'insertion professionnelle les opportunités d'emplois et les profils recherchés, les derniers vont exposer leur profil et préciser le travail recherché.



Avec cette plateforme, le ministère aura des informations sur les profils recherchés par le marché de l'emploi, le nombre des demandeurs d'emplois diplômés et le taux des jeunes recrutés par année. Les informations recueillies sur les profils recherchés par les entreprises et les profils des jeunes demandeurs d'emplois vont constituer une base des données pour l'observatoire de la jeunesse. Ainsi l'observatoire pourra faire des propositions aux départements concernés pour l'orientation des nouvelles offres de formations.

D'autre part, il est intéressant d'organiser, une fois tous les deux ans, un salon de l'emploi permettant la rencontre des employeurs et des futurs employés et contribuant à la facilitation de l'insertion professionnelle des jeunes. Il faudra publier sur la plateforme le nombre des postes pourvus et le nombre des demandeurs d'emplois recrutés.

Afin de regagner la confiance des jeunes, il est essentiel de restaurer et de raffermir l'équité dans les actions gouvernementales et promouvoir l'égalité des chances entre les jeunes. Par exemple pour tout recrutement, organiser des concours et recruter les plus méritants.

Pour renforcer la cohésion sociale, mettre en place une politique susceptible de permettre à tous les jeunes l'accès aux services publics de base. Le gouvernement devrait se fixer comme un des objectifs prioritaires la réduction de la forte disparité d'opportunités aux jeunes de la capitale et ceux des régions, aux jeunes des milieux urbains et ceux des milieux ruraux.

Et comme proposé dans le PND, promouvoir l'emploi des jeunes à besoins spéciaux par la mise en place d'un système de bonus-malus pour encourager les entreprises privées et publiques qui les recrutent.

Sur le plan législatif un pacte national prioritaire de l'« Emploi Jeunes » limitant l'âge à 25-35 ans sur une durée de cinq à dix ans pourra être adopté.

## La promotion de l'auto emploi

Il est nécessaire de promouvoir l'auto-emploi. Pour cela il faudra mettre en place des mécanismes favorisant l'auto-emploi des jeunes et promouvant l'entrepreneuriat responsable sous toutes ses formes.

- Mettre en place des campagnes de valorisation des petits métiers auprès des jeunes, par exemple les sensibiliser et les encourager à créer des micros sociétés.
- Créer un centre de formation à l'entrepreneuriat et organiser des concours d'entrepreneuriat et sélectionner les meilleurs entrepreneurs par région, les former, les encadrer et financer leurs plans d'affaires. Cela dans le but de développer chez les jeunes l'esprit et la culture entrepreneurial, d'encourager et de favoriser la création des micros, petites et moyennes entreprises. Par le biais de l'organisation des concours des projets, former, financer et accompagner les jeunes porteurs des meilleurs projets afin de les aider dans le processus de création d'entreprises. Il serait judicieux de créer au sein du ministère « une cellule jeunesse » qui sera une cellule d'écoute, d'encadrement et de suivi pour les jeunes porteurs des projets et désirant créer des entreprises.
- Préparer aux jeunes porteurs des projets un environnement propice à l'investissement, un accompagnement dans la réalisation des projets, des conseils et des formations de qualité sur l'entrepreneuriat et sur le montage des projets. Mettre en place également un environnement qui valorise l'innovation et la créativité.

- Les jeunes regorgent d'atouts et de talents qu'il faut valoriser. Organiser des compétitions dans le but de détecter et valoriser les talents, ensuite leur dispenser des formations de perfectionnement pour leur permettre de créer leur propre entreprise et par la suite pouvoir créer des emplois avec leurs talents.
- Soutenir les jeunes femmes artisanes et promouvoir leur production artisanale en leur organisant des foires d'exposition pour la vente de leurs produits artisanaux et faire la promotion de leurs produits par des campagnes publicitaires. Il leur manque un local qui leur servirait d'un lieu de conception mais aussi d'un point de vente. Elles ont également besoin de formation en marketing pour pouvoir commercialiser leurs produits.
- Elaborer des textes juridiques qui simplifient et favorisent la création des micros entreprises par les jeunes et mettre en place des tarifs préférentiels pour l'obtention des patentés.
- Avec le fonds de garantie, renforcer pour les jeunes et particulièrement les jeunes filles les possibilités de contracter des crédits auprès des établissements de crédit, des institutions de micro finance et autre institution financière.

## Mécanismes d'accès aux systèmes de crédit

Dans le but d'encourager les entreprises créées par les jeunes, il faudra réfléchir à la mise en place des dispositifs avantageant les jeunes entrepreneurs lors de distribution des marchés. Il faudra, par exemple, leur réservier des quotas pour l'octroi des marchés.

## Adéquation de la formation et de l'emploi

Favoriser l'adéquation entre la formation et l'emploi. Former les jeunes aux métiers des secteurs pourvoyeurs d'emplois et les outiller aux métiers du futur.

Pour pallier au problème du chômage, il est important de développer et d'investir dans les secteurs à fort potentiel d'emplois et qui pourraient contribuer à la diversification de l'économie. L'identification des secteurs pourvoyeurs d'emplois pour la jeunesse dans les différentes régions et l'orientation des stratégies du gouvernement vers ces secteurs serait une solution au chômage qui touche les jeunes.

D'après les autorités locales, pour Ali Sabieh, les secteurs porteurs et qu'il est important de développer sont l'agro-pastoralisme, la taille des pierres, le commerce transfrontalier avec l'Ethiopie et le tourisme. Il est important d'organiser des compétitions pour détecter les futurs athlètes, les former afin de les professionnaliser. Pour les jeunes « Assajog », l'athlétisme est le premier pourvoyeur d'emplois. Après détection, les meilleurs d'entre eux sont formés à l'école étude-sport avant d'être recrutés soit par le corps militaire, soit par la garde républicaine, ou par la police nationale.

Pour Dikhil, les secteurs d'opportunités économiques à développer sont la logistique et le transport et l'agro-élevage. Selon les autorités locales, malgré des formations organisées sur les métiers de l'agriculture, le secteur peine à décoller.

Pour Tadjourah, les secteurs économiques porteurs de la région sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et le tourisme. Dans le domaine de l'agriculture, un projet innovant est en train de se mettre en place. Il s'agit d'un projet de culture hors sol. C'est une agriculture qui consomme peu d'eau. Cela pourrait constituer l'avenir de l'agriculture djiboutienne. Selon les autorités locales, quatre fourrages hydroponiques sont prévus dans quatre localités à savoir Day, Dougoum, Boli et Balho. Des jeunes seront formés et recrutés dans ce secteur.

Pour Obock, les potentiels économiques de la région sont la pêche, l'agriculture et le tourisme. Pour le tourisme, il y a des monuments historiques à valoriser tels que le phare Ras Bir, la résidence de Léonce Lagarde, la maison d'Henry de Monfreid et de Rimbaud et le cimetière des marins français (1886). Il y a également des sites touristiques à protéger et à valoriser : Godoria, les îles des sept frères, Ras Syan (mer turquoise).

Pour Arta, les atouts et les potentialités se trouvent essentiellement dans les secteurs du tourisme et de la pêche. Les requins baleines viennent jusqu'à la plage d'Arta.

Pour l'emploi, il convient de développer des formations techniques et professionnelles de courte durée aux jeunes, développer des programmes d'apprentissage dans ces secteurs pourvoyeurs d'emplois. Il faudra favoriser et appuyer l'apprentissage des jeunes dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois tels que l'agriculture, la pêche, le tourisme et les TIC. Il serait judicieux d'exploiter les atouts et les potentialités des différentes régions. Aussi faudra-t-il désormais veiller à la coordination entre la politique de formation et celle de l'emploi dans les régions de l'intérieur.

## Education/Formation

Une formation de qualité est un préalable à l'insertion professionnelle. Les finalités de l'éducation et de la formation sont la préparation d'une jeunesse responsable, engagée et contribuant au développement du pays.

Pour la mise en place d'une éducation et d'une formation de qualité, il faut lutter contre le décrochage scolaire. Parmi les mesures à mettre en place pour diminuer le taux de décrochage, il y a l'organisation des cours de soutien pour les élèves en difficultés dans les CDC.

Après l'obtention du bac, certains jeunes des régions, ne sachant où loger à Djibouti ville, abandonnent leurs études. Pour permettre à ces jeunes de poursuivre leurs études, il faudrait mettre en place un système de parrainage avec les cadres, les commerçants, les autorités locales et le ministère des affaires sociales et des solidarités en attendant la construction des résidences universitaires.

La préparation aux défis de la jeunesse dès l'enfance pourrait constituer des solutions aux futures difficultés des jeunes. D'où l'importance de réinventer l'école en réformant le système éducatif. Afin de prévenir les problèmes relatifs à la jeunesse, il faut en effet agir en amont et comme préconisé à la page 124 du PND « mettre en place un nouveau système éducatif ». De même le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle a donné le titre significatif « réinventer l'école » à ses journées de consultation.

Il faut en effet favoriser et encourager la mise en place d'une école qui, dès les premières années de la scolarisation, développe l'autonomie et le sens de l'organisation chez l'enfant. Une école qui construit la confiance en soi chez l'enfant par la réalisation des mini-projets et qui éveille en lui l'envie d'apprendre. Les enfants éduqués de cette manière seront mieux préparés pour affronter les défis auxquels ils seront confrontés à leur jeunesse.

## Promouvoir les formations de seconde chance

Dans le but d'encourager les entreprises créées par les jeunes, il faudra réfléchir à la mise en place des dispositifs avantageant les jeunes entrepreneurs lors de distribution des marchés. Il faudra, par exemple, leur réservier des quotas pour l'octroi des marchés.

Elaborer des formations de seconde chance pour les jeunes sans qualification et pour les jeunes diplômés sans emploi. Des formations techniques et professionnelles adaptées aux besoins du marché de l'emploi, des formations qui permettent d'outiller les jeunes pour les métiers du futur. Il est important d'améliorer les formations techniques et professionnelles afin de faciliter l'insertion socio-économique des jeunes. Il est judicieux de redynamiser et de multiplier les formations techniques et professionnelles. Pour trouver une solution au chômage, le gouvernement avait mis en place certaines actions telles que le service national adapté (SNA) remplacé par le service national d'appui au développement. Il faut multiplier, soutenir et financer ces formations de seconde chance au profit des jeunes chômeurs. Ces formations techniques et professionnelles vont faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

Afin de promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes filles, il est important d'encourager la création d'un centre de formation pour les jeunes filles dans toutes les régions. Lors des consultations, il est fait part du besoin de la création d'un centre de formation pour les jeunes filles déscolarisées. Elles bénéficieraient des formations courtes et professionnalisantes tels que la couture, la coiffure et le maquillage mais des formations en entreprenariat, en leadership et en développement personnel. Grâce à ces courtes formations, elles pourraient devenir autonomes et capables de subvenir à leurs besoins. Partout où nous sommes passés les jeunes étaient demandeurs de la redynamisation de la formation technique et professionnelle.

Pour la formation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes filles déscolarisées, il faudrait mettre en place dans toutes les régions un centre d'autonomisation des femmes similaire à celui de Tadjourah. Dans ces centres, proposer aux jeunes filles des cours sur la fabrication des produits artisanaux, sur la couture, sur le textile et sur le recyclage des objets.

Il serait également important de créer un centre de réinsertion socio-professionnel des jeunes anciennement toxicomanes et des jeunes ayant purgé une peine de prison.

Les capacités des centres de formation technique et professionnelle sont, lorsqu'ils existent, limitées pour s'acquitter efficacement de leurs missions. Il leur manque les instruments et les outils nécessaires pour dispenser une formation de qualité.

Les matériels didactiques sont soit insuffisants, soit obsolètes. Il est essentiel de renforcer les capacités limitées de ces centres et de les équiper. Ainsi ils pourraient s'acquitter efficacement de leurs missions. Il faudrait aussi renforcer la maîtrise des langues à forte potentialités professionnelles telles que l'anglais et le chinois.

### Accroître l'employabilité des jeunes

Une des voies menant vers la réduction du taux de chômage et facilitant l'insertion professionnelle est le renforcement de l'employabilité chez les jeunes. Il est temps de réfléchir et de mettre en place la programmation et la conception des plans, programmes, instruments et autres mesures visant à l'amélioration de l'employabilité et à la facilitation de l'insertion professionnelles des jeunes. Il faut certes accroître l'employabilité des jeunes par des formations techniques et professionnelles mais aussi et surtout par des formations en leadership et en développement personnel.

Compte tenu de la situation des jeunes, la mise en place des formations en leadership et en développement personnel s'avère nécessaire. La jeunesse doit être mieux préparée, mieux outillée pour être à la hauteur des défis auxquels elle fait face. Plusieurs enquêtés ont reconnu manquer de savoir être lors des procédures de candidatures dans le milieu professionnel. Cela semble être l'expression d'un besoin de formation et d'accompagnement en développement comportemental. D'où l'importance de mettre en place des formations en leadership et en développement personnel afin de montrer aux jeunes leurs capacités de pouvoir se prendre en main et de les inciter à devenir des acteurs de leur vie et des créateurs d'emplois.

Il faudra à l'avenir développer les initiatives d'encadrement en faveur des jeunes sur l'ensemble du territoire par des formations en développement personnel. Ces formations vont développer la confiance en soi, l'estime de soi, le courage d'entreprendre, l'engagement et la participation à la vie socioéconomique chez les jeunes. Elles vont permettre aux jeunes de faire face aux défis auxquels ils sont confrontés.

Pour cela le ministère mettra en place un large partenariat et travailler étroitement avec les ministères sectoriels de formation professionnelle, d'incubation des startups, des partenaires socio-économiques, des centres et des institutions de formation en auto-emploi et entreprenariat et des entreprises privées...etc.

Pour augmenter l'employabilité des jeunes diplômés de l'université et faciliter leur insertion professionnelle, l'université est en train de mettre en place un programme de professionnalisation de l'enseignement supérieur. Outre les mises en situation des jeunes universitaires, il est question de l'introduction des modules de développement personnel dans le cursus universitaire. Cela devrait être généralisé dans toutes les institutions de formation.

### Impliquer le secteur privé

Renforcer le partenariat public-privé et mettre en place des mesures de financement pour faciliter la mobilisation des ressources en faveur de l'entreprenariat pour les jeunes.

### Mieux impliquer le secteur privé

Il serait intéressant de mieux impliquer le secteur privé pour accroître l'employabilité des jeunes. Le partenariat public-privé est nécessaire pour l'adéquation formation-emploi, pour la mise en place des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi, pour le placement des jeunes stagiaires et pour le recrutement de ces derniers.

### Encourager les entreprises privées à participer à la conception des programmes de formation

Encourager les entreprises privées à participer à la mise en place des nouvelles formations en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi par des financements, de mise à disposition des formateurs, de la participation à la conception des programmes de formation et par le recrutement des jeunes diplômés.

### Mettre en place des mesures incitant les entreprises à s'impliquer dans la formation des jeunes

Pour la promotion du partenariat public-privé, il faut mettre en place, comme préconisé dans le PND, des mesures incitant les entreprises à participer à la formation des jeunes telles que l'exonération de deux ans de l'ITS et des charges sociales.

## Insertion socioculturelle

### Construire, réhabiliter et équiper les CDC

Compte tenu des attentes des jeunes qui demandent constamment la construction des nouveaux CDC ou la réhabilitation et l'équipement des anciens, il faudra accélérer la cadence de construction et de réhabilitation mises en œuvre par le ministère.

En effet, la construction des CDC dans les localités rurales participerait à la création des loisirs et à l'occupation des jeunes. Acquérir, rénover et aménager les infrastructures récréatives et sportives pour améliorer la qualité de l'offre aux jeunes.

Il est intéressant de transformer les CDC en lieu de vie pour les jeunes. Pour les CDC qui fonctionnent, il faudra améliorer leur capacité afin qu'ils jouent pleinement leurs rôles. Il faut faire du CDC un lieu qui attire les jeunes par la mise en place d'activités attrayantes. Il faut organiser des compétitions des jeux des sociétés, des concours de lecture et des tournois sportifs. Faire des CDC un lieu de rencontre, d'informations et de formations, un lieu d'activités ludiques telles que les jeux de société, le tennis de table et le baby-foot, un lieu de culture avec une bibliothèque et une petite salle de cinéma. Le renforcement des capacités des responsables des CDC par des formations est nécessaire pour que les CDC jouent pleinement leur rôle.

## Construire des complexes de loisirs

Afin de pouvoir proposer une diversité d'activités contribuant à l'épanouissement des jeunes, la construction des complexes des loisirs, proposant plusieurs activités tels qu'une aire des jeux, un cinéma en plein air, une salle de musculation et une salle de fitness, un espace pour les pétanques, est attendue. Pour une meilleure performance rassembler ces complexes en une agence nationale des loisirs comme Etablissement Public Administratif rattaché au ministère en charge de la jeunesse.

## Organiser des activités socio-éducatives, culturelles et sportives

Pour éviter tout égarement des jeunes, il faut les occuper par l'organisation des activités socio-éducatives, culturelles et sportives. Construire des terrains omnisport et organiser des compétitions et des tournois.

Développer et promouvoir auprès des jeunes les jeux populaires traditionnels. Dans un premier temps il faudra les répertorier et par la suite sélectionner les plus importants pour faire leur promotion dans les CDC.

Il faut également organiser des colonies des vacances avec des programmes éducatifs et de découverte du pays. Ce sera aussi pour les jeunes un moyen de découvrir le pays. Durant ces voyages, organiser des compétitions interrégionales et des animations culturelles dans l'optique de renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale.

Il serait intéressant aussi de promouvoir l'échange des jeunes entre les régions par l'organisation des manifestations culturelles et sportives interrégionales et par des voyages des découvertes et de connaissance du pays. Ces activités vont raffermir la cohésion sociale en rapprochant les jeunes et en renforçant l'unité de la jeunesse djiboutienne.

Par l'organisation des activités développant ces aptitudes, il est essentiel de promouvoir la culture d'effort, de persévérence et d'autodiscipline chez les jeunes.

Renforcer le partenariat public-privé et mettre en place des mesures de financement pour faciliter la mobilisation des ressources en faveur de l'entreprenariat pour les jeunes.

## Favoriser l'accès à la culture

Favoriser l'accès à la culture dans toute sa diversité et sous toutes ses formes pour permettre aux jeunes de découvrir la richesse de la culture nationale et pour mieux s'y identifier.

Soutenir et promouvoir l'organisation des activités culturelles variées pour les jeunes. Encourager la pratique de ces activités auprès des jeunes en préparant le cadre et en mettant à leur disposition les infrastructures. Organiser des animations et des concours culturels.

## Promouvoir et valoriser les langues nationales

Promouvoir et valoriser l'apprentissage des langues nationales, dépositaires de la culture nationale, auprès des jeunes. Aussi faut-il encourager les produits culturels en langue nationale. D'où l'importance de favoriser la création des divers produits culturels en langue nationale. Motiver les artistes compositeur pour la création des pièces de théâtre en langue nationale. Organiser des ateliers de création audiovisuelle, de formation et de perfectionnement cinématographique qui visent à développer le talent.

## Organiser un rendez-vous culturel annuel

Organiser un rendez-vous culturel annuel avec des compétitions culturelles interrégionales et des concours des productions artistiques pour encourager les jeunes à participer à la réalisation culturelle nationale et les inciter à être plus créatifs.

## Lutte contre les drogues

Il est important d'organiser des campagnes et des conférences de prévention et de sensibilisation sur les risques et les dangers de la consommation des drogues, de diffuser des spots de sensibilisation et de prévention sur les réseaux sociaux et sur les médias.

La pratique culturelle dans le Nord, la « Fiqma », système d'entraide générationnelle peut être une solution à la consommation des drogues. Il faudra redynamiser cette pratique culturelle qui est en voie de disparition et pour sa sauvegarde l'inscrire au patrimoine universel de l'UNESCO.

Pour lutter contre les drogues, il faudra mettre en place des mesures coercitives. Certains proposent d'augmenter leurs prix afin de les rendre inaccessibles aux jeunes. D'autres proposent d'interdire les ventes, de réprimer les contrevenants et de sensibiliser les jeunes sur les risques et les dangers de la consommation des drogues.

Contre la consommation des drogues, il est nécessaire d'utiliser des mesures drastiques : démanteler les réseaux, poursuivre les dealers et mettre en place un comité national de coordination composé des institutions, des élus locaux, de la société civile et des parents. Conscients de la gravité de la situation, certains suggèrent même la création d'un centre de désintoxication en partenariat avec le ministère de la santé.

### Santé et bien-être social

En santé, la priorité devrait être accordée à l'éducation, à l'information sur les risques et dangers de certaines pratiques et de la consommation des drogues. Pour cela l'organisation des campagnes de prévention et de sensibilisation est importante.

### Assurer l'accès des jeunes aux soins

Assurer l'accès aux soins de santé aux jeunes par le biais de l'assurance universelle, auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), avec une exonération des frais pour les jeunes chômeurs. Améliorer les conditions d'accès aux soins surtout pour les jeunes ruraux en élargissant la couverture de l'assurance universelle dans toutes les régions.

### Assurer aux jeunes l'accès aux logements

Les jeunes qui s'insèrent récemment dans le milieu professionnel auront des difficultés à acquérir des logements. Avoir un logement décent participe au bien-être et à l'insertion sociale des jeunes. Aussi est-il important de réserver un quota aux jeunes pour toute attribution des logements sociaux.

## Engagement sociopolitique

### Créer un environnement favorisant l'engagement des jeunes

Il est donc nécessaire de créer un environnement favorable incitant les jeunes à jouer pleinement leur rôle d'acteurs et d'innovateurs sociaux responsables. Un environnement qui favorise leur implication et développe leur sentiment d'appartenance, qui les intègre au cœur du développement du pays.

Un environnement susceptible d'encourager la pleine participation de tous les jeunes, garçons, filles et jeunes à besoins spéciaux, à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

La promotion de la participation active des jeunes dans la vie sociale, civique et dans la prise des décisions transformera les jeunes en acteurs qui contribueront à la prospérité de la société. Impliquer les jeunes comme artisans du changement pour l'avenir. En effet la participation à la vie sociale et à la prise des décisions signifie l'implication dans l'animation de la vie quotidienne, des activités sociales, associatives, économiques, culturelles, politiques ou tout autre engagement pour une cause d'intérêt général.

Consulter régulièrement les jeunes et tenir compte de leurs avis. Simplifier aux jeunes l'accès à l'information en créant dans chaque région et dans chaque quartier des points d'information pour les jeunes. Informer, consulter, impliquer, mettre en confiance et responsabiliser les jeunes.

Dans le but de transformer les jeunes en acteurs de leur avenir et de l'avenir du pays et de développer leur esprit de responsabilité et leur implication dans la gestion de la nation, il est intéressant de mettre en place des mécanismes pérennes d'implication.

### Encourager et orienter l'engagement des jeunes

Encourager et orienter l'engagement des jeunes dans les activités sociales, économiques et politiques en promouvant l'éducation à la citoyenneté et à la culture de paix, en renforçant leurs capacités à la démocratie et à la solidarité.

Il faut promouvoir les valeurs communes de djiboutianité, lutter contre toute forme de clivage, prévenir et combattre l'implication et la participation des jeunes à tout conflit.

### Promouvoir le volontariat

Le système du volontariat pourrait leur redonner confiance et leur faire sortir de cette léthargie causée par l'attitude attentiste. Pour cela, il serait intéressant de promouvoir le volontariat, créer un cadre juridique favorable aux volontaires et mettre en place un dispositif national pérenne et opérationnel de gestion des jeunes mobilisés pour le volontariat à travers la création d'un Corps National de Volontaires. Redonner le goût de servir et d'être utile à ces jeunes qui semblent avoir perdu ces notions.

### Engagement à travers les activités associatives

Encourager et orienter l'engagement social des jeunes à travers les activités associatives.

Il est indispensable de mettre en place un mécanisme de régulation des associations tel que des critères de sélection rigide pour l'octroi du récépissé lors de la création des associations. Le ministère de la jeunesse et de la culture en partenariat avec le ministère de l'intérieur pourra mettre en place une commission de validation des dossiers de création des nouvelles associations des jeunes.

Il est essentiel de mettre en place un mécanisme de régulation des associations. Cela permettrait d'éliminer en amont, lors de la procédure de légalisation, les associations créées à des fins personnels et sans finalités.

Il faudra répertorier les associations des jeunes et mettre en place des programmes de formation. Il est important de former les responsables de ces associations sur la manière de travailler ensemble, d'harmoniser et de coordonner leurs actions. Plusieurs responsables d'associations ont formulé leur besoin en formation sur le montage et la gestion des projets et sur les procédures de recherche en financement. Par la suite, il faudra harmoniser et mieux structurer les associations pour mieux coordonner leurs actions.

## Cadre logique du plan d'action stratégique de la jeunesse

Tenant compte du diagnostic de la situation des jeunes, des orientations politiques et des missions du MJC définies dans la loi n°162/AN/22/8ème L portantes organisations du MJC, le cadre logique du plan d'action stratégique propose cinq axes prioritaires :

- Insertion économique et professionnelle des jeunes
- Insertion socioculturelle des jeunes
- Engagement sociopolitique des jeunes
- Lutte contre la consommation des drogues et l'alcoolisme
- Développement du volontariat des jeunes

Chaque axe est constitué des objectifs qui se déclinent en actions claires. La réalisation des actions et l'atteinte des objectifs nécessitent le renforcement des capacités humaines, institutionnelles et infrastructurelles du ministère. Pour cela dans chaque axe du plan stratégique, il y a un volet renforcement des capacités du ministère.

### Axe d'intervention 1 : Insertion économique et professionnelle des jeunes

Il s'agit d'assurer l'insertion économique et professionnelle des jeunes afin qu'ils puissent arriver à subvenir à leurs besoins élémentaires et être utiles à la société. Pour cela, le plan d'action propose des actions permettant la réalisation des objectifs suivants :

- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes
- Promouvoir l'auto-emploi des jeunes
- Contribuer à l'adaptation de l'offre de formations aux besoins du marché
- Participer au renforcement de l'employabilité des jeunes
- Appuyer la mise en place d'une éducation/formation préparant dès l'enfance aux défis de la jeunesse
- Encourager l'implication du secteur privé dans la formation des jeunes

Résultats attendus :

- La réduction du taux de chômage chez les jeunes
- L'investissement et le développement des secteurs pourvoyeurs d'emplois
- La création d'emplois dans ces secteurs
- Le développement de l'esprit et de la culture entrepreneuriale chez les jeunes
- La mise en place des formations aux métiers des secteurs pourvoyeurs d'emplois
- La lutte contre les méfaits de la consommation des drogues chez les jeunes

Renforcement des capacités du ministère

- La mise en place d'un dispositif juridique favorisant l'auto-emploi des jeunes
- Formation du personnel du MJC pour un meilleur encadrement et suivi des jeunes porteurs des projets
- Dispositif juridique favorisant l'insertion des jeunes à besoins spéciaux



## Objectif 1 : Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

- 1.1 Réduire le taux de chômage
- 1.2 Faciliter la recherche du travail et suivre le recrutement des jeunes
- 1.3 Favoriser la rencontre entre les employeurs et les demandeurs d'emploi
- 1.4 Promouvoir l'égalité des chances entre les jeunes.
- 1.5 Promouvoir l'emploi des jeunes à besoins spéciaux

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
1.1	1.1.1 Mettre en place une stratégie de création d'emploi tenant compte des atouts et des potentialités du pays	Non estimé	La mise en place d'une stratégie d'emploi tenant compte de l'évolution des métiers, des atouts et des opportunités du pays d'ici 2024	Ministère du travail, secteur privé Ministère de l'agriculture Secrétariat chargé des investissements et du secteur privé Ministère du commerce et du tourisme Le Port						Nombre d'emplois créés	Statistiques du taux de chômage chez les jeunes
	1.1.2 Multiplier et diversifier les créations de l'emploi surtout dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois		Des emplois créés dans les secteurs du tourisme, de la pêche, de l'agriculture, de la logistique transport et des nouvelles technologies							Nombre d'emplois créés dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois	
	1.1.3 Investir et développer dans les secteurs du tourisme, de la pêche, de l'agriculture et de la logistique et transport.	Non estimé	L'investissement dans ces secteurs et leur développement.							Investissement et développement effectif dans ces secteurs	
1.2	1.2.1 Travailler et mutualiser avec l'ANEFIP l'utilisation de la plateforme d'insertion professionnelle pour mettre en liaison les entreprises privées et publiques avec les jeunes demandeurs d'emploi.	200,000	La mise en place de la plateforme numérique d'insertion professionnelle dans les CDC  Le suivi des profils des jeunes demandeurs d'emploi et des profils recherchés par les entreprises.  L'adaptation de l'offre de l'emploi aux besoins du marché  La collecte des données pour alimenter les statistiques de l'observatoire des jeunes du MJC	Ministère du travail, secteur privé, différents départements ministériels, MENSUR, ANEFIP						Statistiques des jeunes demandeurs d'emploi  Statistiques des jeunes recrutés  Nombre des filières de formation créées en adéquation aux besoins du marché de l'emploi	Rapport du suivi de la plateforme dans les différents CDC
1.3	1.3.1 Organiser un salon de l'emploi tous les deux ans dans le but de permettre la rencontre entre les entreprises et les jeunes demandeurs d'emploi et publier les nombres de recrutement.	200,000	L'organisation d'un salon de l'emploi biannuel  400 jeunes recrutés à l'issue du salon	Ministère du travail, organismes nationaux et internationaux, entreprises publiques et privées, CCD, Secrétariat chargé des investissements et du développement du secteur privé						Organisation effective du salon  Un nombre des recrutés après l'organisation du salon	Les comptes rendus des salons
1.4	1.4.1 Organiser des concours pour tout recrutement	Non estimé	L'élargissement du Décret n°2006-0131/PR/MESN portant sur les conditions de recrutement externe du personnel de l'Etat et la composition des commissions de recrutement des concours et fixant les modalités d'organisation des concours nationaux externes. Le meilleur recrutement pour le poste à pourvoir : Une jeunesse moins frustrée	Ministère du travail, MENFOP, MENSUR, secteur privé						Organisation d'un concours pour tout poste à pourvoir	Rapports des commissions de recrutement

1.5	1.5.1 Mettre en place un système bonus-malus pour encourager les entreprises à recruter les jeunes à besoins spéciaux	Non estimé	20% des jeunes recrutés sont des jeunes à besoins spéciaux	Ministère du travail, ANPH, Ministère du budget								Statistique des jeunes à besoins spéciaux recrutés par an	Rapport d'activités de la direction de l'insertion économique des jeunes
	1.5.2 Exonérer de deux ans de l'ITS et des charges sociales les entreprises qui recrutent les jeunes handicapés	Non estimé	Des entreprises motivées à recruter les jeunes à besoins spéciaux										

### Objectif 2 : Promouvoir l'auto-emploi des jeunes

- 2.1 Préparer un environnement propice à l'auto-emploi
- 2.2 Développer chez les jeunes la culture et l'esprit entrepreneurial
- 2.3 Faciliter l'accès des jeunes aux crédits
- 2.4 Valoriser les talents des jeunes
- 2.5 Promouvoir la production artisanale des jeunes filles

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
2.1	2.1.1 Mettre en place des mécanismes favorisant l'auto-emploi	Ressources internes	Des facilités pour les jeunes porteurs des projets et désirant créer des entreprises	Partenaires nationaux et internationaux, ministère de budget, ministère du travail, Secrétariat chargé des investissements et du secteur privé,						Nombre des dispositifs juridiques favorables aux jeunes porteurs des projets	Législations relatives à l'auto-emploi
	2.1.2 Simplifier les procédures de créations des entreprises par les jeunes		Des procédures simplifiées et accessibles aux jeunes Simplification des procédures dans les régions		✗	✗	✗				

2.1	2.1.3 Elaborer et renforcer des textes juridiques encourageant et privilégiant la création des micros entreprises par les jeunes	50,000 Non estimé	L'élaboration des textes juridiques favorisant et privilégiant la création des micros entreprises par les jeunes	Partenaires nationaux et internationaux, ministère de budget, ministère du travail, Secrétariat chargé des investissements et du secteur privé,						Nombre des textes juridiques favorables à la création des micros entreprises par les jeunes	Législations relatives à l'auto-emploi
	2.1.4 Accorder des tarifs préférentiels aux jeunes entrepreneurs pour l'obtention des patentés		La mise en place des tarifs encourageants et spécifiques aux jeunes entrepreneurs		✗	✗	✗				
	2.1.5 Réserver un quota pour l'octroi des marchés aux jeunes		30% du marché sont réservés aux jeunes entrepreneurs							Pourcentage du quota des marchés accordé aux jeunes	

2.2	2.2.1 Organiser des concours d'entrepreneuriat et sélectionner/récompenser les meilleurs projets	100,000 150,000 Ressources internes	L'organisation d'un concours annuel La détection des meilleurs projets La naissance de 30 micros entreprises par an	Secteur privé, Institutions publiques, MENFOP, MENSUR, MTFPS, MASS						Nombre de micros-entreprises créées par les jeunes par an	Rapport d'activités de la cellule d'écoute et d'encadrement des jeunes porteurs des projets
	2.2.2 Crée au sein du Ministère une cellule d'écoute, d'encadrement et de suivi des jeunes porteurs des projets.		Des jeunes mieux encadrés et mieux suivis		✗	✗				Mise en place effective de la cellule	
	2.2.3 Accompagner les jeunes dans la procédure de création des entreprises		Au moins 40% des projets aboutissent par la création d'entreprises.							Nombre d'entreprises créées par les	

	2.2.4 Organiser des ateliers d'échanges entre les entrepreneurs et les jeunes dans les CDC	100,000	De plus en plus des jeunes avec un esprit entrepreneurial développé et désirant entreprendre.						jeunes	
	2.2.5 Proposer des formations pour le renforcement des capacités du personnel du ministère.		Un personnel mieux qualifié et plus efficace dans l'encadrement et le suivi des jeunes						Nombre de formations offertes au personnel du ministère	
2.3	2.3.1 Multiplier et renforcer les mécanismes d'accès aux systèmes de crédit	Non estimé	Des mécanismes de crédits accessibles et variés pour les jeunes	Ministère du budget, Ets de crédits, banques, Fonds de développement économique, FDED, secteur privé, secrétariat chargé des investissements et du secteur privé, CPEC	x	x			Statistique des crédits empruntés par les jeunes	Rapports d'activités des établissements du crédit
	2.3.2 Simplifier aux jeunes et en particulier aux jeunes filles les possibilités de contracter du crédit auprès des établissements de crédits grâce au fonds de garantie		Des crédits empruntés et des nouvelles entreprises créées par les jeunes							
2.4	2.4.1 Organiser des compétitions pour détecter les jeunes talents	90,000	La détection d'au moins 50 jeunes talents dans différents domaines	Partenaires internationaux, MENFOP, MENSUR, secrétariat chargé des investissements et du développement du secteur privé CLE, CCD, ADDS	x	x	x	Nombre de jeunes talents détectés par an	Rapport d'activités de la direction de l'insertion économique	
	2.4.2 Encadrer et aider les jeunes et en particulier les jeunes filles à créer leur propre entreprise grâce à leur talent	100,000	20 entreprises créées par les jeunes grâce à leurs talents chaque année					Nombre d'entreprises créées avec les talents des jeunes par an		
	2.4.3 Organiser des campagnes de sensibilisation et d'encouragement sur		50% des entreprises créées par les jeunes sont créées par des jeunes filles							
	l'insertion économiques des jeunes filles									Rapports de l'IDA
	2.4.4 Elargir la détection des futurs artistes dans toutes les régions et les former à l'institut supérieur des arts	250,000	La professionnalisation des métiers de la culture La création des groupes d'artistes							
2.5	2.5.1 Octroyer aux jeunes filles artisanes des locaux qui leur serviraient des lieux de fabrication et des points de vente	130,000	Une meilleure production et une meilleure vente des produits des jeunes filles	MFF UNFD, MENFOP, ministère de la Communication, RTD Partenaires internationaux	x	x	Statistique des ventes réalisées par les jeunes filles par an	Rapport d'activités des conseils régionaux et de la préfecture		
	2.5.2 Faire des campagnes publicitaires pour la promotion de leurs produits		Une meilleure connaissance auprès de la population des produits fabriqués par les jeunes filles					Nombre de campagnes publicitaires par an		
	2.5.3 Former les jeunes filles en marketing pour une meilleure commercialisation de leurs produits		40 jeunes filles capables de promouvoir leurs produits par an et une meilleure commercialisation					Nombre de formations offertes en marketing aux jeunes filles par an	Document du programme et le rapport de sa mise en œuvre	
	2.5.4 Organiser des foires d'exposition pour la vente de leur production		Des meilleures ventes et un encouragement pour le perfectionnement et la diversification de leurs produits							

### Objectif 3 : Favoriser l'adéquation formation-emploi

3.1 Ajuster l'offre de formation aux besoins du marché du travail et aux métiers du futur

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
3.1	3.1.1 Initier des recherches sur l'identification des secteurs pourvoyeurs d'emplois	150,000	L'identification et le recensement des secteurs pourvoyeurs d'emplois dans les régions et dans la capitale	MTFPS, MENFOP, MENSUR, M. de l'économie et des Finances, M. Agriculture, M. Commerce et du tourisme, secrétariat chargé des investissements et du secteur privé, partenaires internationaux						Différents secteurs recensés	Publication des résultats de la recherche Document du programme et rapport de sa mise en œuvre
	3.1.2 Orienter les stratégies de développement vers l'exploitation des atouts et des potentialités du pays		La mise en place d'une stratégie de développement et d'exploitation des atouts et des potentialités du pays							Une stratégie sur le développement et l'exploitation des atouts et potentialités du pays	
	3.1.3 Développer des formations dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois tels que l'agro-pastoralisme, le tourisme, la pêche, la taille des pierres et les nouvelles technologies.		La mise en place d'une quinzaine de formations dans ces secteurs							Nombre de formations offertes dans ces domaines	
	3.1.4 Former les jeunes aux métiers des secteurs pourvoyeurs d'emplois		Une cinquantaine de jeunes qualifiés pour travailler dans ces secteurs							Nombre de jeunes qualifiés de ces secteurs	

### Objectif 4 : Veiller au renforcement de l'employabilité des jeunes

4.1 Renforcer les capacités et l'employabilité des jeunes

4.2 Promouvoir les formations de seconde chance

4.3 Développement des capacités personnelles et professionnelles des jeunes

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Source de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
4.1	4.1.1 Crée un centre de formation à l'entrepreneuriat et au renforcement de l'employabilité des jeunes	800,000	La création d'un centre et le renforcement de l'employabilité des jeunes	MT, MENFOP, MENSUR, Partenaires nationaux et internationaux						Création effective du centre	Rapport d'activités du MJC
	4.1.2 Concevoir et mettre en place des programmes de renforcement de l'employabilité		La mise en place d'une dizaine des programmes de formation par an							Nombre de programmes conçus pour le renforcement de l'employabilité	
4.2	4.2.1 Développer des formations techniques et professionnelles répondant aux besoins du marché de l'emploi	150,000	Une dizaine de formations techniques et professionnelles en agriculture, en tourisme, en pêche, en logistique transport	MENFOP, MENSUR, UD, MFF, UNFD						Nombre de formations techniques et professionnelles	Document du programme et le Rapport de sa mise en œuvre
	4.2.2 Mettre en place des formations outillant les jeunes pour les métiers du numérique		La mise en place de 10 formations dans les nouvelles technologies par an							Nombre de formations en nouvelles technologies	
	4.2.3 Créeation d'un centre de formation pour les jeunes filles		La création d'un centre des formations pour les jeunes filles dans toutes les régions							Création effective du centre de formation pour jeunes filles	

	<p><b>4.2.4</b> Mettre en place des courtes formations sur l'entrepreneuriat, le leadership, le développement personnel, la couture, la coiffure et le maquillage pour les jeunes filles</p> <p><b>4.2.5</b> Renforcer les capacités des centres de formation existant</p>	<p>120,000</p> <p>Non estimé</p>	<p>La mise en place d'une quinzaine de courtes formations en entrepreneuriat, en leadership, en développement personnel, en couture, en coiffure et en maquillage par an</p> <p>Au moins 20 jeunes filles créent des micros entreprises par an</p> <p>Equiper au moins 3 centres de formation par an</p>	<p>Partenaires internationaux</p>					<p>Nombre de programmes de courtes formations en faveur des jeunes</p> <p>Statistique des centres mieux équipés et plus performants</p>	<p>Conventions signées</p> <p>Rapport d'activités des centres</p>

<p><b>4.3</b></p>	<p><b>4.3.1</b> Mettre en place des formations en leadership et en développement personnel</p>	<p>Ressources internes</p>	<p>La mise en place d'une dizaine de formations en leadership et en développement personnel</p> <p>50 jeunes formés en leadership et en développement personnel par an</p>	<p>MENSUR, MENFOP, CLE, ADDS, UD, partenaires internationaux</p>	<p>✗</p> <p>✗</p>				<p>Nombre de formations en leadership et en développement personnel</p> <p>Création effective de la cellule d'encadrement</p>	<p>Document des programmes et rapport de leur mise en œuvre</p>
	<p><b>4.3.2</b> Créer une cellule d'encadrement des jeunes dans les CDC.</p>		<p>La création d'une cellule d'encadrement dans les CDC du pays</p>							
	<p><b>4.3.3</b> Mettre en place un programme de renforcement des capacités des responsables des CDC</p>	100,000	<p>Des responsables formés et capables de s'acquitter efficacement de leur mission. Un meilleur encadrement des jeunes</p>							

	<p><b>4.3.4</b> Développer et introduire des programmes de professionnalisation dans les établissements de l'enseignement supérieur</p>	<p>Non estimé</p>	<p>Des jeunes diplômés prêts d'être insérés dans le marché de l'emploi</p>	<p>MENSUR</p>					<p>Introduction effective des programmes de professionnalisation dans les établissements de l'enseignement supérieur</p>	
--	---	-------------------	--	---------------	--	--	--	--	--	--

### Objectif 5 : Participer à la préparation aux défis de la jeunesse

#### 5.1 Préparer une jeunesse responsable, engagée et acteur du développement du pays

<p>Activités Identifiées</p>	<p>Actions définies</p>	<p>Budget estimatif en US \$</p>	<p>Résultats escomptés</p>	<p>Partenaires</p>	<p>Chronogramme</p>					<p>Indicateurs / cibles</p>	<p>Source de vérifications</p>
					2023	2024	2025	2026	2027		
<p><b>5.1</b></p>	<p><b>5.1.1</b> Organiser des cours de soutien dans les CDC aux jeunes en difficulté afin de réduire le taux de décrochage scolaire</p>	<p>Non estimé</p>	<p>La mise en place des cours de soutien dans les CDC</p> <p>Moins des décrochages scolaires</p>	<p>MENFOP, MENSUR, UD, Conseils régionaux, Les préfectures,</p>						<p>Nombre des cours de soutien dans les différents CDC</p>	<p>Rapport d'activités des CDC</p> <p>Rapport d'activités des conseils régionaux</p>

	<p><b>5.1.2 Appuyer le système éducatif par l'éducation non formelle en préparant dès l'enfance aux défis de la jeunesse.</b></p>	Non estimé	<p>Un système d'éducation non formelle appuyant le système éducatif et préparant dès l'enfance aux défis de la jeunesse à partir de 2024</p> <p>Le développement de certaines aptitudes chez l'enfant : l'organisation, la confiance en soi, le désir d'apprendre, etc.</p>	Partenaires nationaux et internationaux, CCD					Mise en place effective des programmes préparant aux défis de la jeunesse
			<p>La mise en place du système de parrainage</p> <p>Pas des bacheliers qui abandonnent leurs études faute de logement à Djibouti ville à partir de 2024</p>						Mise en place effective du système de parrainage et de prise en charge
	<p><b>5.1.3 Mettre en place un système de parrainage pour les bacheliers des régions qui abandonnent leurs études faute de logement à Djibouti ville</b></p>	Ressources internes							

## Objectif 6 : Encourager le secteur privé à mieux s'impliquer

### 6.1 Mieux impliquer le secteur privé

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Source de vérifications
					2023	2024	2025	2026	2027		
6.1	6.1.1 Encourager les entreprises privées à participer à la conception des programmes de formation en faveur des jeunes	Non estimé	Au moins 50% des entreprises sont mieux impliquées dans la formation des jeunes, de la conception des programmes à l'accueil des stagiaires	CCD, secteur privé, secrétariat chargé des investissements et du secteur privé, ministère du budget, MENSUR, MENFOP, UD						Nombre d'entreprises participant à la conception des programmes de formation et à l'accueil des jeunes volontaires	Rapport d'activités de la CCD
	6.1.2 Accorder des allégements des charges sociales aux entreprises qui participent à la formation des jeunes.	Non estimé	Plus de 50% des entreprises sont motivées à participer à la formation des jeunes			X	X				

## Axe d'intervention 2: Insertion socioculturelle des jeunes

Il s'agit d'assurer l'insertion sociale et culturelle des jeunes afin qu'ils puissent être bien intégrés dans la société, qu'ils soient épanouis et protégés des dangers des drogues et des conséquences de la délinquance juvénile. Le plan d'action propose des actions afin de réaliser les objectifs suivants :

- Promouvoir la culture et les loisirs
- Organiser des compétitions des jeux de société, des concours de poésie, de lecture, des tournois de sport dans les CDC...etc.
- Assurer une meilleure accessibilité des jeunes à besoins spéciaux aux CDC
- Organiser des activités culturelles et sportives qui développent l'effort, la persévérence, l'autodiscipline, le fair-play, l'esprit d'équipe, d'amitié et de solidarité.

### Résultats attendus :

- Une diversité d'activités socio-éducatives et culturelles
- L'organisation des colonies des vacances
- L'organisation des rencontres culturelles interrégionales
- L'organisation des cours de langues nationales dans les CDC

### Renforcement des capacités du ministère :

- Valoriser les ressources humaines par la formation des cadres professionnels
- Renforcer les capacités des responsables des CDC et des animateurs par la formation afin qu'ils puissent diversifier les activités récréatives et culturelles
- La construction des nouveaux CDC et la réhabilitation des anciens
- La construction des complexes de loisirs
- La construction des colonies de vacances

## AXE D'INTERVENTION 2 : INSERTION SOCIOCULTURELLE DES JEUNES

### Objectif 1 : Promouvoir la culture et les loisirs

- 1.1 Transformer les CDC en lieu de vie pour les jeunes
- 1.2 Diversifier les activités proposées aux jeunes
- 1.3 Développer, chez les jeunes, la culture de l'effort, de la persévérance et l'autodiscipline
- 1.4 Développer la culture des jeunes
- 1.5 Valoriser et promouvoir les langues nationales auprès des jeunes

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif En US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Source de vérifications
					2023	2024	2025	2026	2027		
1.1	1.1.1 Construire des nouveaux CDC dans les régions et les quartiers qui ne les disposent pas	2 500 000  450,000	La construction d'un minimum de 5 CDC dans les secteurs qui n'en ont pas encore par an d'ici 2027	Conseils régionaux, préfectures, SES, Ministère du budget, MENFOP, MENSUR, MFF, UNFD,	X	X	X			Nombre de CDC construits	Augmentation du budget du MJC
	1.1.2 Réhabiliter et équiper les CDC non encore réhabilités		La réhabilitation et l'équipement de 3 CDC non encore réhabilités par an							Nombre des CDC réhabilités et équipés	
	1.1.3 Accorder plus d'autonomie aux CDC		Autonomie financière et administrative des CDC (Ouverture aux partenaires et aux intervenants extérieurs)							Mise en place effective de l'autonomie des CDC	
	1.1.4 Mettre en place une stratégie augmentant la fréquentation des jeunes		Au moins 30% des fréquentations des CDC sont								
1.2	fréquentation des jeunes filles dans les CDC	Ressources internes	des jeunes filles	ANPH						Statistiques des fréquentations des CDC	Augmentation du budget du MJC
	1.1.5 Assurer une meilleure accessibilité des jeunes à besoins spéciaux aux CDC		Une augmentation de la fréquentation des jeunes à besoins spéciaux								
	1.2.1 Organiser des compétitions des jeux de société	70,000	L'organisation des compétitions des jeux de société  Des CDC devenus lieux de vie pour les jeunes							Nombre des jeux de société organisés	
	1.2.2 Organiser des concours de lecture/poésie	50,000	L'organisation des concours de lecture							Nombre de concours de lecture organisés	
	1.2.3 Organiser des tournois sportifs dans les CDC	100,000	L'organisation des tournois sportifs dans les CDC							Nombre de tournois organisés	

	1.2.4 Construire des complexes de loisirs proposant des activités attrayantes, variées	2 550,000	La construction des complexes de loisir dans la capitale et dans les régions						Nombre de complexes de loisirs construits	Rapport d'activités des centres des vacances	
	1.2.5 Organiser des activités socio-éducatives et culturelles	Ressources internes	L'organisation des activités socio-éducatives						Nombre d'activités socio-éducatives organisées		
	1.2.6 Organiser des manifestations culturelles interrégionales pour raffermir l'unité de la jeunesse djiboutienne	300,000	L'organisation de 5 manifestations culturelles interrégionales par an  Une jeunesse épanouie et unie						Nombre de manifestations culturelles interrégionales organisées		
	1.2.7 Organiser des vacances avec des programmes socio-éducatifs, de découverte de l'environnement, des patrimoines et des richesses du pays	200,000	L'organisation de 2 colonies des vacances  Une jeunesse connaissant mieux son pays  Lancement du programme de « vacances pour tous »						Nombre de colonies des vacances avec programmes éducatifs et de découvertes organisées		
	1.2.8 Construire des centres des vacances dans les régions pour les jeunes	2 000,000	La construction de 2 centres des vacances dans les régions en 3 ans						Nombre de centres des vacances construits		
1.3	1.3.1 Organiser des activités culturelles et sportives qui développent l'effort, la persévérance, l'autodiscipline, le fair-play, l'esprit d'équipe, d'amitié et de solidarité	Ressources internes	Des activités culturelles et sportives sont organisées dans les CDC et dans les centres de loisir par trimestre  Des jeunes occupés et épanouis	SES, Conseils régionaux et conseils communaux	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>		Organisation effective des activités culturelles et sportives dans les CDC	Rapport d'activités des CDC	
	1.4.1 Organiser des activités favorisant l'accès à la culture dans toute sa diversité et sous toutes ses formes	Ressources internes	Les jeunes découvrent la diversité de la culture nationale	Les conseils régionaux, les préfectures, la RTD					Nombre d'activités culturelles organisées	Rapport d'activités de la direction de la culture	
	1.4.2 Organiser des rencontres culturelles interrégionales pour faire découvrir la richesse de la culture nationale,	Ressources internes	Des rencontres culturelles interrégionales sont organisées chaque année		<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>		
	1.4.3 Organiser de manière périodique des animations et des concours culturels dans les communes et dans les régions	Ressources internes	Des animations et des concours culturels sont planifiés chaque année dans les communes et dans les régions								
1.5	1.5.1 Organiser des cours des langues nationales pour les jeunes dans les CDC	50,000	Des cours des langues nationales sont organisées dans les CDC	MENFOP, UD, ministère de la Communication, RTD, association des artistes	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	Nombre des CDC dans lesquels des cours des langues nationales sont organisés	Rapport d'activités des CDC

	1.5.2 Redynamiser, motiver les artistes et les poètes compositeurs, la création des pièces de théâtre en langues nationales	150,000	Des pièces de théâtre en langues nationales sont créées par les auteurs et poètes compositeurs. Les jeunes retrouvent l'intérêt pour ces pièces								Nombre des pièces de théâtre en langues nationales créées	
	1.5.3 Organiser des concours des pièces de théâtre et des chansons en langues nationales et récompenser les meilleurs lors d'un rendez-vous culturel annuel fixé le ministère	Ressources internes									Organisation effective des concours Rendez-vous annuel culturel fixé pour les jeunes	Rapport D'activités du MJC
	1.5.4 Organiser des campagnes de sensibilisation à l'endroit des parents sur l'importance de l'apprentissage des langues nationales	Ressources internes	Des campagnes de sensibilisation sont organisées Des parents sensibilisés								Organisation effective des campagnes de sensibilisation	MJC

### Axe d'intervention 3 : Engagement sociopolitique des jeunes

L'insertion économique, professionnelle, sociale et culturelle encourage et favorise l'engagement socio politique des jeunes. De l'environnement stable et sécurisé vont émerger des jeunes responsables, engagés et acteurs de la vie sociale et politique.

Le plan d'action stratégique propose des actions dans le but de réaliser les objectifs suivants :

- Elaborer un programme de développement de gouvernance nationale
- Encourager et favoriser la participation des jeunes à la vie politique et aux prises de décisions
- Mettre en place des mécanismes pérennes favorisant l'implication des jeunes dans la gestion de la nation
- Renforcer les attributions du conseil national de la jeunesse djiboutienne

#### Résultats attendus :

- Implication volontaire des jeunes dans les actions gouvernementales de sensibilisation et de développement
- Elaboration un programme de développement de gouvernance nationale
- Participation active des jeunes à la vie de la société, à la gouvernance et à la prise des décisions politiques
- Mise en place des jeunes conseils régionaux
- Mise en place des mécanismes pérennes favorisant l'implication des jeunes dans la gestion de la nation
- Redynamisation du conseil national de la jeunesse djiboutienne

#### Renforcement des capacités du ministère :

- Etablir une législation définissant la participation des jeunes et des associations des jeunes dans les prises de décisions politiques et le quota réservé aux jeunes dans les instances de prises de décisions (inclure dans les PDR)
- Renforcement des moyens matériels et mobiliers du MJC



### AXE D'INTERVENTION 3 : ENGAGEMENT SOCIO POLITIQUE DES JEUNES

#### Objectif 1 : Encourager et favoriser la participation des jeunes aux prises de décisions et à la vie politique

1.1 Transformer les jeunes en acteurs de leur vie et du développement du pays

1.2 Développer l'esprit de responsabilité des jeunes

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Source de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
1.1	1.1.1 Mettre en place des mécanismes pérennes favorisant l'implication des jeunes dans la gestion de la nation	Non estimé	Des mécanismes pérennes favorisant l'implication des jeunes dans la gestion de la nation sont mis en place en 2024	Ministère de l'intérieur, Parlement, Conseils régionaux et conseils communaux						Nombre des textes juridiques encourageant l'implication des jeunes dans la gestion de la nation	Législations relatives à la participation des jeunes dans les instances de prise de décisions  Rapport d'activités du CNJD
	1.1.2 Mettre en place un dispositif juridique favorisant la participation des jeunes dans les prises des décisions		Un dispositif juridique favorisant la participation active des jeunes à la gouvernance et à la prise des décisions politiques est mis en place d'ici 2024							Quota de 25% des jeunes parlementaires et élus locaux / régionaux	
	1.1.3 Mieux impliquer les jeunes dans les instances de prise de décisions en leur accordant un quota des élus locaux, régionaux et des parlementaires		Un quota de 25% est réservé aux jeunes pour les élections municipales et législatives à partir de 2024							La mise en place effective des textes juridiques	
	1.1.4 Pour toutes les grandes décisions, consulter les jeunes et tenir compte de leurs avis		Les jeunes sont consultés, écoutés et leurs avis sont pris en compte								
1.2		150,000	Etablir une législation définissant la participation des jeunes aux prises des décisions d'ici 2024	MASS, MENFOP, Université de Djibouti, MENSUR, CLE						établissant le cadre de participation des jeunes aux prises de décisions	Documents des programmes de formation et le rapport de sa mise en œuvre
	1.1.5 Redynamiser et renforcer les attributions du conseil national de la jeunesse djiboutienne		Le conseil national de la jeunesse djiboutienne est redynamisé et ses attributions sont renforcées en 2023							Conseil National de la Jeunesse Djiboutienne redynamisé et renforcé	
	1.1.6 Faciliter aux jeunes l'accès à l'information en créant des points d'information dans les quartiers et les régions		Un cadre de rencontre, d'échanges, de concertation, d'information et de formation est offert aux jeunes dans les CDC d'ici fin 2023							Nombre des points d'informations pour les jeunes dans les CDC	
	1.1.7 Développer chez les jeunes avec la formation des compétences nécessaires au processus de décisions		Des formations sur le leadership et sur le processus de décision sont développées et mises en place d'ici 2024							Nombre de programmes de formations développés	
1.2	1.2.1 Redonner aux jeunes le goût de servir et d'être utile en les impliquant à des actions de bienfaisance	Ressources internes	Plus des jeunes engagés dans les actions de bienfaisance et aimant servir les vulnérables et les défavorisés à partir de 2024	MASS, MENFOP, Université de Djibouti, MENSUR, CLE						Nombre des jeunes engagés dans les actions de bienfaisance et de solidarité	Rapport d'activités de la direction de l'insertion sociale  PDR des régions
	1.2.2 Elaborer un programme de développement de gouvernance nationale		Plus des jeunes impliqués dans la politique d'ici 2025							Nombre de jeunes impliqués dans la politique	
			Mise en place des jeunes conseils régionaux								

	1.2.3 Organiser des conférences et des formations afin de prévenir et de combattre l'implication et la participation des jeunes aux conflits	200,000	Des conférences et des formations sont organisées pour prévenir les jeunes des conséquences des conflits une fois tous les 3 mois							Nombre des conférences organisées sur les conséquences des conflits et des guerres civiles
	1.2.4 Organiser des conférences et des séminaires aux jeunes dans le but de promouvoir les valeurs communes de djiboutianité.		Des conférences et des séminaires sont organisés pour la promotion des valeurs de djiboutianité par trimestre							
	1.2.5 Organiser des séminaires de sensibilisation sur l'environnement et le changement climatique	100,000	Des séminaires sur la salubrité publique et la protection de l'environnement sont organisés par trimestre							
	1.2.6 mises en place d'un programme national de plantations d'arbres		Des conférences sont organisées trimestriellement sur la sensibilisation aux conséquences du changement climatique et du réchauffement de la planète.							Nombre de séminaires sur la salubrité publique et la protection de l'environnement
			Plantation d'arbres dans la capitale et dans les régions							Nombre des conférences sur les conséquences du changement climatique et du réchauffement de la planète
										Nombre d'arbres plantés sur 5 ans dans la capitale et dans les régions

## Axe d'intervention 4 : Lutte contre la consommation des drogues et l'alcoolisme

Cette stratégie a aussi pour objectif de redynamiser le Comité National de Lutte contre les drogues et l'alcoolisme qui aura pour missions de :

- Définir, animer et coordonner la Politique du Gouvernement en matière de lutte contre les drogues et stupéfiants ;
- Jouer un rôle de prévention et de sensibilisation ;
- Servir de structure de réflexions, de concertation, de propositions et d'actions entre l'ensemble des acteurs de la lutte contre les stupéfiants
- Harmoniser et soutenir tant sur le plan technique que financier, la mise en œuvre des projets ou des programmes des différentes administrations impliquées dans la lutte contre les drogues et stupéfiants ;
- Suivre, évaluer et produire des statistiques sur la situation de la drogue et stupéfiants à Djibouti notamment sur les risques et menaces endogènes pour la jeunesse
- Proposer au Gouvernement les recommandations nécessaires pour renforcer les mesures ou les stratégies nationales de lutte contre les drogues et stupéfiants.
- Préserver la santé et le bien-être social des jeunes

### Résultats attendus :

- Finalisation et mise en œuvre du décret relatif à la création du comité de lutte contre les drogues et l'alcoolisme
- Organisation des campagnes de prévention et de sensibilisation au moins une fois tous les six (6) mois - Des spots de sensibilisation et de prévention diffusés de manière périodiques sur les réseaux sociaux
- Mise en place, avec les sectoriels concernés, des mesures coercitives contre les drogues: augmenter le prix, interdire la vente et punir les contrevenants, démanteler les réseaux et poursuivre les dealers
- Création d'un comité de lutte contre la vente et la consommation des drogues, composé des services concentrés, de la société civile et des parents, est créé dans les quartiers, les villages et les villes d'ici 2025
- Développer des programmes de prévention pérennes dans les établissements scolaires en partenariat avec le MENFOP
- Elaborer des programmes de prévention contre la délinquance juvénile pour les jeunes en milieu carcéral
- Création d'un centre de rééducation/réadaptation et de réinsertion socioéconomique des jeunes anciennement toxicomanes
- Une diminution de la consommation des drogues chez les jeunes (argumentée par des statistiques)
- Plus des jeunes mieux sensibilisés sur les dangers et les risques des drogues

## AXE D'INTERVENTION 4 : LUTTE CONTRE LA CONSOMMATION DES DROGUES ET DE L'ALCOOLISME

### Objectif 1 : Lutter contre la consommation des drogues et stupéfiants

1.1 Définir, animer et coordonner la Politique du Gouvernement en matière de lutte contre les drogues et l'alcoolisme

1.2 Sensibiliser les jeunes contre les risques et les dangers de la consommation des drogues

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Source de vérifications
					2023	2024	2025	2026	2027		
1.1	1.1.1 Réactiver et redynamiser la commission nationale de lutte contre les drogues	250,000	La commission nationale de lutte contre les drogues est redynamisée et ses attributions sont renforcées en 2023	Ministère de l'intérieur, ministère de la Santé, ministère de la communication, ministère de la justice, RTD, conseils régionaux et communaux, Douanes, Gendarmerie						Réactivation et redynamisation effectives de la commission nationale de lutte contre les drogues	Rapport d'activités du service de communication du ministère
	1.1.2 Elaborer un programme de prévention et de lutte contre la consommation des drogues et la délinquance juvénile.		Programmes de prévention et de lutte contre la consommation des drogues et la délinquance juvénile.			✗	✗	✗	✗	Nombre de spots de sensibilisation et de prévention diffusés sur les réseaux sociaux	Plus des jeunes mieux sensibilisés sur les dangers et les risques des drogues
	1.1.3 Préparer et diffuser des spots de sensibilisation et de prévention sur les réseaux sociaux et sur les autres médias (Radio, TV, affiches, etc.)		Des spots de sensibilisation et de prévention diffusés de manière périodiques sur les réseaux sociaux							Les spots sur les réseaux sociaux touchent plus des jeunes	

1.2	1.2.1 Renforcement de la "Fiqma", système d'entraide générationnelle et moyen de lutte contre la consommation des drogues	70,000	La « Fiqma » est redynamisée	Ministère de l'intérieur, ministère de la Santé, ministère de la communication, ministère de la justice, RTD, conseils régionaux et communaux, Douanes, Gendarmerie						Redynamisation effective de la « Fiqma »	d'activités des conseils régionaux et communaux
	1.2.2 Mettre en place des mesures coercitives contre les drogues : augmenter le prix, interdire la vente et punir les contrevenants, démanteler les réseaux et poursuivre les dealers	Non estimé	Une diminution de la consommation des drogues chez les jeunes							Nombre de textes juridiques dissuasifs et répressifs	
	1.2.3 Mettre en place dans chaque ville, village et quartier un comité composé des services concentrés, de la société civile et des parents	50,000	Un dispositif juridique répressif et dissuasif est mis en place en partenariat avec le ministère de la justice en 2024							Mise en place effective des comités de lutte contre les drogues	Adoption des textes juridiques dissuasifs et coercitifs
	1.2.4 Création d'un centre de rééducation/réadaptation et de réinsertion socioéconomique des jeunes ancienement toxicomanes	1 100,000	Travailler en synergie avec les institutions concernées par la lutte contre les drogues.							Création d'un centre de désintoxication	
			Un comité de lutte contre la vente et la consommation des drogues est créé dans les quartiers, les villages et les villes d'ici 2025								Rapport d'activités de la commission nationale de lutte contre les drogues
			Création d'un centre de désintoxication d'ici 2027								
											Création d'un centre de désintoxication

## Objectif 2 : Préserver la santé et le bien-être social des jeunes

### 2.1 Préserver la santé des jeunes

#### 2.2 Veiller au bien-être social des jeunes

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Source de vérifications
					2023	2024	2025	2026	2027		
2.1	2.1.1 Organiser des campagnes de prévention et de sensibilisation sur les MST et la santé reproductive	100,000	Des campagnes de prévention et de sensibilisation sont organisées semestriellement en partenariat avec le ministère de la santé	Ministère de la santé, CNSS, partenaires internationaux						Organisation effective des campagnes de prévention et de sensibilisation et sur les MST et la santé reproductive	Rapport annuel des conseils régionaux
	2.1.2 Renforcer l'accès aux soins des jeunes chômeurs par le biais de l'assurance maladie auprès de la CNSS avec exonération des frais		Plus des jeunes sont mieux informés							Nombre de jeunes chômeurs disposant la carte CNSS	
	2.1.3 Améliorer les conditions d'accès aux soins des jeunes ruraux	Non estimé	Un pourcentage élevé des jeunes chômeurs a accès aux soins de santé gratuitement grâce à l'assurance universelle de la CNSS d'ici 2024	Ministère de la santé, CNSS, partenaires internationaux						Amélioration effective des conditions d'accès aux soins des jeunes ruraux	Rapport annuel du MJC
	2.1.4 Elargir la couverture de l'assurance universelle de la CNSS dans toutes les régions		Les conditions d'accès aux soins des jeunes ruraux sont améliorées à partir de 2023							La couverture de l'assurance maladie est élargie dans toutes les régions fin 2024	
2.2	2.2.1 Réserver un quota aux jeunes pour l'attribution des logements sociaux	Non estimé	Un quota de 30% est accordé aux jeunes pour l'attribution des logements sociaux à partir de 2024	Ministère de la ville, de l'urbanisme et de l'habitat						Mise en place effective du quota pour les jeunes	Nombre de logements sociaux attribués aux jeunes

## Axe d'intervention 5 : Développement du Volontariat des jeunes

Bien que l'impact du volontariat structuré sur les transformations socioéconomiques reste encore sous-estimé en raison d'une mauvaise appréhension de la notion de volontariat et du manque de données quantifiables, le renforcement du système du volontariat pourrait redonner confiance aux jeunes et leur faire sortir de cette léthargie causée par l'attitude attentiste.

Pour cela, il est primordial de promouvoir le volontariat, créer un cadre juridique favorable aux volontaires et mettre en place un dispositif national pérenne et opérationnel de gestion des jeunes mobilisés pour le volontariat à travers la création d'un Corps National de Volontaires. Redonner le goût de servir et d'être utile à ces jeunes qui semblent avoir perdu ces notions, est plus que jamais une priorité absolue du Ministère de la Jeunesse et de la Culture

### Objectifs :

- Elaboration d'un cadre juridique pour le volontariat national (établir un statut social du volontaire reconnu par toutes les institutions publiques / privées, garantir une couverture sociale et un accès non-conditionné des services sociaux, formuler un contrat de volontaire national qui fixe les modalités de travail entre le volontaire et la structure d'accueil...etc).
- Effectuer la cartographie des associations civiles ainsi que celle du corps des jeunes / seniors volontaires (base de données nationale des volontaires nationaux.)
- Instituer un dispositif d'octroi d'agrément aux associations des jeunes
- Instauration d'une agence nationale pour la promotion du volontariat (élaboration de la politique nationale du volontariat, recruter des volontaires nationaux conformément aux conditions prédefinies par un contrat de volontaire...)
- Création d'un mécanisme de formation et d'accompagnement pédagogique (garantir une formation continue et pour les formateurs des volontaires et pour les volontaires, mise en place d'un système d'accréditation des centres de formation en volontariat national éligibles à former des volontaires...)

Résultats attendus :

- Un dispositif national de gestion des jeunes mobilisées pour le volontariat est opérationnel en 2023 (Un corps national des volontaires)
- Un système de placement des jeunes volontaires dans les entreprises publiques / privées est institutionnalisé sur des principes et des bases claires en 2024

- Une dizaine de programmes de formation pour le personnel chargé de l'encadrement, du placement et de suivi des jeunes volontaires sont développés et mis en place par an.
- Mise en place de programmes spécialisés tels que le scoutisme, des journées portes ouvertes, participation à des actions citoyennes...etc.
- Crédit d'une agence nationale pour la promotion du volontariat d'ici 2026

**AXE D'INTERVENTION 5 : DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT DES JEUNES**

**Objectif 1 : Structurer et renforcer le milieu associatif**

- 1.1 Promouvoir l'engagement social des jeunes  
1.2 Effectuer la cartographie des associations civiles travaillant avec des jeunes volontaires

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Source de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
1.1	1.1.1 Mettre en place un mécanisme de régulation des associations des jeunes et des critères de sélection rigoureux pour l'octroi des récépissés	Ressources internes	Un dispositif d'octroi d'agrément aux associations des jeunes est institué durant 2023	Ministère de l'intérieur, MENFOP, MENSUR Responsables des CDC						Nombre des textes juridiques	Registre des demandes de création d'associations des jeunes Liste des associations travaillant avec les CDC
	1.1.2 Créer au sein du ministère une cellule d'étude et de validation des dossiers de demande de création d'associations des jeunes	50,000	Une cellule d'étude et de validation des dossiers de demande de création des associations des jeunes est créée au ministère d'ici fin 2023							Cellule d'étude et de validation des dossiers est opérationnelle	
	1.1.3 Etudier les demandes et valider les dossiers éligibles avant de les transmettre au ministère de l'intérieur pour l'octroi des récépissés	Ressources internes	Des associations des jeunes efficaces et efficientes sont créées après la création de la cellule d'étude et de validation							Nombre des demandes de création d'associations des jeunes validées	
1.2	1.1.4 Mettre en place des programmes de formation pour les associations des jeunes	200,000	Des programmes de formation pour les responsables des associations sont développés et mis en place à partir de 2024.	Ministère de l'intérieur, Responsables des CDC						Nombre de formations offertes aux responsables des associations	Base de données numérique disponible en 2025
	1.1.5 Harmoniser, structurer et coordonner les actions des associations des jeunes œuvrant dans le même secteur	Ressources internes	Des associations mieux structurées agissant de manière mieux coordonnée. Des associations des jeunes qui jouent un rôle prépondérant à la vie communautaire, sociale et politique							Nombre d'actions de différentes associations harmonisées et coordonnées	
1.2	1.2.1 Etablir la cartographie des associations	Ressources internes	Cartographie des associations travaillant avec des volontaires	Ministère de l'intérieur, Responsables des CDC Partenaires internationaux						Nombre d'associations enregistrées dans la base de données du MJC	Base de données numérique disponible en 2025
	1.2.2 Crédit d'une base de données numérique des associations de jeunes volontaires	60,000	Base de données numérique disponible en 2025								

**Objectif 2 : Elaboration d'un cadre juridique pour un volontariat national**

**2.1 Promouvoir le Volontariat**

**2.2 Etablir un statut social du Volontaire National**

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif En US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Source de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
2.1	2.1.1 Mettre en place un dispositif national opérationnel de gestion des jeunes mobilisés pour le volontariat - Crée un corps national des volontaires	50,000	Un dispositif national de gestion des jeunes mobilisées pour le volontariat est opérationnel en 2023	Les départements ministériels, partenaires, société civile, secteur privé, ANEFIP  Ministère du travail  Responsables des CDC  UNFD  Société civile		✖				Nombre des textes juridiques pour la gestion des jeunes mobilisés pour le volontariat	Législations relatives au corps des volontaires  Bilan du MJC
	2.1.2 Mise en place de programmes de formation et de sensibilisation au volontariat		Un corps national des volontaires est créé en 2023		✖					Création effective du corps national des volontaires	
	2.1.3 Placer et suivre les jeunes volontaires avec la plateforme insertion de l'ANEFIP	Non estimé	Un système de placement des jeunes volontaires dans les entreprises publiques / privées est institutionnalisé sur des principes et des bases claires en 2023.		✖	✖				Nombre des conventions signées avec les entreprises publiques-privées	
	2.1.4 Mettre en place un système de formation et de perfectionnement des cadres du MJC pour l'encadrement l'accompagnement, et le suivi des jeunes volontaires	200,000	Une dizaine de programmes de formation pour le personnel chargé de l'encadrement, du placement et de suivi des jeunes volontaires sont développés et mis en place par an.							Nombre de formations offertes aux cadres du MJC	
2.2	2.2.1 Préparer un décret portant création du statut réglementaire du volontaire national	Ressources internes	Proposition du décret portant création du statut réglementaire du volontaire national à la fin de l'année 2023	Partenaires nationaux / internationaux  Ministère du Budget  La Présidence  Partenaires internationaux	✖						Validation du décret  Politique nationale du volontariat  Bilan du MJC
	2.2.2 Elaborer une politique nationale triennale du volontariat				✖	✖	✖	✖		Rapport du consultant national / international	
	2.2.3 Institutionnalisation d'un système de placement des jeunes volontaires dans les entreprises publiques / privées	100,000	Elaboration d'une politique nationale triennale du volontariat  Au moins 100 jeunes / an places sur une durée de 3 ans		✖	✖	✖			Nombres de jeunes volontaires places dans des institutions publiques / privées	
	2.2.4 Instauration d'une agence nationale pour la promotion du volontariat				✖						

# DEUXIEME PARTIE : POLITIQUE NATIONALE DE LA CULTURE

## POLITIQUE NATIONALE DE LA CULTURE

La loi n° 162/AN/22/8ème L portant organisation du ministère de la jeunesse et de la culture définit les missions et attributions du MJC et stipule qu'en matière de la culture, le ministère est compétent pour l'ensemble des activités liées à la culture.

### FOCUS

ARTICLE 1 : Le Ministère de la Jeunesse et de la Culture met en œuvre la Politique du Gouvernement en matière de la Jeunesse et de la culture. Le Ministère de la Jeunesse et de la Culture est chargé des missions suivantes : En matière culturelle :

- Dans le domaine de la culture, il conduit la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel dans toutes ses composantes.
- Il favorise la création des œuvres artistiques et le développement des pratiques et des enseignements artistiques.
- Il contribue, conjointement avec les autres Ministères intéressés, au développement de l'éducation culturelle.
- Il encourage les initiatives culturelles locales et développe les politiques culturelles dans les régions.
- Il veille au développement des industries culturelles et à l'émergence d'une économie de la culture.
- Il protège la propriété intellectuelle notamment en matière de droits d'auteurs et droits voisins.
- Il participe à la négociation des accords et conventions de coopération culturelle.

L'Agence Djiboutienne de la Promotion de la Culture (La Bibliothèque et Archives Nationales, le Musée National de Djibouti, l'Institut Djiboutien des Arts et de la Cinématographie, Le théâtre National des Salines, Le Mémorial du Barrage de Djibouti) sont placés sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et de la Culture.

### Méthodologie

Elle comprend plusieurs phases :

### Bilan de données existantes

La lecture des données existantes permet de faire l'état de lieu des secteurs et institutions dédiées à la culture recentrés par le décret présidentiel de 2021 qui délimite les prérogatives de chaque ministère.

Le diagnostic des points de forces et de faiblesses de la politique culturelle, interprétables en termes:

- de disparité selon les régions des secteurs et des activités culturelles,
- une répartition inégale des subventions et autres aides - quelles que soient les formes et leurs origines - octroyée aux différentes régions,
- une inégale représentation ou intérêt des activités culturelles etc.

Nous permettra d'établir les profils culturels des régions et proposer des stratégies pour y remédier afin de rendre concret l'objectif de décentralisation de la politique culturelle.

## Collecte des données

Des missions de terrain pour rencontrer les associations, les groupes ou les individus s'intéressant ou accomplissant des activités culturelles. Elles se déclineront en :

-Entretiens qualitatifs avec les associations culturelles (capitale + régions)

-Evaluation des productions (capitale + régions)

- Visites des sites : les classer, les répertorier, les photographier
- Etablir un répertoire du mécénat, des sponsors ou toutes autres formes d'investissement privé ou public du secteur de la culture.
- Répertorier les différentes industries culturelles existantes
- Déterminer les industries culturelles manquantes et les raisons de leur absence (est-ce pour des raisons de croyance, de tradition, de moyens financiers, de méconnaissance, ou autres).
- Recenser les sites, les lieux de conservations naturels ou institutionnels bénéficiant des subventions.

## Analyse des données et structuration des problématiques ainsi dégagées

Une fois l'analyse des données établie, pour l'élaboration du plan d'action stratégique culturel, une approche pragmatique sera privilégiée pour des raisons d'efficacité :

- en constituant des ensembles culturels qui réunissent secteurs culturels dont la structuration de leurs actions mobilise les mêmes ressources ou leviers (ex : le livre, la lecture, les bibliothèques et la formation académique ou la gestion des différents domaines patrimoniaux)
- en opérant une stratégie graduelle de cette structuration en commençant par les activités des différents secteurs culturels qui ne nécessitent pas de gros investissements dans l'immédiat.
- en octroyant une place de choix à la renaissance des arts du spectacle, au développement des arts plastiques et l'épanouissement des industries culturelles et récréatives qui en résultent.
- en les étalant sur les cinq années de ce plan stratégique celles qui demandent de moyens en infrastructures et en matériels en tous genres plus conséquents (ex : cinéma, réhabilitation du théâtre des Salines, équipement du musée...)

## Textes et conventions de l'UNESCO

L'identité culturelle étant essentielle pour chaque peuple, dans l'élaboration de leur politique culturelle, les nations s'appuient sur les conventions de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) lesquelles ont ratifié un grand nombre d'entre elles, et au nombre desquelles se trouve Djibouti.

Dans l'agencement des priorités de leur politique, les organisations onusiennes telles l'UNESCO ou le PNUD ont longtemps orienté la primauté de leurs actions vers les domaines qui ont un impact immédiat sur les conditions de vie des populations comme la pauvreté, les guerres, la famine ou les catastrophes naturelles ; la culture demeurant le parent pauvre. Désormais, le facteur humain est au centre des préoccupations nationales et internationales et l'accent est mis sur la valorisation identitaire, la sauvegarde et la promotion de la diversité culturelle. Car le lien de l'impact direct de la culture sur la paix et le développement durable a été établi. La reconnaissance et la valorisation des identités culturelles, pour beaucoup, éradiquent à la naissance certaines problématiques comme l'acculturation ou la perte d'identité culturelle qui en prennent source ou s'en nourrissent.

La Ministère de la Jeunesse de la Culture (MJC) dans l'élaboration de sa politique culturelle, dispose d'un certain nombre de textes de l'UNESCO pour la soutenir et la consolider. Parmi ceux-ci se trouvent la convention de la Haye en 1954 qui protège les biens culturels et qui précise dans son préambule que « toute atteinte à un bien culturel, quel que soit le peuple auquel il appartient, est une atteinte au patrimoine de l'humanité car chaque peuple contribue à la culture du monde », celle de 1970 qui vient la renforcer dans la lutte contre tout trafic illicite des biens culturels, celle de 1972 qui élargit cette protection aux biens naturels menacés par la destruction industrielle ou la dégradation traditionnelle liée aux conditions socioéconomiques des populations (ex : déboisement, déforestation), les recommandations de l'UNESCO de 1980 relatives à la condition de l'artiste définissent le statut et les droits de celui-ci, la convention de l'UNESCO de 2005 porte sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Enfin il y a les travaux menés par l'UNESCO en 2015 sur la culture et le développement durable.

# Politique nationale de la culture

## Connexion sur le plan culturel par l'interconnexion entre les régions et Djibouti-ville

Sur le plan national, le cadre global de la politique du gouvernement est fixé dans « Vision Djibouti 2035 », il a pour ambition de transformer le pays à l'horizon 2035 pour en faire « le phare de la Mer rouge ». Dans un premier temps, le Pacte National de Solidarité (PNS) a atténué les conséquences négatives de la pandémie de la Covid et a réussi à sauvegarder les acquis de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Promotion de l'Emploi (SCAPE) et dans un second temps, le Plan National de Développement, « Djibouti ICI 2020-2024 » (PND) est exécuté dans le cadre de « Djibouti 2035 », de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, il avance un plan sur trois axes : Inclusion, Connexion et Institution.

- Intégration économique des régions (écoulement des produits artisanaux et autres dans les marchés de la capitale)
- Intégration culturelle par le développement des voyages à caractère touristiques ou pédagogiques interrégionaux
- Organisation de concours culturels ou compétitions sportives interrégionaux.
- Echanges d'étudiants ou lycéens interrégionaux
- Introduction du numérique comme catalyseur du développement social qui favorisera une nouvelle économie culturelle (TikTok, YouTube, Instagram, Snapchat)

## Inclusion par une meilleure répartition de la croissance

- Par l'amélioration des conditions de vie (emploi, santé, habitat, sécurité, environnement...)
- Inclusion sociale (éducation, formation, emploi)
- Intégration des femmes et des personnes à besoins spéciaux dans le tissu économique
- Encourager les initiatives privées novatrices



# Institution : décentralisation et renforcement des institutions culturelles

- Décentralisation des institutions culturelles par la création des maisons de culture, des CLAC...
- Intégrer une politique culturelle dans le Plan de Développement des Régions (PDR)
- Formation culturelle et artistique locale dans les régions et dotation des moyens humains et matériels
- Renforcer les capacités institutionnelles en matière de gouvernance locale
- Veiller à la démocratie et la liberté d'expression

Dans tous ces aspects, l'importance accrue donnée au facteur humain, encore une fois, et aux valeurs faites de tolérance et d'ouverture aux autres, vecteurs de paix et d'harmonie et la richesse qu'apporte la diversité ne sont pas sans rappeler cinq des dix-sept objectifs de l'UNESCO (n°1. Pas de pauvreté, n°4. Education de qualité, n°5. Egalité entre les sexes, n°8. Travail décent et n°10. Réduction des inégalités).

Ce cadre établit également les bases de la politique culturelle qui doit s'atteler à six grands chantiers pour sa promotion, sa transmission, sa réappropriation par les citoyens comme repères identitaires mais également comme moyens de vivre et enfin son rayonnement :

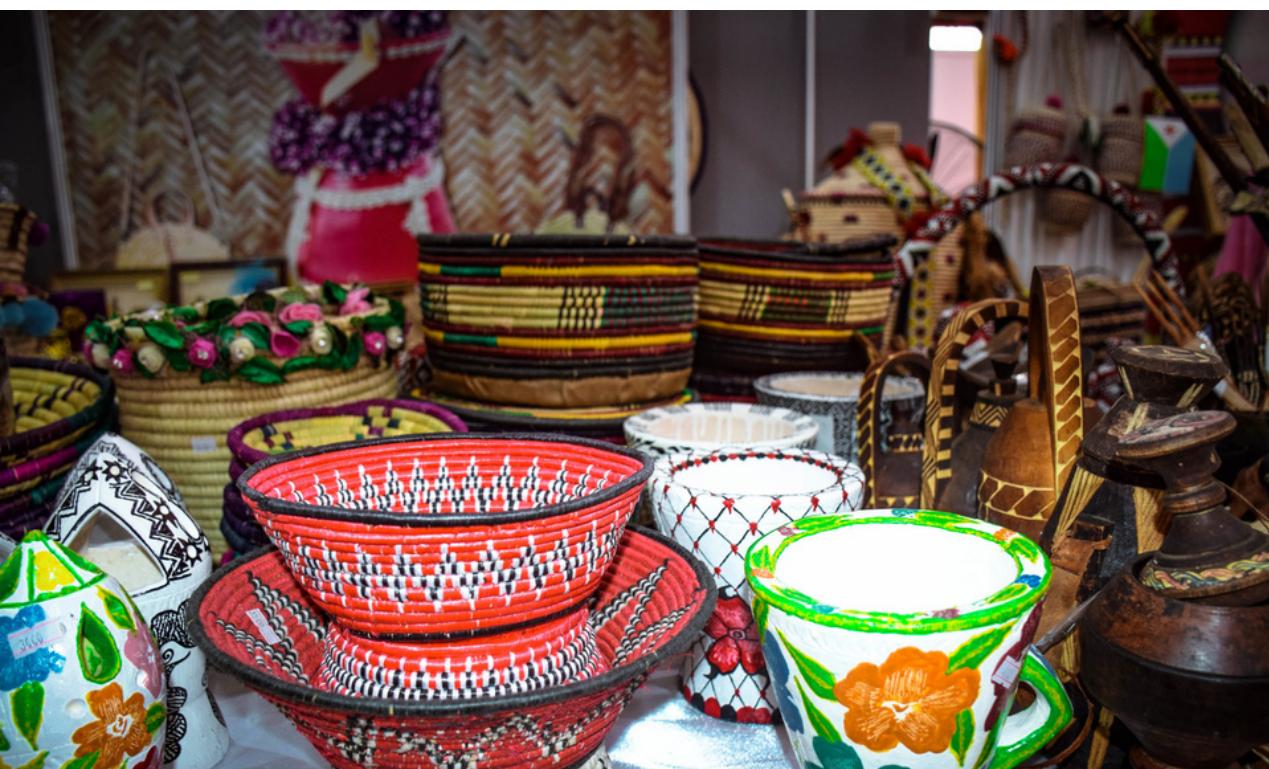
- Promotion de l'identité culturelle
- Sauvegarde des patrimoines
- Consolidation de l'éducation artistique et culturelle et développement des compétences
- Renforcement de la gouvernance de la culture avec une décentralisation accrue
- Intégration de l'économie culturelle
- Rayonnement culturel régional

## Outils et institutions du MJC

Ce premier cadre institutionnel sera renforcé par l'élaboration par le MJC de « l'Etude préliminaire de la situation du volontariat / du bénévolat au sein des Centres de développement communautaires (CDC) en 2021 » et du « Statut de l'artiste en 2022 », deux études issues des recommandations de la « Politique culturelle 2019-2035 », de même que la fusion de l'ensemble des Etablissements Publics à caractère Administratifs(EPA) du MJC en une Agence Nationale pour la Promotion de la Culture (ANPC). Le forum national de la culture en février 2022, qui quant à lui, a rassemblé tous les acteurs culturels représentant l'ensemble des secteurs de la culture, la société civile, des chercheurs et universitaires donne lieu à des recommandations qui font état des productions de chaque secteur culturel mais aussi de ses difficultés à la fois, matérielles et humaines, ainsi que les innovations et les améliorations à apporter pour rendre notre culture rayonnante et notre industrie culturelle performante.

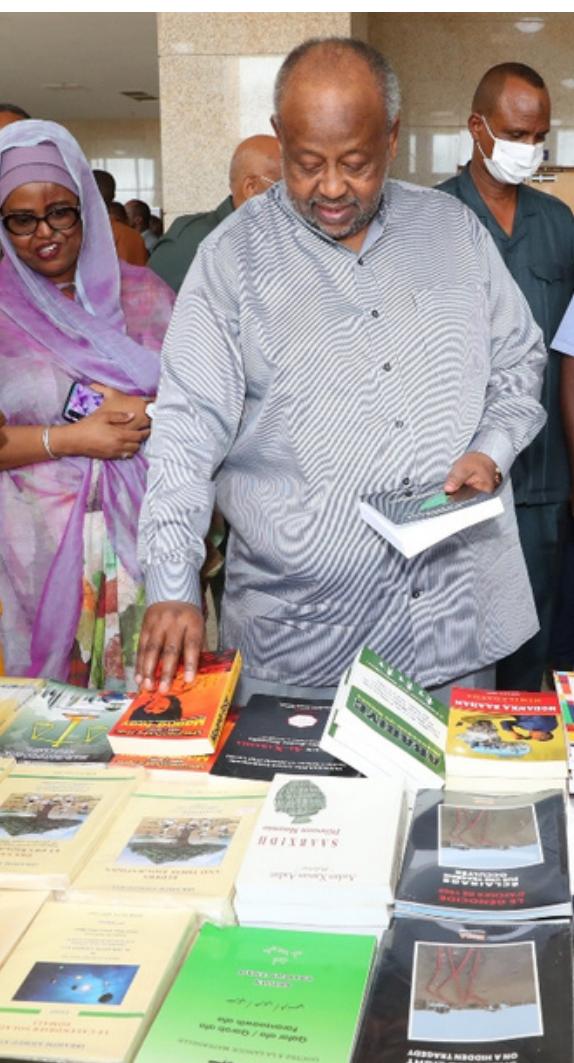
Pour finir, le décret présidentiel de 2021 qui délimite les attributions des ministères et la loi n° 162de 2022 portant sur l'organisation du MJC fixent définitivement le cadre d'action et les prérogatives du MJC.

Enfin, le MJC possède, par ailleurs, ses propres outils nécessaires pour mettre en place la stratégie de sa politique culturelle et répondre à la fois à l'attente longtemps exprimée par le milieu culturel et être en conformité avec les directives du cadre global de la politique du pays et la forte volonté politique ainsi exprimée. « L'élaboration de la politique culturelle 2019-2035 » et de même que « Le plan d'action culturel 2019-2023 » voient le jour et servent d'instruments de travail au MJC.



Le tableau suivant réunit l'armada des textes institutionnels et juridiques, de même que la pléthore d'institutions dont dispose le MJC pour construire une culture qui doit être possédée par tous, notamment les plus jeunes, et dotée de moyens technologiques modernes pour être en phase avec le monde d'aujourd'hui.

Domaines culturels	Textes institutionnels et juridiques
Outilage institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Vision Djibouti 2035</li> <li>- Plan National de Développement Djibouti ICI (PND)</li> <li>- SCAPE 2015-2019</li> <li>- Politique culturelle 2019-2035</li> <li>- Plan d'action de la politique culturelle de Djibouti 2019-2023</li> <li>- Organigramme du MJC</li> <li>- ANPC : Agence Nationale pour la Promotion de la culture</li> </ul>
Valorisation des instances culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée nationale de l'artiste</li> <li>- Journée internationale des langues maternelles</li> </ul>
Institutions	
Lecture, livres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut Français de Djibouti IFD</li> <li>- Centre de Recherche, d'Information et de Production de l'Education Nationale CRIPEN</li> <li>- Centre de Lecture et d'Animation Culturelle CLAC</li> <li>- Bibliothèque Nationale BN</li> <li>- Archives Nationales AN</li> <li>- Mini-bibliothèques des régions</li> </ul>
Art	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut Djiboutien des Arts IDA</li> </ul>
Social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre de Développement Communautaire CDC</li> </ul>
Propriété intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service du droit d'auteur SDA</li> </ul>
Technologie et innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre d'Appui pour la Technologie et l'Innovation CATI</li> </ul>
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrimoine culturel immatériel PCI</li> </ul>



# La culture, réalité et atouts

## Etat des lieux de la culture

La culture est à la fois un sentiment incorporé d'appartenir à un groupe, une société possédant ses propres valeurs et repères, ses traditions et coutumes qui la distingue des autres groupes ou sociétés, bref ce qu'on appelle communément une identité, mais aussi objectivement des institutions, des biens mobiles (artisanat, arts plastiques et visuel, cinéma...) ou immobiles (sites natures, historiques ou archéologiques, architecture et urbanisme, monuments...), des savoir-faire (différents corps de métiers traditionnels), une production littéraire orale ou écrite etc. Etablir l'état de lieu de la culture djiboutienne revient à fournir une photographie fidèle à un moment donné de l'ensemble de ces secteurs.

## Culture traditionnelle

Par culture traditionnelle s'entend l'ensemble des productions orales de la campagne telles que les chants, les danses et différents genres poétiques. Elles restent très vivaces malgré l'éloignement avec l'espace rural qui demeure le lieu naturel de cette littérature où elle est majoritairement produite par tout le monde (hommes et femmes) et à tous les âges. Là-bas, les gens gardent encore leur mode de vie dans un environnement qui leur est propre, dont ils connaissent les dangers mais également les ressources. Ils possèdent aussi une langue peu contaminée qu'ils déplient dans la poésie, le genre majeur, avec ses figures de style et un parler rarement direct mais toujours voilé tant il est vrai qu'il ne faut jamais « dévêtir la langue ».

Avec l'urbanisation, la sédentarisation et le contact avec des cultures exogènes (arabe, juive, indienne ou occidentale) arrivent d'autres genres qu'on appelle modernes comme le théâtre, la chorégraphie des danses modernes ou le one-man-show. Le théâtre, le plus ancien des genres modernes, embrasse un énorme succès des années 60 à 90, mais il connaît un réel déclin depuis 2000, faute de reprise des jeunes auteurs, les aînés étant trop vieux ou décédés, mais aussi faute de public, les jeunes générations fortement scolarisées délaisseant ou sont peu enclin à le pratiquer. Les jeunes sont plus tournés vers la danse moderne qu'ils exercent en tant qu'amateurs et surtout le one-man-show qui a eu un certain succès avec un comédien comme Rachid Nour avant de retomber lui aussi.

## Culture moderne

- Ce sont essentiellement les arts plastiques et visuels, et le cinéma. En plus de facultés naturelles que possède chaque artiste par rapport à son art, ceux-ci nécessitent une formation académique des arts de l'audio-visuel dispensée par l'université de Djibouti (UD) et pour les arts plastiques par l'Institut djiboutien des arts (IDA).
- Ces arts nouveaux qui demandent beaucoup des moyens et une solide formation, malgré quelques figures prometteuses, demeurent à un état de balbutiement et donnent lieu à une production somme toute modeste.
- La pratique du septième art est tout nouveau dans notre pays. Les courts métrages, des commandes de la RTD à l'occasion des fêtes religieuses ou dans le cadre du développement culturel, existent depuis l'indépendance. Certains connaissent un franc succès et bénéficient de multiples rediffusions. Les longs métrages commencent à se développer notamment par des membres de la diaspora : la djibouto-canadienne Lula Ismael produit deux films, Laan en 2011 et Dhalinyaro en 2017, qui ont marché et le somalo-finlandais Khadar Aydarus Ahmed sort en 2021 Xaaskii xabaal qodaha, « La femme du fossoyeur ». Ce dernier tourné à Djibouti reçoit l'étalon d'or du dernier FESPACO de Burkina Faso.

Enfin, Djibouti est le cadre naturel pour le tournage des films en lien avec notre région. Le pays a servi de décor à quelques grosses productions, entre autres « la chute de faucon noir » de Ridley Scott en 2001, « La Fleur du désert » en 2008, réalisé par Sherry Hormann et produit par Peter Herrmann ou encore « La guerre des cartels » de Stefano Sollima tourné en partie à Djibouti en 2018 pour n'en citer que celles-ci.

## Patrimoine matériel

Un patrimoine est la somme des biens matériels et immatériels propres à une culture qui bâtit son identité. Le patrimoine matériel comprend deux grands secteurs : patrimoine matériel naturel et celui construit par l'urbanisme.

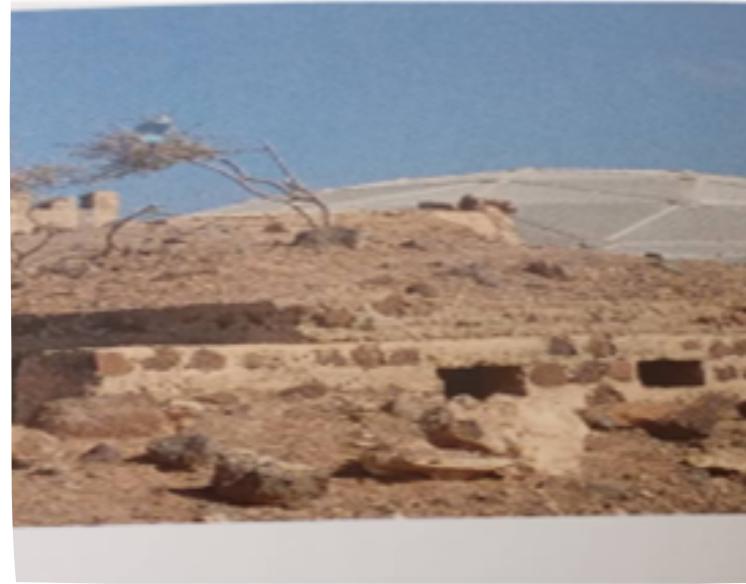
### Patrimoine naturel

L'ensemble des sites terrestres et marins est dressé ici très succinctement. Parmi les sites terrestres, il y a les forêts et notamment celle millénaire du Day qui dépérît au fil du temps. De 7500 ha au début du XXème siècle, elle perd les 2/3 de sa superficie dans les années 1950 n'étant plus 2300 ha avant d'être réduite à 800 ou 900ha de nos jours. Elle est une réserve naturelle pour les espèces végétales et animales vivant dans le massif du Mont Goda.



### La forêt du Day

Ensuite viennent les sites historiques liés à la colonisation du pays par la France. Il y a ceux qui témoignent des moments douloureux de celle-ci comme le Barrage de Balbala dont le Mémorial de EEGA sauvegarde le souvenir ou encore les fortifications de la Seconde guerre mondiale toujours à Balbala et à Nagad, vestige de la résistance contre les Italiens ; et d'autres qui révèlent simplement du passage des Français dans notre pays. Ainsi, on peut citer les demeures d'Henri de Monfreid ou de Léonce Lagarde à Obock, le premier gouverneur, et toujours dans cette même ville, le cimetière marin français, le phare de Ras-Bir, les mangroves de Godoria, la ville d'Obock étant le premier lieu de l'installation des Français en République de Djibouti.



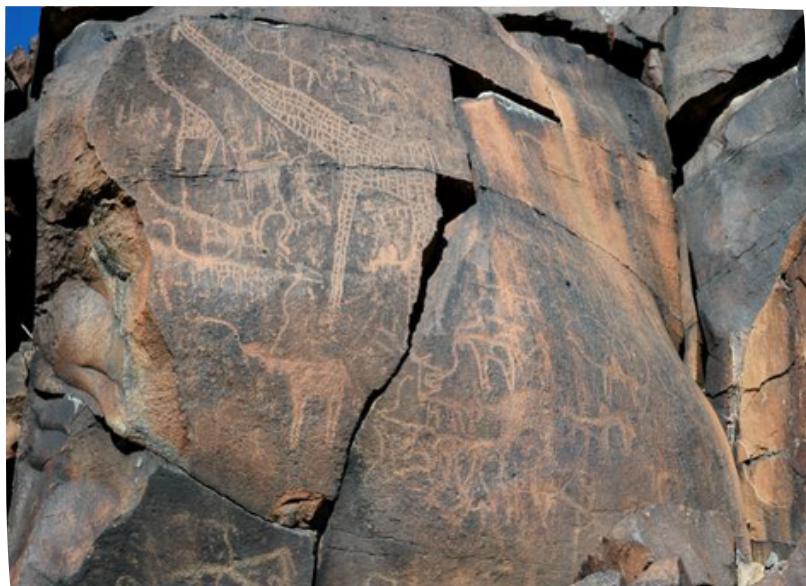
Fortification de Nagad



Phare de Balbala



Les sites archéologiques sont innombrables et disséminés sur tout le territoire. Ceux qui datent du néolithique sont les plus nombreux et occasionnent de fouilles importantes des équipes de l'Institut de Recherche Archéologique et Historique (IRAH) du CERD. Parmi ceux qui sont ouverts au public se trouve Abourma, le site préhistorique de Balho, dans la région de Tadjourah, qui s'étend sur 3km de gravures rupestres relatant l'organisation et la stratification sociale ainsi que le mode de vie des hommes ayant vécu dans la région.



Gravures rupestres d'Abourma



Iles Moucha et Maskali



Iles 7 frères

Le pays possède enfin une large façade maritime longue de 372 km avec trois unités géomorphologiques isolées qui sont les îles Moucha et Maskali, celles Sept frères et celles de Haramous. Au nombre de sites marins, on compte des nombreuses plages d'une beauté naturelle et des fonds marins propices à la plongée, abritant une grande variété d'animaux, parmi laquelle de multiples espèces de poissons.

### Patrimoine architectural

#### Place du 27 juin



L'architecture de la ville de Djibouti qui a cent trente-six ans (1887-2023) aujourd'hui atteste de l'empreinte des premiers bâtisseurs qui étaient des Yéménites et les colonisateurs français, les autochtones d'origine nomade ne possédant pas ce savoir-faire. On retrouve ces styles dans le centre-ville, notamment les immeubles anciens qui entourent la Place du 27 juin comme le bâtiment abritant la mairie ou encore celui de la Maison du tabac marqué par l'influence indienne.



La mairie



La maison du tabac

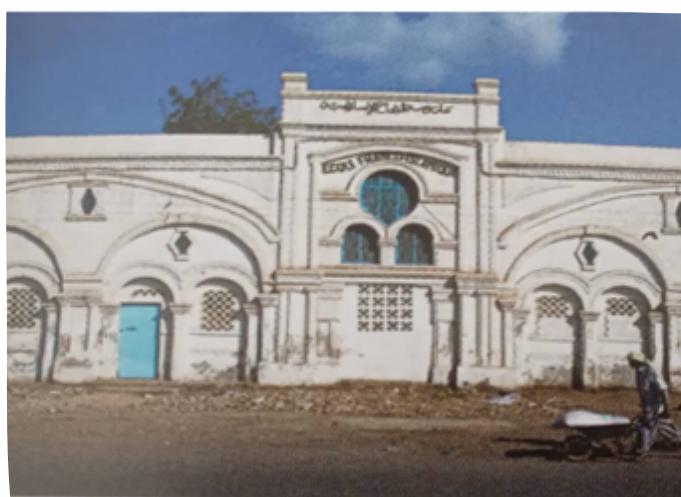
## Centre de prévention et d'éducation sanitaire



L'urbanisation mise en place depuis l'indépendance, tant à elle, s'est développée avec la croissance économique de vingt dernières années. Elle chamboule la séparation ancienne de la ville en deux sous la colonisation, avec la « ville haute », bâtie en dur où habitaient les administrateurs blancs et leurs familles, et la « ville basse » dont les maisons sont construites avec des matériaux légers de fortune où vivaient les autochtones. Le développement de la banlieue de Balbala qui s'est étendue de manière extraordinaire avec l'arrivée massive des nomades venus de l'arrière-pays, il faut ajouter la naissance de nombreuses cités où habite la classe moyenne qui se multiplient dans toutes les parties de Djibouti-ville et à Balbala. Le signe particulier de cette modernisation de l'urbanisme est le fait que les nouvelles cités sont composées essentiellement de maisons en duplex ou de villas avec jardin et clôture (Gabode, Haramous, Hamdani, Salines-ouest...)

D'autres monuments datant de cette époque sont toujours fonctionnels : L'ancienne prison devenue le centre de prévention et d'éducation sanitaire ou encore l'école franco-islamique.

### Ecole Franco-Islamique



La liste des sites cités, à titre d'exemple dans ce document, n'est toutefois pas exhaustive.

## Patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel repose sur un ensemble de productions orales et des savoir-faire qui se transmettent oralement.

### Productions orales

Les productions orales diffèrent des paroles proférées quotidiennement, ce sont des dits extrêmement codifiés, où un soin particulier a été porté à la fois sur la forme et sur le fond. A titre illustratif, concernant le patrimoine oral somali, il y a le Suugaan, « la littérature ». Elle se compose de tix, « genres versifiés » que sont la maanso, « poésie » et les heello, « chants traditionnels » et tiraab, « genres en prose », tels que sheeko, « conte », maahmaah, « proverbe », googa cigalle, « devinette pour enfant », hal xidhaale, « devinette pour adulte »... Hommes et femmes les pratiquent et à tous les âges. Riwaayadaha, le théâtre, genre nouveau, entièrement en vers, intègre dans sa composition nombre des patrons métriques des genres versifiés dans les dialogues, les monologues et les chansons. Sur le plan formel, la versification a longtemps fait le succès du théâtre, car les spectateurs retrouvaient dans ces récréations des images et des métaphores connues d'eux, un mode de vie qui était le leur, les repères d'un univers qui leur était familier et dont ils possédaient les codes. Son abandon dans les nouvelles pièces et le privilège exclusif accordé au seul critère comique de la nouvelle production théâtrale provoquent le déclin du théâtre classique.

### Savoir-faire

Le savoir-faire traditionnel renvoie à deux secteurs : la fabrication d'objets culturels, communément appelée l'artisanat et des corps de métiers tels que le cordonnier, le pêcheur ou le forgeron. Ces savoir-faire qui se transmettent de manière familiale ou entre amis gagneraient à être démocratisés et popularisés avec l'abandon de toute forme de discrimination.

Par leur diversité, l'importance variable de leur étendue et le potentiel économique que ces différents secteurs peuvent générer montrent que le pays est doté d'atouts certains qui lui permettent d'envisager objectivement un réel développement. Le but du présent plan d'action stratégique culturel est de rendre concret le projet d'une culture possédée par tous dans un premier temps, une culture dont l'exploitation de ses secteurs participe au développement du pays et à son rayonnement dans le monde dans un second temps.

# Analyse des atouts culturels

L'exposition succincte des différents secteurs culturels issus des recommandations du forum national de la culture qui s'est tenu en février 2022, auxquelles il faut ajouter les données collectées lors d'une mission de terrain dans les régions d'intérieur fin août 2022 et Djibouti-ville fin septembre ont permis l'établissement du tableau de la culture dans notre pays et facilite dans un second temps d'interroger la vitalité de chaque secteur, l'étendue de son développement, son enracinement dans le tissu social et les valeurs dont il est porteur et enfin l'autonomie économique ou financière qu'il procure à ses détenteurs ou à ceux qui s'adonnent à ces activités.

Pour le besoin de cette analyse, il est procédé à un regroupement des secteurs culturels en trois grands pôles :

1er pôle : Savoirs traditionnels et transmission informelle  
2ème pôle : Lieux de formation et d'acquisition des savoirs culturels

3ème pôle : Lieux de production, d'exposition et de rayonnement culturel

## Savoirs traditionnels et transmission informelle

Ils recoupent trois secteurs culturels que sont les langues nationales, les productions orales en langues nationales et enfin le corps de métiers traditionnels, trois secteurs qui ont en commun la détention des savoirs ancestraux acquis de manière informelle.

## Langues nationales (LN)

Il s'agit du somali et de l'afar, les langues de deux de trois communautés du pays, autrefois appelées langues maternelles, la langue de la troisième communauté, l'arabe, étant une des langues officielles du pays avec le français. Malgré, leur statut de LN, elles ne sont pas enseignées.

Cette lacune combinée avec l'analphabétisme relatif des femmes avait déjà alerté le Ministère de la femme et de la famille qui organise des campagnes d'alphanumerisation pour les femmes et les jeunes filles déscolarisées dans les locaux de l'association de l'Union nationale des femmes djiboutiennes (UNFD), à côté des formations plus classiques en couture et en cuisine.

Pour cette raison, l'EN doit se saisir de la question de l'enseignement des LN conformément aux directives de la politique générale du pays et à sa volonté de réappropriation de la culture par les jeunes.

La convention entre le MJC et le MENFOP facilitera cette collaboration. Par ailleurs, l'importance idéologique et politique des LN est attestée par la mise en place d'un institut de recherche uniquement dédié aux LN qu'est l'Institut des langues de Djibouti (ILD) dont les missions sont de :

- Collecter les genres oraux et les publier en version monolingue ou bilingue
- Tenir des colloques, de séminaires de formation, de symposiums sur les LN
- Faire des publications scientifiques (articles et ouvrages)
- Editer les ouvrages en LN quelle que soit leur genre : recueils (chants, poésie, proverbes, contes, devinettes...), ouvrages de fiction (romans, nouvelle, théâtre), des dictionnaires monolingues, bilingues ou trilingues...
- Corrections et expertises des manuscrits en LN avant leur publication
- LN font l'objet d'étude (masters et thèses)
- Cours linguistiques de LN à l'UD...

L'ensemble de ces missions participe à la sauvegarde, la transmission, la vulgarisation et à la standardisation des langues nationales.

Le second organe mobilisé dans la sauvegarde et la transmission des langues nationales est les associations Somali Speaking Pen (SSPEN) et Afar Speaking Pen (ASPEN) chargées de promouvoir les langues nationales. Les activités des deux PEN se résument en trois missions :

- La première mission est consacrée à l'organisation des célébrations liées aux commémorations et promotions, aux conférences de vulgarisation...etc.,
- La seconde concerne à la mise en place des concours de dictée en LN et des concours poétiques qui ont fait émerger un grand nombre de jeunes poètes venus des régions ou de la capitale.
- La dernière est vouée aux débats littéraires autour d'un livre ou d'un auteur avec deux émissions comme Waari qui se tenait à la Galerie God et Aqoon wanaag

Le troisième organe est la Radio et Télévision de Djibouti, la RTD. Sa vocation est à la fois de produire des programmes culturels mais également de les sauvegarder. Elle possède plusieurs chaînes en langue nationale (à la fois, des chaînes d'information et de divertissement) et émet de nombreuses émissions culturelles et récréatives qui ont eu beaucoup de succès. Parmi les grosses réussites de l'audimat en somali, il y a Gurmad dhaqan I, II et III qui a duré de 1981 à 1988 qui était un programme qui rassemblait l'ensemble des activités culturelles comme les chants, les danses et les concours poétiques, ensuite War iyo waayo arag des années 90. Parmi les émissions qui ont le plus marché : Sirta ereyga diffusée de 1995 était consacrée à la poésie, le genre versifié le plus prisé.

Plusieurs grands poètes somaliens et djiboutiens étaient invités pour évoquer l'ensemble de leurs productions qui retracent rétrospectivement les grands événements de la région. Vu le triomphe de cette émission, tix maal voit le jour quelques années plus tard. Cette fois-ci, était invité sur le plateau un seul poète qui commentait sa production. Celle-ci sera suivie de Hobol iyo habeenkii et Asalaamu caleykum où cette fois, ce sont les chanteurs et les musiciens qui étaient les vedettes. Plus récemment, il y a Qalinka iyo qoraaga, une émission sur les écrivains, Suugaanta iyo sooyaalka, une émission sur l'histoire de la poésie ou celle sur le théâtre avec Xulka masrasha.

Côté afar, Af kee feera porte sur l'écrivain et la littérature, Sugeet développe les lois de la Madqa et explique la manière traditionnelle de légiférer et pacifier les conflits, Fanni noocata est une émission consacrée aux chanteurs et à leur production et qui retrace leur biographie, enfin les émissions Ixig ixiga sur les devinettes et Inkayro inki qangara que l'on traduit par « Un jour, un mot » qui explique la formation des mots et leur signification, participent à la culture générale.

L'ensemble de ces émissions ont eu un succès retentissant car elles sont regardées dans toute la sous-région et constituent les archives des productions.

## Productions littéraires orales

Il s'agit des chants et des danses traditionnels et les genres poétiques. Les premiers véhiculent des paroles patrimoniales réalisées dans les moments festifs dans lesquelles tout le monde s'identifie. La justesse de leur exécution, l'harmonie des battements de mains et des pieds, la cadence soutenue des mouvements, la mélodie du chant et le spectacle ravissant des costumes créent l'émerveillement des spectateurs. Ils avaient lieu après la saison des pluies, lorsque l'herbe étant verte et que l'eau ruisselant, les jeunes gens se divertissent en se rivalisant durant les longues soirées.

Une forme d'organisation sociale comme fiqma chez les Afars chargée de la cohésion sociale les pratique régulièrement de nos jours et les transmet à la jeunesse. La direction de la culture coordonne ces festivités dans les régions et la capitale.

L'éloignement avec la campagne, la citadinité et le dédain des traditions qu'elle entraîne font que ces danses ont de moins en moins de succès auprès de la jeunesse au point où, aujourd'hui, pour les jeunes citadins, leur apprentissage nécessite une formation dans les maisons de culture ou dans les CDC. Des moniteurs bénévoles peuvent prendre en charge ces formations. Leur travail gagnerait en efficacité s'ils bénéficient d'un local dans les CDC pour les répétitions et l'achat des costumes pour les parades.

En plus d'être divertissantes, ces soirées récréatives égaient et permettent de maintenir le lien avec ses racines. De cette manière, habité par sa culture, l'individu avance dans la vie confiant.

Images de la fiqma de Tadjourah qui a réuni plusieurs dizaines de danseurs lors de ces festivités.



Les seconds, des productions individuelles, jouissent toujours de leur aura d'antan car la poésie demeure très appréciée. Cette pratique dont la fortune semble éternelle gagnerait à être mieux encadrée avec la mise en place des concours locaux, nationaux ou régionaux avec attribution de prix et récompenses. La réussite de ce genre réside dans la complexité de sa métrique, l'exigence d'un vocabulaire recherché, l'usage des tropes, l'exclusion des termes étrangers etc. Ces productions servent de creuset de préservation à des sociétés de l'oralité que les récitations poétiques et les longues soirées récréatives maintiennent vivaces.

## Jeux traditionnels

Il s'agit d'activités ludiques auxquelles se livrent les adultes, qui au même titre que les chants et danses, servaient à divertir les gens à la campagne. En juillet 2022, le MJC prend l'initiative de dépoussiérer ces pratiques quelque peu délaissées en entamant une vaste campagne de sensibilisation à travers les régions et en organisant des concours qui ont eu beaucoup de succès. Parmi les jeux qui ont été retenus, il y a ceux qui appartiennent aux jeux de société comme le shax, le jeu d'échecs somali, ou ryo ka dhalis (xabuxa en afar) et des jeux sportifs comme le gocos (koqso en afar) et xambaaro (cayla en afar). La jeunesse en se réappropriant ces pratiques étend ses connaissances en matière de jeux et renoue avec ses traditions. L'étape suivante sera la modélisation numérique qui modernise ces jeux pour que les jeunes puissent les jouer sur les écrans de leurs tablettes ou de téléphones.



Shax



Riyo ka dhalis ou Xabuxa

## Corps de métiers traditionnels

Les nomades dédaignent les métiers manuels et pratiquent un nombre limité des activités consistant à fabriquer des objets ou transformer la matière. Par conséquence, ils ont un corps de métiers traditionnels réduit comme le cordonnier ou le forgeron utiles à la communauté. Leur averse de ces métiers contraint les adeptes à se constituer en castes honnies par les autres clans. La démocratisation des métiers manuels et l'abandon de cette attitude culturelle discriminante permettront une meilleure intégration économique.

Dans cette optique, ils seront rejoints par d'autres activités féminines comme l'artisanat. Le grand défaut de cette pratique en cours dans toutes les communautés nationales (Somali, Afar et Arabe) fait que la production réduite est exclusivement destinée au tourisme ou à une clientèle nationale haut de gamme (ministères, ambassades, grands hôtels...). La diversification des matières premières (le travail sur la paille ou l'osier dans des réalisations monotones tarit la créativité), l'introduction des nouvelles matières (la craie, le plastique, le bois, l'aluminium...) et surtout le fait qu'ils doivent être accessibles à toutes les bourses rendraient cette production rentable et atteindrait une clientèle plus large que les seuls ambassades ou ministères. Les artisans peuvent s'associer entre eux (les femmes peuvent travailler avec des charpentiers ou des ferrailleurs pour la fabrication d'objets culturels encadrés) pour amortir les coûts, booster les ventes et les pérenniser par le bas prix.

D'un autre côté, la couture peut se greffer sur le travail artisanal des femmes. La fabrication des taies d'oreiller, des draps, de couvertures, des mouchoirs, des serviettes de table par exemple attirera une nouvelle clientèle. Dans le même ordre d'idée, on peut ajouter la teinture des tissus ou la fabrication des savons ou des détergents bio à partir des fruits et des légumes. De cette manière, l'innovation est capitale pour dynamiser le secteur et arriver à une rentabilité satisfaisante.

Enfin, des formations dans des pays ouest africains, Madagascar ou l'Inde, plus avancés dans ces secteurs, sont indispensables et faciliteront la transition. On passera ainsi d'une activité à faible rendement et pratiquée à ses heures libres à un vrai métier générateur de revenus.

## Lieux de formation et d'acquisition des savoirs culturels

Cultiver les individus est en tout point semblable à les éduquer. L'opération nécessite une formation académique en matière de références culturelles et artistiques, des ressources humaines spécialisées, des infrastructures de formation, de production, de préservation, de promotion et de diffusion.

Commencant par les lieux de formation et de promotion classiques, dépositaires des savoirs que sont les écoles et les universités. Dans ces endroits, l'objet livre est sacré. Porteur des connaissances millénaires qui se sont construites avec le temps, il est la passerelle entre les époques, entre les sociétés, entre les individus.

## Education culturelle et artistique

Dans nos sociétés de l'oralité, la transmission culturelle se fait oralement, par l'observation empirique et la mémorisation.

## Université de Djibouti

Pour échapper aux contingences liées à la perte de mémoire, aux effets du temps et à la défaillance humaine, la transposition par l'écriture est essentielle. Pour cette raison, la structure de l'enseignement offre un certain nombre avantages au transfert du patrimoine dans tous ses aspects. Ce transfert peut se faire de manière formelle par l'EN, l'UD ou l'IDA, mais aussi de manière informelle par d'autres instances relevant de la culture, telles que la RTD, la BN ou les AN entre autres.

### Le livre

Une des avancées majeures de l'humanité, le livre est un produit fini, issu de révolutions successives de l'écriture au progrès de l'imprimerie jusqu'à notre monde moderne noyée sous l'imprimé. Il est synonyme de savoirs et des connaissances, sa fréquentation assidue conduit à l'érudition, il est également synonyme d'évasion et de découverte. Tout en étant immobile, il permet d'aller à l'encontre des cultures et des peuples du monde.

Toutefois, à Djibouti, il demeure encore un objet de luxe pour une bonne partie de la jeunesse. La baisse des coûts d'achat par la mise en place d'éditions bon marché doit s'accompagner de l'instauration dès le jeune âge chez l'enfant de l'habitude de la lecture à l'école ; cette culture ainsi contractée ne vous quitte plus par la suite quelle que soit la profession exercée.

N'oublions pas, pour finir, que le premier verset coranique et la première injonction divine fut : « lis !»

### Education Nationale

L'intégration d'une éducation culturelle harmonieuse à l'Education Nationale enrichira l'enseignement classique des différentes disciplinaires scolaires. Elle portera sur la transmission, la connaissance, la réappropriation et la valorisation des faits culturels. Les jumelages se font d'autant plus naturellement que les domaines sont proches : l'archéologie et les monuments historiques seront vus en cours d'histoire, l'urbanisme et l'architecture en géographie, la poésie orale en littérature, les Langues Nationales enseignées comme cours de langue au préscolaire et primaire...etc.

Cette éducation sera parachevée par un enseignement moral et civique qui éclaire les élèves sur leurs droits et devoirs, les responsabilités qui leur incombent ; un bagage essentiel pour se construire et devenir adulte. L'effet escompté de cette éducation morale est d'inculquer à la jeunesse des principes solides d'humanité, de tolérance et du respect de l'autre qui la préunissent de tomber dans la délinquance et les problèmes de drogues. Les jeunes seront mieux outillés pour ne pas céder aux tentations d'extrémisme et de radicalisme.

Ces principes renforcés par l'amour du travail, la reconnaissance et la valorisation de toute activité professionnelle dès l'instant où elle est génératrice des revenus mettront les jeunes définitivement à l'abri. Ces efforts constituent l'objectif vers lequel doit tendre toute la société, car il n'y a pas de sous-métiers ou d'activités honteuses.

Enfin, ces disciplines seront complétées par un enseignement artistique avec des cours de dessin, de peinture ou d'arts dramatiques comme la danse ou le jeu théâtral. Une telle formation complète éveille les sensibilités artistiques des élèves pour une meilleure préparation vers une orientation choisie dans les métiers artistiques.

Dans cette même optique, l'enseignement universitaire à l'Université de Djibouti viendra renforcer et compléter la formation initiale octroyée par l'Education Nationale. L'ouverture d'un département de littérature orale permettra l'enseignement de nos littératures écrites en Langues Nationales et d'étudier leurs linguistiques avec pour objectif un grand nombre de travaux de recherche produits et l'extension des thématiques de recherche en rapport avec nos cultures. L'agrandissement du département de l'audiovisuel, quant à lui, permettra d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants intéressés par les métiers comme photographe, preneur de son et les autres métiers de l'intermittence du spectacle à une époque où le cinéma est appelé à se développer de notre pays.

### Enseignement des métiers de la culture et des Arts

Les métiers de la culture et des arts requièrent des compétences professionnelles qui permettent aux artistes de vivre de leurs talents. La formation à l'IDA, si elle octroie un enseignement supérieur à des bacheliers, vient compléter et parachever des enseignements artistiques et culturels qui ont commencé à l'Education Nationale. Appelé à devenir un département des études supérieures en arts, l'IDA doit subir une profonde restructuration de sa direction, des enseignements qu'il dispense, des formateurs et des élèves. L'admission se fera sur concours à partir du baccalauréat d'élèves motivés et intéressés par une carrière dans les métiers artistiques. L'institut supérieur des arts dispensera plusieurs formations distinctes comme une formation en arts dramatique, arts de scène, arts plastiques et visuels. L'avantage de ces formations est les nombreux stages pratiques qui les accompagnent et qui préparent de manière concrète les élèves au monde du travail. En y ajoutant des prix qui récompensent les meilleurs candidats, ils seront fin prêts pour leur intégration dans le milieu professionnel. Enfin, ces formations peuvent être parachevées par la préparation à des métiers qui allient spectacle et sport comme le magicien, le marionnettiste ou encore l'acrobate pour préparer les métiers du cirque.

### RTD, BAN

Parallèlement des formations académiques et pratiques, des institutions comme la RTD ou la BAN peuvent prendre, en charge de manière conjointe, les volets diffusion, sensibilisation et vulgarisation de données qui portent sur l'environnement, la question du genre ou encore le patrimoine. A travers des séries de débats, de conférences ou d'expositions, la sensibilisation, par exemple, sur les dégâts causés à l'environnement comme la saleté, les dépôts sauvages des ordures, les déchets plastiques ou encore les risques occasionnés par la déforestation ou le déboisement dans une région régulièrement frappée par la sécheresse, les maladies endémiques ou la famine peuvent avoir de l'écho.

## Ecole du berger

Ces institutions peuvent participer également à la vulgarisation de divers aspects du patrimoine : les sites naturels, l'archéologie, l'exploration des fonds marins ou les plantes médicinales. Là aussi, le gouvernement a vu l'intérêt de la sauvegarde de ce dernier secteur patrimonial en créant un institut de recherche médicinale (IRM) au CERD. Les équipes composées d'ethnobotanistes pour la collecte des plantes, des chimistes pour l'analyse des molécules et des biologistes pour leurs applications thérapeutiques établissent des liens de confiance avec les praticiens de la médecine traditionnelle en les sensibilisant sur la déperdition dans la transmission de ces savoirs car les dépositaires sont de moins en moins nombreux.

Enfin, l'éducation religieuse des conférences islamiques via la radio ou la télévision qui ont toujours bercées la vie des populations comblent un bien-être moral qui équilibre la vie des individus et lui donnent sens. La vie des Djiboutiens est scandée par les fêtes religieuses et autres cérémonies sacrées qui la régulent et leur servent de fanal dans leur cheminement spirituel.

## Education culturelle en matière du genre

La culture est un domaine où l'intégration du genre se fait le plus naturellement possible. D'un côté, les femmes participent aux activités culturelles, elles possèdent d'autres qui leur sont propres et dans lesquelles elles s'épanouissent (poésie, chants et danses, théâtre fabrication d'objets culturels...). La mise en place d'un quota pour les femmes dans les formations des artistes plasticiens assurera leur intégration économique dans les nouveaux arts.

De l'autre, l'attention portée depuis quelque temps dans notre pays à la condition de la femme et les efforts consentis par le gouvernement depuis 1999 en matière des droits de la femme et du bien-être de la famille se sont traduits par des avancées politiques notables : plusieurs ministères, dont celui du MJC, sont occupés par des femmes, le tiers de la représentation nationale au parlement est composé par de femmes, sans oublier les actions d'alphabétisation, de formation dans des métiers comme la cuisine et la couture donnée par l'association de l'Union des femmes djiboutiennes.

Un volet juridique pour l'application des droits de femmes et la réprehension d'actes délictuels commis à l'endroit des femmes accompagne ces avancées politiques : une cellule d'écoute et un code de la famille que les traditionalistes jugés trop progressiste. Cette sensibilisation s'étendra sur les abus sexuels, l'inceste au sein des familles, les violences faites aux femmes, le mariage forcé, le mariage précoce, la pratique des MGF ou la prostitution de plus en plus banalisée qui prend des proportions inquiétantes.

D'un autre côté, l'éveil portera aussi sur les drogues et l'extension de la consommation de la chicha, l'absorption de plus en plus généralisée de la marijuana et autres stupéfiants pris sous forme de comprimés produits dans la sous-région qui sont extrêmement nocifs.

Dans le cadre de la promotion culturelle auprès des collégiens et lycéens djiboutiens, va être mise en place à Assamo une structure d'accueil nouvelle dans son genre, une première dans l'histoire de notre société. Il s'agit du projet d'une association de la localité agricole d'Assamo de mettre en place « l'Ecole du berger », une sorte d'internat aux dimensions modestes. Cette sorte de colonie de vacances nomade ambitionne d'inculquer aux jeunes citadins les rudiments de la vie de la campagne avec des séances pratiques de gardiennage de troupeau, de la traite des bêtes ou du spectacle de leur sacrifice, de bivouac en pleine nature, des corvées d'eau et de bois.

L'école du berger souhaite constituer un trait d'union entre un monde de la campagne de plus en plus méconnu et une jeunesse à la recherche de ses racines. Encadrée par des moniteurs expérimentés, le souhait de ses promoteurs est de donner un aperçu de la vie de leurs ancêtres et d'un mode de vie pas si lointain que cela. Cette structure qui comprendra un dortoir, un réfectoire mais aussi des cheptels, des champs, combinant la réalité rurale avec un minimum de confort matériel demande un investissement qui séduira, sans nul doute, les promoteurs amoureux des loisirs naturels. Ces excursions champêtres éloignent les jeunes de la consommation des drogues, de l'influence néfaste de l'hyper connectivité dans les réseaux sociaux et internet et leur permettra de renouer avec les joies simples de la nature.

## Rôle des associations, la société civile et les acteurs culturels

L'avantage de la structure associative est qu'elle est apte à tout projet dès l'instant où les membres sont suffisamment motivés et pas seulement attirés par le gain obtenu dans les projets gouvernementaux ou d'organismes internationaux. Lorsqu'elles remplissent correctement leur rôle, elles ont une fonction essentielle et complémentaire aux actions de différents ministères. Concernant le MJC, nombre d'entre elles dans les régions travaillent sur l'environnement, les chants et danses traditionnels, l'artisanat, les productions orales, l'entraide, la solidarité ou le soutien scolaire...

En mettant une plateforme qui les réunit, le ministère coordonne leurs actions et les rend plus efficaces. De cette manière, elles se connaîtront mieux et pourront établir des liens de coopératives locales ou interrégionales ou autres entre elles, exposeront leurs productions ou leurs activités, notifieront leurs doléances etc.

Le MJC sera mieux à même de les cibler pour des actions ponctuelles telles les sensibilisations, pourra mieux les doter et orienter les activités, les aidera à monter leur projet et mieux les défendre, leur octroyer des stages de formation dans le pays ou à l'étranger...

Les moniteurs bénévoles ou volontaires issus des associations interviendront également dans les CDC pour octroyer des stages de formation auprès des jeunes dans les différents domaines mentionnés plus haut, rendant l'action des CDC plus apte pour répondre aux attentes des habitants des quartiers. Ils interviendront enfin dans les écoles maternelles, les primaires et les collèges pour le comptage des genres oraux, l'apprentissage des danses ou l'organisation des spectacles.

Les apprentissages culturels ainsi échelonnés et dispensés par ces différentes institutions parachèvent la formation des jeunes et de moins jeunes en matière de culture.

Enfin, le tissu associatif a la vertu inclusive d'intégrer les personnes à besoins spéciaux où elles trouvent leur place, selon leurs compétences, dans le monitoring des activités culturelles.

## Lieux de production, d'exposition et de rayonnement culturel

Les différents domaines culturels sont diversement dotés des lieux de production et d'exposition. Il y a ceux qui sont moyennement lotis et ceux qui en sont démunis encore.

### Spectacles

Les récréations des danses traditionnelles d'autan n'avaient pas besoin de lieu spécifique, les grandes espaces libres à l'orée de la ville ou des quartiers leur servaient de théâtre. A une époque où la télévision et les réseaux sociaux n'accaparaient pas les esprits comme aujourd'hui, les habitants des quartiers se rendaient dans ces lieux et passaient leur soirée au son mélodieux des chants et le rythme cadencé par les battements des pieds et des mains jusque tard la nuit.

Cependant, avec le développement de la ville et la réduction des espaces libres la donne change. Les habitudes citadines s'installent et avec l'introduction du théâtre, un genre nouveau, la nécessité des infrastructures adéquates s'impose.

### Théâtre

Avec la naissance d'un genre comme le théâtre, la nécessité d'une salle de spectacle s'est avérée indispensable. Cela ne s'est pas fait aussitôt puisque les pièces se sont jouées des années 60 et 70 dans l'actuel stade municipal avec un décor modulable, ensuite il y a eu le cinéma Le Paris qui recevait des pièces jusque dans les 80. Le théâtre de Salines, l'unique lieu dédié au théâtre, construit en 1965, accueille un grand nombre de ces représentations. C'est un lieu intimement lié à l'histoire du théâtre dans notre pays. Régulièrement, il est l'objet de rénovation partielle ou totale comme celle de 2010 (installation des sièges plastiques sur les gradins, agrandissement de l'espace de jeu, création de plusieurs espaces de jeu, installation de puissants portiques pour soutenir les lumières, nouveau équipement acoustique, nouveau local pour la billetterie, murs de l'enceinte refaits....).

Ce lieu chargé d'histoire est quelque peu abandonné de nos jours car la production a fortement diminué. Les représentations produites depuis deux décennies concentrent leur génie qui repose sur la puissance comique d'un ou deux comédiens particulièrement doués. La pièce *Cute, Coofle et Cadaawe*, pièce éponyme jouée par trois jeunes et brillants comiques dans la première moitié des années 90 restée dans les mémoires marque cette évolution. Différente des pièces classique, car sans musique ni chanson, elle mettait en scène les mésaventures pleines de rebondissements de trois ruraux qui arrivent en ville. L'attrait pour le comique fortement influencé par la culture occidentale apportée par la scolarisation s'installe. En effet, l'autre type de spectacle qui tire son épingle du jeu est le *one man show*. Il attire un public plus tôt jeune et autonome financièrement. Rachid Nour s'est illustré dans ce genre et a connu le succès avant de retomber dans l'oubli.

Enfin, le Palais du Peuple avec sa grande salle spectacle de 620 places avec tous les équipements modernes (les différentes teintures dont certaines servent de toile de fond pour les besoins de la mise en scène, un espace de jeu absolument monumental, des sièges confortables, éclairages et sons dernier cri) reçoit les pièces de théâtre, notamment celles de Waaberi, une des plus grandes troupes de la région.

### Dances modernes

La danse moderne est l'affaire de jeunes amateurs qui forment à l'occasion une petite troupe et organisent un spectacle payant durant les fêtes et la fin de l'année scolaire. Ces spectacles ont lieu dans la salle de l'institut français de Djibouti (IFD). L'étendue et l'impact de ces représentations restent modestes.

### Autres métiers de la scène : marionnettiste, magicien, clown

L'institut des arts est invité à étendre ses formations, ainsi d'autres métiers de la scène verront le jour comme marionnettiste, magicien, illusionniste ou encore clown. Les performances de ces nouveaux métiers allient une condition physique optimale et une dextérité à manier des objets qui peuvent séduire les jeunes.

### Exposition et musée

La culture muséale est encore peu connue dans notre pays. De culture nomade faite de mouvement et de légèreté, les Djiboutiens sont peu enclins à la contemplation des peintures ou des sculptures.

Plusieurs projets muséaux thématiques sont actuellement en œuvre : il y a celui opérationnel du mémorial d'EEGA qui relate l'histoire du barrage de Balbala. Y sont exposées des archives faites d'images, des photos, d'ouvrages portant sur l'histoire du barrage et les jours sombres de la lutte pour l'indépendance. Le mémorial possède trois salles : une bibliothèque, une salle d'exposition et une autre de projection.

Le musée de la ville de Djibouti, sur le site de l'ancienne gare de la ville, est en chantier.

## Cinéma

L'inauguration de la cinématographie le 25 février 2020 se produit à une époque où cette industrie traverse une grave crise comme pour remédier à la situation. Le cinéma était fleurissant dans les années 70 à 90 avec de nombreuses salles spécialisées dans différents cinémas (indien, égyptien, américain, français). Les salles ferment les unes après les autres avec le progrès technologique et l'arrivée de lecteurs vidéo avant que le coup de grâce ne leur soit porté par l'internet dans les années 2000 et le piratage numérique des films. Actuellement, seule Star-cinéma, la salle du centre commercial Bawadi Mall fonctionne pour une programmation surtout orientée vers la jeunesse. D'où l'importance d'un partenariat pour la diffusion et programmation des projections.

Côté production, la jeune cinématographie qui manque des moyens techniques et humains a engagé quelques sortants de la formation de l'audiovisuel de l'UD et projette de produire des courts métrages avec le peu de moyens dont elle dispose. Dans un premier temps, les employés fourniront une aide technique comme réalisateur des projets qu'ils reçoivent.

Djibouti renoue également avec sa tradition de servir de cadre à de plus grandes productions entièrement étrangères ou coproduites. Dans ce sens, durant cette journée d'inauguration, le projet d'une coproduction portant sur un scénario tiré du roman Née de la côté d'Adam de Nurradin Farah est avancé.

Un concours de meilleur scénario et le récompense de sa réalisation garantirait à la jeune cinématographie de tirer son épingle du jeu et réussir sa mission de promotion des films à Djibouti. L'achat d'équipements et la recherche de sponsors constituent les défis de cette direction, avec pour objectif de sortir un film tous les un ou deux années jusqu'à ce que les cinéastes se libèrent de cette production assistée et puissent produire et vivre de leur art.

N'oublions pas enfin, le programme « Djibouti fait son cinéma » de l'IFD qui va dans ce sens.

Cette analyse éclaire le besoin de formation essentiel à la transmission des savoirs culturels. La formation offre l'avantage démocratique de dispenser les mêmes enseignements à tous. Les jeunes en apprenant ensemble leurs langues nationales, en étudiant les productions orales désormais constituées en culture nationale, le pays sortira de la perspective communautaire qui maintient la population dans une division en groupes ethniques. L'enseignement dégagera les figures littéraires ou artistiques emblématiques qui serviront de modèles, le savoir traditionnel étant possédé par tous, chaque sera en mesure de produire, analyser et comprendre les productions désormais nationales indépendamment de son appartenance clanique ou familiale.

L'enseignement moral ferait prendre conscience aux jeunes leur potentiel et leur capacité, et les préviendrait de l'attitude attentiste et passive. Une formation sur le développement personnel fera naître chez eux la volonté de réaliser et se réaliser indépendamment afin d'acquérir une autonomie.

Si ces formations sont parachevées par l'octroi des moyens matériels et humains pour se développer et être compétitif, les progrès des secteurs culturels seront notables et rentables.

## Analyse des atouts culturels

Après analyse des atouts et de faiblesses des secteurs culturels et quantification de leur potentiel économique, le cadre stratégique suivant propose des actions clairement désignées pour consolider les acquis et ouvrir des nouvelles opportunités de développement. Elles déclinées en activités concrètes conformément aux cinq orientations pour la culture définie par le PND (2020-2024) qui posait la politique générale du gouvernement. Ces cinq orientations seront les cinq objectifs du plan d'action stratégique culturel du Ministère en charge de la Culture. A travers eux, seront déterminées les actions à entreprendre qui se déclineront en activités.

### Axe d'intervention 1. Promotion de l'identité culturelle

L'institut des arts est invité à étendre ses formations, ainsi d'autres métiers de la scène verront le jour comme marionnettiste, magicien, illusionniste ou encore clown. Les performances de ces nouveaux métiers allient une condition physique optimale et une dextérité à manier des objets qui peuvent séduire les jeunes.

La promotion de l'identité culturelle consiste à sauvegarder et valoriser les traits culturels d'une nation. Cela passe d'abord par le renforcement du cadre institutionnel et juridique et un renforcement des capacités des acteurs publics et privés en charge de la culture. Le renforcement juridique, à savoir, veiller aux droits sociaux et professionnels des artistes, sera la prémissse de l'épanouissement et du raffermissement de l'identité culturelle. Enfin l'intégration pleine et entière des personnes à besoins spéciaux et le genre doit trouver sa place dans ce programme promotionnel de la culture.

Quatre secteurs culturels participent à cet effet :

- Le patrimoine culturel, dont la sauvegarde et la conservation (pluralité des lieux, diversités dans les matières et dans les supports de production...) peuvent être assurés par la réalisation d'un inventaire général et la mise en place des textes réglementaires pour sa protection et sa gestion. Une fois l'inventorisation de l'existant finie, passer à la constitution de nouvelles collections
- Le livre dont la promotion passe par l'institutionnalisation de la lecture, à savoir, la renaissance de la caravane du livre, l'édition d'un salon du livre, l'attribution d'un prix littéraire ou la création d'une association d'écrivains djiboutiens dotée d'un siège.

- Les arts dramatiques, notamment le théâtre, par la mise en place d'un environnement propice à leur renaissance, pour retrouver leur aura d'autan par un soutien financier constant et la construction d'infrastructures.
- Les arts plastiques et visuels, des arts nouveaux, témoignent de la modernisation de la culture. Mieux encadrés, ils gagneront à être mieux connus pour se développer.

Ce premier objectif doit être mis en place les trois premières années de cette stratégie.

Résultats attendus :

- Une population, et en particulier une jeunesse, en pleine possession de ses cultures
- L'identité culturelle étant l'identité de soi, elle est garante de la confiance de soi et de l'estime de soi, essentiels pour l'épanouissement de la jeunesse
- La possession de ses cultures est l'assurance d'un bon départ dans la vie personnelle et professionnelle.

## AXE D'INTERVENTION 1. PROMOTION DE L'IDENTITE CULTURELLE

### Objectif 1. Renforcement des capacités, des structures et les institutions culturelles du MJC

- 1.1 Outilage institutionnel et juridique du Ministère
- 1.2 Coordination de la politique promotionnelle de l'ANPC
- 1.3 Promouvoir les droits d'auteur dans toutes ses dimensions
- 1.4 Protection sociale et professionnelle des artistes
- 1.5 Institutionnalisation de la promotion de la lecture
- 1.6 Edition et publication
- 1.7 Promotion des arts scéniques
- 1.8 Promotion des arts plastiques / visuels et du cinéma

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
1.1	<p>1.1.1 Appui institutionnel et technique au profit des personnels du ministère et des services concernés</p> <p>1.1.2 Formation des compétences des ressources humaines / appui technique du ministère</p> <p>1.1.3 Recrutement des hauts cadres issus des formations en lien avec la culture</p>	Voir cadre de budget de la culture	<p>Cadres du ministère formés adéquatement dans le domaine de la culture</p> <p>Hauts cadres recrutés dans le domaine de la culture</p>	<p>Ministère du Budget</p> <p>Ministère de la justice et des affaires pénitentiaires, chargé des droits de l'Homme</p>						<p>Augmentation de la qualité de formation des cadres</p> <p>Amélioration des performances des équipes</p>	Rapport d'activités
	<p>1.1.4 Donner une assise juridique au statut du volontariat</p> <p>1.1.5 Définir le statut juridique de l'artiste</p> <p>1.1.6 Renforcer le plateau technique et opérationnel du MJC</p> <p>1.1.7 Renforcement des équipements</p> <p>1.1.8 Actualiser le décret régissant l'organisation et le fonctionnement des CDC (Donner aux CDC la possibilité de parapher des conventions avec des partenaires publics et privés, Doter d'un budget de fonctionnement autonome aux CDC...etc.)</p> <p>1.1.9 Mettre sur pied une cellule chargée de fournir des données statistiques : Observatoire de la Jeunesse et de la Culture</p>	Voir cadre de budget de la culture	Mise en place des décrets définissant les statuts de l'artiste et celui du volontaire							Nombre de conventions signées avec les partenaires nationaux et internationaux	

1.2	1.2.1 Bibliothèque Nationale Passer de la mission principale de lecture publique à celle d'une vraie BN avec : - Dépôt légal et bibliographie nationale - Mise en place d'un numéro ISBN (textes, images, sons, films...) - Mise en place d'un numéro ISSN pour la publication des périodiques et tous imprimés faits par des Djiboutiens - Etablir des conventions avec les bibliothèques internationales pour les dépôts des productions sur Djibouti faites par des étrangers	Voir cadre de budget de la culture	Plus de livres disposant d'un numéro ISBN	IRAH (CERD) MENFOP ANPC	Mairie de Djibouti	×	×	Statistique des taux de fréquentation  Nombre de conventions signées avec les partenaires nationaux et internationaux	Rapport d'activités
	1.2.2 Archives Nationales. - Finir l'archivage - Le numériser		Nombre de conventions avec les bibliothèques internationales pour les dépôts des productions sur Djibouti faites par des étrangers						
	1.2.3 Musées - Ouverture régulière au public du mémorial EEGA - Le musée de Djibouti en projet exposera les archives de chemin de fer, du port et de la ville de Djibouti. Cette première collection sera complétée par des archives archéologiques et de navigation.								
1.3	1.3.1 Relancer l'organisme de gestion des droits d'auteur	Voir cadre de budget de la culture	Réactiver l'organisme de gestion des droits d'auteur sous la direction de la culture	Ministère de la justice et des affaires pénitentiaires, chargé des droits de l'Homme	Service de droit d'auteur et droit voisin	×	×	Campagne nationale de sensibilisation sur les droits d'auteur  Nombre d'infractions recensées  Nombre de litiges réglés	Rapport d'activités de la direction de la culture (service des droits de l'auteur et droits voisins)
	1.3.2 Renforcer les moyens juridiques et institutionnels du service des droits de l'auteur et droits voisins.								
	1.3.3 Revaloriser les droits d'auteur perçus par les artistes interprètes, les compositeurs, les arrangeurs de paroles et les musiciens								
1.3	1.3.4 Elargir les droits d'auteur aux acteurs-comédiens	Voir cadre de budget de la culture		Ministère de la justice et des affaires pénitentiaires, chargé des droits de l'Homme	Service de droit d'auteur et droit voisin	×	×	Campagne nationale de sensibilisation sur les droits d'auteur  Nombre d'infractions recensées  Nombre de litiges réglés	Rapport d'activités de la direction de la culture (service des droits de l'auteur et droits voisins)
	1.3.5 Ouvrir les droits voisins aux producteurs...								
	1.3.6 Renforcer les capacités des artistes par une large campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur les droits d'auteur.								
1.3	1.3.7 Mettre en place un arsenal juridique contraignant pour la perception des redevances auprès des exploitants des œuvres d'esprit	Voir cadre de budget de la culture	Mise en place d'un arsenal juridique contraignant pour la perception des redevances auprès des exploitants des œuvres d'esprit	Ministère de la justice et des affaires pénitentiaires, chargé des droits de l'Homme	Service de droit d'auteur et droit voisin	×	×	Campagne nationale de sensibilisation sur les droits d'auteur  Nombre d'infractions recensées  Nombre de litiges réglés	Rapport d'activités de la direction de la culture (service des droits de l'auteur et droits voisins)

	<p>1.3.8 Mettre en place des mesures coercitives pour la propriété intellectuelle</p> <p>1.3.9. Gérer les statuts spécifiques des artistes d'art plastique et visuel</p> <p>1.3.10 Elargir les droits d'auteur aux artistes plasticiens</p>	Voir cadre de budget de la culture							
1.4	<p>1.4.1 Etablir une réglementation des professions artistiques (contrat, prestation, salaire)</p> <p>1.4.2 Définir le statut juridique de l'artiste. - Définir les critères pour la délivrance de la carte professionnelle de l'artiste</p> <p>1.4.3 Assurer une protection sociale pour les artistes</p> <p>1.4.4 Assurer aux artistes les conditions humaines, matérielles et financières (structure d'accueil, studio d'enregistrement, une Maison de l'artiste...)</p>	Voir cadre de budget de la culture	<p>Mise en place d'une réglementation des professions artistiques</p> <p>Proposition d'un décret portant la création du statut de l'artiste tout en fixant ses modalités</p>	<p>Ministère de la justice et des affaires pénitentiaires, chargé des droits de l'Homme</p> <p>Ministère du travail, chargé de la formalisation et de la protection</p>	<b>x</b>	<b>x</b>		Mise en application de cette réglementation	Enquête d'opinion sur la protection socioprofessionnelle des artistes.
	<p>1.4.5 Reconnaissance du statut des associations d'artistes</p> <p>1.4.6 Fixer un quota pour les artistes des nouvelles cités en mode location-vente</p> <p>1.4.7 Faciliter l'accès à la propriété pour les artistes</p> <p>1.4.8 Créeer un fonds de solidarité au profit des artistes</p>		<p>Access à la propriété plus facile pour les artistes</p> <p>Création d'un fonds de solidarité au profit des artistes</p>	<p>Ministère de l'intérieur</p> <p>Ministère de la ville, de l'urbanisme et de l'habitat</p>				Mise en place de studio ; de matériels d'enregistrements, de stockage et de reproduction	Création d'un fonds de solidarité au profit des artistes
1.5	<p>1.5.1 Relancer la diffusion et la distribution des livres et les promotions de la lecture dans les régions.</p> <p>1.5.2 Relancer la caravane des livres sur le plan national</p> <p>1.5.3 Initier des caravanes du livre itinérantes dans les localités</p> <p>1.5.4 Mettre en place un salon national du livre</p> <p>1.5.5 Mettre en place une association d'écrivains Djiboutiens dotée d'un siège.</p>	Voir cadre de budget de la culture	<p>Initiation des caravanes du livre itinérantes dans les localités</p> <p>Mise en place d'un salon national du livre</p>	<p>Maisons d'édition (Francolin)</p> <p>« La Nation »</p> <p>« Al qarni »</p>	<b>x</b>	<b>x</b>		<p>Bibliothèque des CDC : Nombre de livres empruntés</p> <p>Nombre des lecteurs inscrits</p> <p>Nombre de nouveaux inscrits</p> <p>Emulation dans les prêts</p>	<p>Statistiques de ventes de livres</p> <p>Augmentation du tirage des journaux</p>

	<p>1.5.6 Mettre en place un mécanisme d'éditions des livres</p> <p>1.5.7 Instituer un prix récompensant le meilleur écrivain de l'année</p> <p>1.5.8 Instaurer un prix littéraire</p> <p>1.5.9 Créer un dispositif récompensant le meilleur lecteur dans chaque mini-bibliothèque des CDC</p> <p>1.5.10 Multiplier les bibliothèques de proximité comme les CLAC</p> <p>1.5.11 Dédier un local dans les maisons de la culture à une initiative citoyenne de type « un livre rendu/donné pour un livre prêté »</p>	Voir cadre de budget de la culture	Mise en place d'un local dans les maisons de la culture à une initiative citoyenne de type « un livre rendu/donné pour un livre prêté »	Victor Hugo  Discorama					Journaux et revues : Augmentation de pages consacrées à la rubrique « littérature »	Statistique des publications  Rapport d'activités des CDC
1.6	<p>1.6.1 Inciter la presse écrite à publier les nouvelles, les poèmes et les essais des « écrivains en herbe »</p> <p>1.6.2 Création d'un magazine littéraire</p> <p>1.6.3 Soutenir la publication des livres sur le patrimoine oral tels que les recueils de contes, de chants, devinettes, proverbes...</p> <p>1.6.4 Diminuer le prix du livre à Djibouti</p> <p>1.6.5 Mettre en place des éditions bon marché comme les éditions « Poches »</p> <p>1.6.6 Encourager le développement des éditions nationales</p> <p>1.6.7 Soutenir les émissions littéraires et les reportages sur des grands noms des littératures nationales</p> <p>1.6.8 Introduire le numérique dans les bibliothèques des CDC comme support à la lecture</p>	Voir cadre de budget de la culture	<p><b>Faire de la lecture, durant l'année 2023, une cause nationale en organisant des actions concertées avec le MENFOP et le MENSUR toute au long de cette année.</b></p> <p>Eveiller l'intérêt des jeunes par des lectures à haute voix ou de compte rendu de lecture par les enseignants d'ouvrages choisis.</p> <p>Inviter les élèves à exposer à leur camarades leur coup de cœur, leur découverte littéraire, leur auteur préféré</p> <p>Apprendre les cultures des autres par les livres.</p> <p>Initier l'esprit de tolérance.</p> <p>Voyager grâce aux livres</p>	<p>Edition le Francolin (librairie Victor Hugo)</p> <p>Les éditions scolaires du CRIPEN</p> <p>MENFOP</p> <p>MENSUR</p>		<b>✗</b>	<b>✗</b>		<p>Nombre de nouvelles éditions</p> <p>Nombre d'œuvres consacrées à la littérature orale</p> <p>La diversité des genres</p> <p>La diversité des thématiques traitées</p> <p>Nombre de tablettes ou ordinateurs vendus</p> <p>Nombre de concours de lecture</p> <p>Nombre d'ouvrages lus dans cette année</p>	<p>Statistiques des ventes des livres</p> <p>Augmentation du budget du livre de l'EN</p> <p>Politique de promotion de la lecture sur le plan national</p>

1.7	1.7.1 Soutenir la création, la production, la diffusion et la vente des CD ou albums.	Voir cadre de budget de la culture	Combattre le <i>play-back</i> et favoriser le <i>live</i> Encourager une production de qualité Emergence de vrais talents	Théâtre des Salines MJC Le Palais du peuple	X X	Nombre de CD ou albums vendus Emergence de vrais talents Nombre de spectacles montés dans l'année Taux de remplissage des salles Renaissance ou dépoussiérage de pièces anciennes Augmentation du nombre d'artistes inscrits auprès du service des droits d'auteur	Politique de relance des spectacles culturels Nouvelles constructions de salles de spectacle	
	1.7.2 Etablir un prix décerné à la chanson de l'année							
	1.7.3 Etablir un inventaire du répertoire national de pièces en LN							
	1.7.4 Financer la reprise des pièces classiques du répertoire national							
	1.7.5 Remonter sur scène les pièces mythiques en LN de la région							
	1.7.6 Sensibiliser les artistes sur les droits d'auteur							
	1.7.7 Elargir les droits aux comédiens, compositeurs, arrangeurs							
1.8	1.8.1 Définir et lister les profils des métiers artistiques	Voir cadre de budget de la culture		Ministère du commerce et tourisme	X X	Nombre d'expositions Natures de ces expositions	Augmentation des statistiques des artistes enregistrés	
	1.8.2 Mettre en place de plateformes de discussions entre artistes							
	1.8.3 Organiser des journées portes ouvertes de sensibilisation pour la reconnaissance des artistes plasticiens							
	1.8.4 Encourager l'émergence de nouveaux médias sous forme de chaînes thématiques.							
	1.8.5 Encourager les photographes dans la réalisation des photos d'art			Ministère délégué chargé de l'économie numérique et de l'innovation ANPC	X X X	Nombre de nouvelles salles d'exposition ou d'ateliers		
	1.8.6 Octroyer les moyens matériels, humains et financiers au département de la cinématographie.							
	1.8.7 Coacher les artistes créateurs au <i>marketing</i> pour écouler leurs produits							
	1.8.8 Développer les formations des métiers au cinéma (maquilleuse, costumier, perche-man...)							

<p>1.8.9 Octroyer des permis de résidence à certains artistes de renommée nationale ou internationale</p> <p>1.8.10 Création d'une galerie d'art</p> <p>1.8.11 Offrir des formations continues</p> <p>1.8.12 Création de mini ateliers d'art plastiques dans les CDC</p> <p>1.8.13 Organiser d'exposition-vente au profit des artistes</p> <p>1.8.14 Organiser une biennale des produits artistiques</p> <p>1.8.15 Relancer <i>djib'créart</i></p> <p>1.8.16 Organiser des festivals de cinéma annuellement</p> <p>1.8.17 Organiser et pérenniser les concours des arts visuels</p>	<p>Voir cadre de budget de la culture</p>	<p>Création d'une galerie d'art</p> <p>Plus de jeunes sensibilisés aux arts plastiques par des caravanes d'artistes plasticiens</p> <p>Création de mini ateliers d'art plastiques dans les CDC</p> <p>Exposition-vente au profit des artistes</p>							<p>Augmentation des lieux d'exposition</p> <p>Participation à des concours régionaux ou internationaux</p>
<p>1.8.18 Encourager l'entrepreneuriat culturel par des incitations fiscales</p> <p>1.8.19 Former les artistes à l'entrepreneuriat</p> <p>1.8.20 Organiser des expositions dans les régions</p> <p>1.8.21 Sensibiliser les jeunes aux arts plastiques</p> <p>1.8.22 Formation et sensibilisation des artistes aux nouvelles technologies</p>									

## Axe d'intervention 2. Sauvegarde du patrimoine : Conservation, transmission et valorisation des patrimoines

Le patrimoine joue un rôle de cohésion entre les peuples et les cultures. La reconnaissance d'un art, d'un savoir-faire ou d'un monument, permet de valoriser une civilisation aux yeux du reste du monde.

Quant à sa préservation, elle est au cœur de nombreux enjeux à travers le monde. Si le patrimoine apparaît comme une source de développement économique non négligeable, sa préservation, sa transmission et sa mise en valeur ont également des conséquences sur l'aménagement du territoire et peuvent être source de tensions.

Ainsi pour sauvegarder et protéger l'ensemble des patrimoines du pays, il faudra commencer par améliorer la prévention des risques ; former les professionnels à intervenir lors d'une catastrophe et après ; organiser des ateliers de sensibilisation et de formation ; promouvoir l'élaboration de plans d'urgence au sein des institutions patrimoniales (bibliothèques, archives, musées, monuments historiques, etc.).

### Résultats attendus :

- Elaboration d'une loi sur la sauvegarde des patrimoines
- Inventorisation de l'ensemble des patrimoines (culturel, naturels, matériels, immatériels, monuments historiques...etc.)
- Préservation des objets anciens
- Réaffirmation et promotion d'une identité culturelle djiboutienne
- Renforcement des capacités à la conservation et restauration d'objets culturels pour les employés de la BN et des AN
- Multiplication des supports de conservation anciens comme la pierre, le bois, le cuir ou modernes comme cassettes audio ou vidéo
- Numérisation du contenu des cassettes ou vidéos
- Organisation des séances d'information sur le patrimoine dans toutes ses formes au public
- Organiser des conférences de vulgarisation sur le patrimoine (ex : plantes médicinales et leur utilisation thérapeutique)
- Conservation et valorisation des sites historiques et archéologiques
- Formation aux métiers de restauration et de préservation d'objets anciens

**AXE D'INTERVENTION 2. CONSERVATION, TRANSMISSION ET VALORISATION DES PATRIMOINES**

**Objectif 1. Inventorisation et conservation du patrimoine culturel**

1.1 Inventorisation du patrimoine

1.2 Préservation des objets anciens

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
	<p>1.1.1 Entreprendre l'inventaire national du patrimoine culturel</p> <p>1.1.2 Mettre en place une législation sur le patrimoine culturel</p> <p>1.1.3 Procéder à la restitution des biens culturels</p> <p>1.1.4 Assurer la mise en œuvre nationale des conventions culturelles de l'UNESCO</p> <p>1.1.5 Révision de la liste indicative nationale des biens culturels et naturels</p> <p>1.1.6 Inscription des biens culturels sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité et la liste représentative</p>	Voir cadre de budget de la culture	<p>Proposition d'une loi sur la sauvegarde des patrimoines</p> <p>Inventorisation de tous les patrimoines</p>	<p>ANPC</p> <p>IRM (CERD)</p> <p>IRAH (CERD)</p>						<p><u>Musées</u> : Nombre d'entrées</p> <p>Nombre d'objets déposés</p> <p><u>RTD</u> : Nombre des documents patrimoniaux numérisés</p> <p>Nombre de passage à la télévision ou à la radio</p>	<p>Rapport d'activité de l'ANPC</p> <p>Nombre effectif de nouveaux musées</p> <p>Statistiques de nouvelles collections</p>
1.1	<p>1.1.7 Former les agents et techniciens de la BN et les AN à la conservation et restauration d'objets culturels</p> <p>1.1.8 Mettre en place un système de gestion des sites</p> <p>1.1.9 Réaliser des films sur le patrimoine et ses richesses</p> <p>1.1.10 Multiplier les lieux, les sites de conservation</p> <p>1.1.11 Multiplier les supports de conservation anciens comme la pierre, le bois, le cuir ou modernes comme cassettes audio ou vidéo et encourager à leur passage au numérique.</p> <p>1.1.12 Utiliser pleinement les espaces physiques et numériques qu'offrent les BN et les AN pour accueillir le plus grand nombre d'ouvrages, documents, films, photos, objets sculptés, peints ou dessinés culturels</p> <p>1.1.13 Organiser des journées culturelles portes ouvertes des lieux de mémoire</p>	Voir cadre de budget de la culture	<p>Renforcement des capacités adéquat pour les employés de la BN et des AN</p> <p>Multiplication des supports de conservation anciens comme la pierre, le bois, le cuir ou modernes comme cassettes audio ou vidéo</p> <p>Numérisation du contenu des cassettes ou vidéos</p>	RTD ANPC	<input checked="" type="checkbox"/>	<p><u>BN et AN</u> : Nombre d'ouvrages</p> <p>Une répartition équilibrée et diversifiée d'ouvrages achetés</p> <p>Nombre d'entrées à ces séances</p> <p>Nombre de l'auditoire</p> <p>Nombre de ces conférences</p> <p><u>Conservation du patrimoine</u> : Nombre de visiteurs</p>	<p>Publications sur les études historiques et archéologiques</p> <p>Publications sur les plantes médicinales</p>				

## Axe d'intervention 3. Consolidation de l'éducation artistique et culturelle et développement des compétences

La consolidation de l'éducation artistique et culturelle se fera à deux niveaux :

- Elaborer une politique pour l'éducation culturelle et artistique.
- L'éducation formelle avec le MENFOP et le MENSUR ou autres partenaires pour une formation initiale théorique et progressive dans la formation des métiers artistiques qui se clôturera par la formation pratique à l'Institut supérieur des arts. A côté de cette formation artistique, l'enseignement des langues nationales doit intégrer les curriculums classiques de l'EN.
- L'éducation informelle va s'acquérir à travers les émissions culturelles ou encore les portraits de personnalités marquantes du pays de la RTD

• Enfin, la recherche n'est pas en reste. Le CERD, avec pas moins de trois instituts (l'ILD, l'IRAH et l'IRM), participe à la sauvegarde, à la conservation et à la vulgarisation des données linguistiques, littéraires, historiques, archéologiques et les plantes médicinales.

Ce second objectif peut se réaliser en deux temps : l'enseignement des arts peut se mettre en place durant les trois premières années de la stratégie, l'introduction de l'enseignement des LN et la réorganisation de l'IDA nécessiteront deux années supplémentaires. Enfin, la dotation en infrastructures se fera les deux dernières années du chronogramme proposé dans cette stratégie.

Résultats attendus :

- Adopter et mettre en œuvre la politique d'éducation culturelle et artistique
- Rendre plus tangible une culture incorporée et transmise de manière informelle
- L'enseignement des arts une fois introduit à l'école va démocratiser certaines pratiques artistiques encore marginales dans le pays
- L'enseignement des arts permettra de détecter les talents de manière précoce et facilitera l'orientation des élèves vers les formations artistiques à l'université et par la suite à leur entrée à l'IDA.
- Diminuer l'impact négatif de l'internet et des réseaux sociaux auprès des jeunes par la reprise des spectacles et leur pratique.

### AXE D'INTERVENTION 3. CONSOLIDATION DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

#### Objectif 1. Arts de spectacle

- 1.1 Consolidation du théâtre francophone
- 1.2 Consolidation du théâtre en langue nationale
- 1.3 Formation académique
- 1.4 Formation artistique

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
1.1	1.1.1 Mise en place des clubs de théâtre	Voir cadre de budget de la culture	Mise en place des clubs de théâtre dans les CDC	Théâtre des Salines	X	X	X			Nombre des pièces montées/an Nombre de spectateurs Nombre de troupes théâtrales créées dans les établissements Nombre de jeunes talents détectés Statistique de vocations ainsi éveillées	Statistiques de spectacle du Palais du peuple  Statistiques de spectacle du théâtre des Salines
	1.1.2 Organisation d'un concours inter-collèges et lycées		Organisations des concours inter / intra région de chants/théâtres	MENFOP							
	1.1.3 Encourager les élèves à écrire de petites pièces		Tournées théâtrales dans les régions	Le Palais du peuple							
	1.1.4 Organiser des concours interscolaires de théâtre			Conseils régionaux RTD							
	1.1.5 Enseigner dans les écoles les pièces primées										
	1.1.6 Récompenser le meilleur auteur, acteur, comédien, metteur en scène, musicien										
	1.1.7 Organiser une tournée dans les régions										

1.2	1.2.1 Renaissance du théâtre du répertoire national :	Voir cadre de budget de la culture	Organisations des concours inter / intra région de chants/théâtres	Théâtre des Salines	x x x	Nombre des pièces anciennes rejouées Nombre de nouvelles créations Nombre de spectateurs	Statistiques de spectacle du Palais du peuple Statistiques de spectacle du théâtre des Salines			
	1.2.2 Encourager l'avènement des pièces									
	1.2.3 Subventionner les spectacles		Tournées théâtrales dans les régions	Le Palais du peuple						
	1.2.4 Organiser des concours de pièces de théâtre									
	1.2.5 Organiser des tournées dans les pays de la région		Initiation d'un concours entre les dramaturges Sur des thématiques liées au développement ou sociétales	RTD Conseils régionaux						
	1.2.6 Initier un concours entre les dramaturges Sur des thématiques liées au développement ou sociétales									
1.3	1.3.1 Mettre en place une filière des études théâtrales dans les études de lettres	Voir cadre de budget de la culture		MENSUR	x x x	Augmentation du nombre d'inscrits dans les filières artistiques	Ouverture des filières artistiques			
	1.3.2 Inviter les artistes seniors à venir parler de leurs métiers aux étudiants pour susciter des vocations									
	1.3.3 Travailler sur les textes francophones comme ceux en LN accompagnés de leur traduction									
1.4	1.4.1 Transformer IDA en un institut supérieur des arts avec un concours à l'admission à partir du baccalauréat	Voir cadre de budget de la culture	Réforme de l'IDA  Formation académique va de pair avec des stages pratiques sur le jeu d'acteur et ou la mise en scène  Formation sur les métiers de la scène : metteur en scène, acteur, chanteur, accessoïste, décorateur, maquilleur, costumier  Modernisation des arts par l'introduction des métiers du cirque avec des formations comme marionnettiste, jongleur, magicien ou acrobate.	ANPC	x x x	Augmentation du nombre d'inscrits  Statistique du nombre des sortants ayant trouvé un emploi dans l'année  Tournée promotionnelle	Rapport d'activités  Réforme de l'IDA  Augmentation du budget alloué à la culture			
	1.4.2 Distinguer les formations des arts plastiques et visuels de celles des arts dramatiques									
	1.4.3 Formation académique va de pair avec des stages pratiques sur le jeu d'acteur et ou la mise en scène									
	1.4.4 Formation sur les métiers de la scène : metteur en scène, acteur, chanteur, accessoïste, décorateur, maquilleur, costumier									
	1.4.5 Encourager la pratique solo du one-man-show									
	1.4.6 Modernisation des arts par l'introduction des métiers du cirque avec des formations comme marionnettiste, jongleur, magicien ou acrobate.									

## Objectif 2. Arts plastiques et visuels

- 2.1 Intégration progressive de l'enseignement des arts plastiques
- 2.2 Formation en métiers de l'audiovisuel
- 2.3 Intégration de l'enseignement des Langues Nationales
- 2.4 Formation et recherche
- 2.5 Consolidation du patrimoine
- 2.6 Digitalisation des œuvres et renaissance du cinéma

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
2.1	<p>2.1.1 Initiation au coloriage et pâte à modeler dans les maternelles et primaire.</p> <p>2.1.2 Introduire le cours de dessin et de croquis au collège</p> <p>2.1.3 Introduire des cours de peinture et sculpture sur bois ou craie au lycée</p> <p>2.1.4 Organiser des concours scolaires</p> <p>2.1.5 Récompenser le meilleur dessinateur, croquiste, peintre ou sculpteur</p> <p>2.1.6 Exposer leurs œuvres Encourager la pratique des arts plastiques comme moyen d'expression</p> <p>2.1.7 Organiser des concours et primer les lauréats</p>	Voir cadre de budget de la culture	Intégration progressive de l'enseignement des arts plastiques	MENFOP	✗	✗				Nombre d'élève à vocation artistique	Augmentation de la part des enseignants des arts dans le corps de l'EN
2.2	<p>2.2.1 Formation sur la photographie, la prise de vue, prise de son</p> <p>2.2.2 Formation de métiers de l'intermittence des spectacles comme accessoires, maquilleur, costumier</p>	Voir cadre de budget de la culture	Formation de métiers de l'intermittence des spectacles comme accessoires, maquilleur, costumier	MENSUR	✗	✗				Nombre de formations liées aux arts	Augmentation du budget dans les filières artistiques
2.3	<p>2.3.1 Lecture des contes et comptines dans les maternelles</p> <p>2.3.2 Travailler sur des textes en bilingues au primaire</p> <p>2.3.3 Intégrer les LN comme cours de langue au collège et lycée</p> <p>2.3.4 Travailler sur des textes écrits en LN : S'assurer du bilinguisme en LN des élèves S'assurer que le patrimoine oral djiboutien est possédé par l'ensemble des élèves</p>	Voir cadre de budget de la culture	Travailler sur des textes écrits en LN : S'assurer du bilinguisme en LN des élèves S'assurer que le patrimoine oral djiboutien est possédé par l'ensemble des élèves	MENFOP SSPEN ASPEN	✗	✗	✗			Nombre d'enseignants en LN	Augmentation du budget alloué à la culture

2.4	2.4.1 Ouvrir un département de littérature orale	Voir cadre de budget de la culture	Tenue des symposiums sur les LN / Tables ronde sur un ouvrage ou un auteur  Publication d'un magazine littéraire « <i>Hal-abuur</i> »	ILD  SSPEN ASPEN  RTD  Ministère des postes et télécommunications  CERD/ILD	X X X	Nombre de travaux produits  Nombre de thématiques portant sur l'oralité traitées  Nombre d'ouvrages en LN publiés  Tournée dans les régions  Nombre d'émissions et nouvelles émissions  Plan intégré de consolidation de la programmation culturelle	Nombre de travaux produits	Statistiques sur la maîtrise des LN par tous les Djiboutiens
	2.4.2 Ouvrir un département anthropologique						Nombre de thématiques portant sur l'oralité traitées	Statistiques sur la connaissance des genres oraux nationaux
	2.4.3 Inciter les étudiants à s'intéresser à l'oralité						Nombre d'ouvrages en LN publiés	Rapport d'activités
	2.4.4 Soutenir les travaux sur les genres oraux (collecte, transcription, traduction, analyse)						Tournée dans les régions	Statistiques des audiences
	2.4.5 Soutenir la publication des recueils de genres oraux anciens (contes, chants, proverbes, devinettes) ou modernes (théâtre)						Nombre d'émissions et nouvelles émissions	Statistiques des rediffusions des émissions
	2.4.6 Octroyer des bourses pour les travaux portant sur l'oralité						Plan intégré de consolidation de la programmation culturelle	
	2.4.7 Symposiums sur les LN - Tables ronde sur un ouvrage ou un auteur							
	2.4.8 Publication d'un magazine littéraire « <i>Hal-abuur</i> »							
2.5	2.4.9 Multiplier les émissions culturelles - Multiplier les diffusions soirées récréatives - Reprendre les émissions proprement littéraires	Voir cadre de budget de la culture	Multiplication des émissions culturelles  Publication des ouvrages en langues nationales	Ministère des communications, chargé des postes et télécommunications  RTD	X X X	Nombre de publications, de colloques tenus  Symposiums sur les LN	Nombre de publications, de colloques tenus	Rapport d'activités
	2.4.10 Publication des ouvrages en LN - Corrections avant publication d'ouvrages en LN - Publication de dictionnaires monolingues en LN - Collecte de recueils de genres oraux en LN						Symposiums sur les LN	
	2.4.11 Recherche sur la production orale							
2.5	2.5.1 Faire revivre les émissions littéraires comme <i>Sirta ereyga, <i>Tixmaal</i>, <i>Hobol iyo habeenkii</i>.</i>	Voir cadre de budget de la culture		Ministère des communications, chargé des postes et télécommunications  RTD		Audimat des émissions  Le nombre de rediffusions anciennes à succès	Audimat des émissions	
	2.5.2 Maintenir des émissions littéraires en français et en LN							
	2.5.3 Maintenir les émissions de variétés, chants et danses traditionnels							

	<p>2.5.4 Multiplier les documentaires sur la flore, la faune marine et terrestre, les sites naturels, archéologiques et historiques</p> <p>2.5.5 Multiplier les documentaires de vulgarisation sur les plantes médicinales et leurs effets thérapeutiques.</p> <p>2.5.6 Multiplier les documentaires sur les événements et personnages historiques</p> <p>2.5.7 Préservation des œuvres orales sous différents supports (CD, cassettes audio ou vidéo, numérique, papier...) - Conférences/Ateliers de sensibilisation / vulgarisation du patrimoine</p> <p>2.5.8 Elaboration d'un instrument pédagogique et scientifique destiné aux apprenants, aux chercheurs</p>	Voir cadre de budget de la culture	CERD (IRAH)						Impact auprès du public (attrait de la poésie, des écrits en LN...)	
2.6	<p>2.6.1 Passage généralisé à l'ère numérique (digitalisation des émissions, documentaires, films...)</p> <p>2.6.2 Usage des réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, Snapchat</p> <p>2.6.3 Financer les dépôts sur Tiktok ou YouTube des contenus culturels</p> <p>2.6.4 Ouverture de nouvelles salles de cinéma</p> <p>2.6.5 Privilégier la production nationale ou régionale - Rendre le prix d'entrée attractif</p> <p>2.6.6 Programmation des documentaires instructifs (animaliers, historiques ou récits biographiques)</p> <p>2.6.7 Encourager le cinéma plein air dans les régions</p>	Voir cadre de budget de la culture	<p>Passage généralisé à l'ère numérique (digitalisation des émissions, documentaires, films...)</p> <p>Privilégier la production nationale ou régionale en rendant le prix d'entrée plus attractif</p> <p>Programmation des documentaires instructifs (animaliers, historiques ou récits biographiques)</p> <p>Développer le cinéma plein air dans les régions</p>	<p>Ministère délégué chargé de l'économie numérique et de l'innovation</p> <p>Ministère de l'économie et des finances, chargé de l'industrie.</p> <p>Présidence de la République (fonds souverain)</p>					<p>Tournée promotionnelle des réseaux sociaux</p> <p>Nombre d'entrées</p> <p>Types de films</p> <p>Augmentation de la production locale</p> <p>Baisse de la délinquance.</p>	<p>Enquête d'opinion sur les nouvelles technologies</p> <p>Statistiques des numérisations</p> <p>Rapport d'activité de la cinématographie</p> <p>Plan promotionnel du 7<sup>ème</sup> art</p>



#### Axe d'intervention 4. Renforcement de la gouvernance de la culture avec une décentralisation et déconcentration accrues

Le renforcement de la gouvernance portera sur deux aspects :

- La décentralisation de l'administration de la culture vers les régions de l'intérieur par la formation des agents administratifs, par l'ouverture de plus de locaux dédiés aux différentes activités culturelles et artistiques, par la généralisation des CLAC dans les régions, par le rajout au PDR des régions un budget-culture pour le développement de ces activités et par le fait d'octroyer plus de responsabilité aux sous-directeurs régionaux de la culture.
- La déconcentration des institutions de la culture et leur implantation dans les régions et surtout faire émerger les spécificités culturelles régionales et la labellisation de leurs produits

La décentralisation suivie de la déconcentration se feront les trois dernières années du chronogramme proposé dans cette stratégie culturelle

#### Résultats attendus :

- La présence renforcée et structurée dans chaque région des institutions de la culture
- Généralisation de la labellisation des produits de terroir.
- Renforcer la création d'activités génératrices des revenus
- Intensifier les échanges interrégionaux des productions de terroir



**AXE D'INTERVENTION 4. RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE AVEC UNE DECENTRALISATION ET DECONCENTRATION ACCRUES**

**Objectif 1. Décentralisation de l'administration de la culture**

1.1 Organisation de la vie culturelle dans les régions

1.2 Création des complexes culturels dans les régions

1.3 Elaboration des plans de développement culturel dans les PDR

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif En US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification	
					2023	2024	2025	2026	2027			
1.1	<p>1.1.1 Mettre en place un budget pour la promotion des activités culturelles dans les régions</p> <p>1.1.2 Embaucher des agents administratifs qui veillent au bon fonctionnement de ces maisons de culture</p> <p>1.1.3 Mettre en place des locaux dédiés aux différentes activités culturelles et les équiper</p> <p>1.1.4 Organiser des visites pédagogiques pour les élèves, les touristes...</p>	Voir cadre de budget de la culture	Mise en place des locaux dédiés aux différentes activités culturelles et les équiper	Préfectures des régions Conseils régionaux MENFOP Ministère des affaires sociales et des solidarités Ministère du commerce et du tourisme Ministère délégué chargé de la décentralisation				✗	✗	✗	Nombre de projets financés Nombre de réalisations effectives Concours culturel local ou interrégional	Rapport d'agrandissement de CDC Rapport de développement des activités culturelles Rapport du budget alloué au développement culturel par région
	<p>1.1.5 Organiser des soirées récréatives pour renforcer la cohésion sociale et des festivités avec compétition des danses, des chants, de la poésie,</p> <p>1.1.6 Organiser une foire culturelle locale ou interrégionale</p> <p>1.1.7 Donner plus de responsabilité aux sous-directeurs culturels dans les régions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la tenue des événements culturels (festival, compétition, concours...)</li> <li>- Pour la création et l'entretien d'une plateforme numérique réunissant l'ensemble des associations</li> <li>- Pour accompagner les projets des associations (les aider à monter les projets, mais aussi pour le suivi)</li> <li>- Pour veiller à la diversité des secteurs culturels</li> </ul>	Voir cadre de budget de la culture	Organisation des soirées récréatives pour renforcer la cohésion sociale et des festivités avec compétition des danses, des chants, de la poésie,	Conseils régionaux Préfectures des régions MENFOP Ministère des affaires sociales et des solidarités Ministère du commerce et du tourisme Ministère délégué chargé de la décentralisation						Nombre de projets culturels montés Diversité des projets culturels	Rapport d'activités Budget alloué au développement des activités culturelles dans les régions	

1.2	1.2.1 Généraliser des CLAC dans les CDC des régions et dans la capitale	Voir cadre de budget de la culture	Généralisation des CLAC dans les CDC des régions et dans la capitale	MENFOP Ministère du commerce et du tourisme Conseils régionaux Préfectures des régions Secrétariat d'Etat chargé des sports	X X X X X	Nombre d'activités culturelles réalisées dans les CDC Nombre de spectacles montés Nombre de nouvelles activités introduites Nombre d'activités génératrices de revenus Nombre de spectacles récréatifs réalisés.	Rapport d'activités Rapport d'innovation des CDC
	1.2.2 Construire un local pour la fabrication des objets culturels et la transmission de ce savoir-faire		Construction d'un local pour la fabrication des objets culturels et la transmission de ce savoir-faire				
	1.2.3 Aménager des stands de vente et d'exposition dans les CDC		Construction d'un local dédié aux répétitions des musiciens				
	1.2.4 Construire un local dédié aux répétitions des musiciens		Construction d'un local dédié aux répétitions des musiciens				
	1.2.5 Construire une salle de spectacle						
	1.2.6 Crée une aire de jeu dans chaque région qui comprend des salles de fitness pour hommes et femmes, une buvette, un cinéma en plein air, une salle de jeu...						
1.3	1.3.1 Allouer un budget pour l'intégration des activités culturelles dans le PDR	Voir cadre de budget de la culture	Intégration des activités culturelles dans le PDR	Ministère délégué chargé de la décentralisation		X X	Rapport du budget alloué

## Objectif 2. Déconcentration des institutions culturelles

### 2.1 Culture et ancrage territorial

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
2.1	2.1.1 Spécialiser les productions culturelles selon les régions - Valoriser les spécificités régionales	Voir cadre de budget de la culture	Valorisation des spécificités régionales Création des labels terroirs	Préfectures des régions Conseils régionaux Ministère du commerce et de l'artisanat						Labellisation des produits locaux	Rapport de développement des spécificités culturelles locales
	2.1.2 Crée des labels terroirs - Valoriser les talents régionaux et les maintenir sur place							X	X		
	2.1.3 Crée des festivals régionaux										
	2.1.4 Lutter contre la situation de monopole ou de plébiscite pour un seul secteur culturel au détriment des autres.										
	2.1.5 Initier les arts plastiques au public des régions										

## Axe d'intervention 5 : Intégration de l'économie culturelle.

L'élaboration d'une stratégie nationale des industries culturelles et créatives accompagnée de son plan d'action jettera les bases d'une économie culturelle. Elle doit intégrer un plan de consolidation des industries existantes et de lancement des nouvelles industries.

- Les industries existantes vont de la fabrication des objets culturels aux arts de spectacle. L'industrie artisanale gagnera à se diversifier et tendre vers une production semi-industrielle, par la mise en place des coopératives pour amortir les coûts et booster les bénéfices et par la tenue des foires interrégionales.
- La relance des spectacles théâtraux passe par la valorisation des salaires des comédiens et leur professionnalisation, la numérisation leurs produits ou encore la publicité des spectacles via les réseaux sociaux.
- Les arts plastiques, visuels et le cinéma doivent mutualiser leurs efforts pour se faire connaître : création d'une plateforme de discussions et d'échange, productions et expositions collégiales. Ils doivent aussi bénéficier de soutien sous forme d'exonérations fiscales ou de prix décerné au meilleur acteur, peintre ou dessinateur.
- Elaboration d'une politique des industries culturelles et créatives

- Enfin, ces nouveaux arts ont besoin des infrastructures de production ou d'exposition qui nécessitent des gros moyens financier. Sur ce dernier, la collaboration secteur public/secteur privé s'avère indispensable pour leur réalisation. Les commandes d'objets d'art, le mécénat d'art ou encore par la mise en place de studios d'enregistrement, de salles de spectacle ou de salles de cinéma privés rendront significative cette collaboration privé/public.

Résultats attendus :

- La stratégie des industries culturelles et créatives suivi de son plan d'action.
- Autonomisation des industries culturelles
- Faire des industries culturelles des secteurs économiques porteurs
- Augmentation de leur rendement
- Obtention d'une production diversifiée et satisfaisante
- L'implication du secteur privé dans les industries culturelles et artistiques.

### AXE D'INTERVENTION 5. INTEGRATION DE L'ECONOMIE CULTURELLE

#### Objectif 1. Soutenir les industries culturelles et créatives

- 1.1 Développement de l'entrepreneuriat culturel
- 1.2 Développement de l'entrepreneuriat des jeunes artistes
- 1.3 Intégration des Arts de spectacle / Arts plastiques / visuels
- 1.4 Promotion du Cinéma : Djibouti, un cadre de tournage idéal
- 1.5 Construction des infrastructures culturelles adéquates pour la promotion des ICC
- 1.6 Commercialisation du Patrimoine

Activités Identifiées	Actions définies	Budget en US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
1.1	<p>1.1.1 Recenser les entreprises et industries culturelles</p> <p>1.1.2 Mettre en place de programmes de formation pour les entreprises culturelles</p> <p>1.1.3 Mettre en place un appui technique et financier à la transformation des entreprises culturelles</p> <p>1.1.4 Initier la mutation progressive du secteur économique de la culture</p>	Voir cadre de budget de la culture	<p>Mise en place d'un appui technique et financier à la transformation des entreprises culturelles</p> <p>Maintenir la production actuelle d'objets traditionnels</p> <p>Diversifier en y intégrant des objets d'usage quotidien comme les ustensiles, les couvre-chefs, les ceintures, les bracelets de montre, les bijoux, les chaussures...</p>	<p>Préfectures des régions</p> <p>Conseils régionaux</p> <p>Ministère du commerce et de l'artisanat</p>						Création des coopératives	Rapport de lancement d'une campagne promotionnelle des produits culturels

	<p>1.1.5 Créer des coopératives pour amortir les coûts et booster les ventes</p> <p>1.1.6 Mettre en place un mécanisme qui facilite les prêts bancaires pour les artisans des biens culturels</p> <p>1.1.7 Octroyer des labels pour défendre leur authenticité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroyer de voyages de formation à l'étranger</li> <li>- Faciliter leur participation aux foires régionales et internationales</li> <li>- Organiser une biennale</li> <li>- Encourager les spécificités régionales</li> </ul>		Mise en place d'un mécanisme qui facilite les prêts bancaires pour les artisans des biens culturels	Ministère de l'économie et des finances, chargé de l'industrie.					Baisse des prix	
1.2	<p>1.2.1 Crée une maison des métiers uniquement dédiés aux artistes</p> <p>1.2.2 Subventionner l'économie culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place le financement et l'investissement participatif auprès des jeunes artistes porteurs de projet</li> <li>- L'ouverture de l'actionnariat et/ou le financement participatif pour les jeunes artistes porteurs de projet</li> </ul>	Voir cadre de budget de la culture	<p>Création de la maison des artistes</p> <p>Ouverture de l'actionnariat et/ou le financement participatif pour les jeunes artistes porteurs de projet</p>	Ministère de l'économie et des finances, chargé de l'industrie.	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		Nombre de nouvelles entreprises	Rapports d'activités
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la création d'une banque numérique via D-Money (création d'enregistrement, dépôt/retrait, recharges et transfert de crédit)</li> <li>1.2.3 Assouplir les procédures administratives et les mesures fiscales concernant la création d'entreprises par les jeunes</li> <li>1.2.4 Accompagner les artistes grâce à des formations structurantes sur la rentabilité de leurs œuvres d'arts</li> <li>1.2.5 Casser les stéréotypes de la société à travers des plaidoyers, des sensibilisations axées sur le genre</li> <li>1.2.6 Améliorer la connectivité des réseaux et l'accès à l'internet pour les jeunes dans les secteurs de l'industrie créatives des nouvelles technologies</li> </ul>	Voir cadre de budget de la culture	<p>Assouplissement des procédures administratives et les mesures fiscales concernant la création d'entreprises par les jeunes</p> <p>Accompagnement des artistes grâce à des formations structurantes sur la rentabilité de leurs œuvres d'arts</p>	Ministère de l'Economie Numérique et de l'Innovation					Statistiques des réalisations	Rapports d'activités

1.3	1.3.1 Relancer la production des pièces	Voir cadre de budget de la culture	Numérisation des pièces anciennes en vue de leur commercialisation en ligne	Maisons de disque Ministère du commerce et de l'artisanat Service des droits d'auteur et droits voisins Ministère du commerce et de l'artisanat Ministère délégué chargé de l'économie numérique et de l'innovation	X	X	X	Nombre des pièces montées Nombre de spectateurs Augmentation du chiffre des ventes des CD et C7 Plan de promotion des arts plastiques et visuels	Rapport d'activités du Palais du Peuple et du Théâtre des Salines Statistiques des ventes de CD et C7
	1.3.2 Valoriser les salaires des comédiens, compositeurs, arrangeurs de musique... 1.3.3 Encourager la professionnalisation des acteurs 1.3.4 Numériser les pièces anciennes en vue de leur commercialisation - Mettre ces produits sur de réseaux sociaux - Booster les ventes sur internet des C7 et CD des spectacles 1.3.5 Mettre en place une plateforme numérique qui réunit tous les artistes pour exposer ou vendre leurs œuvres d'art plastique - Initier les artistes au <i>marketing</i> - Encourager les productions et expositions collégiales - Pour se faire connaître et obtenir une place sur le marché, favoriser les ventes sur commande 1.3.6 Faciliter les prêts et soutiens financiers aux artistes - Encourager le mécénat d'art.								
1.4	1.4.1 Multiplier la production de courts métrages de qualité tout en : - Récompensant le meilleur scénario - Primant le meilleur scénariste, acteur, metteur en scène... 1.4.2 Formation aux métiers de l'audio-visuel 1.4.3 Mettre en place des exonérations et autres mesures fiscales attrayantes pour les producteurs 1.4.4 Rendre Djibouti, un cadre de tournage idéal <i>La chute du faucon noir</i> de Ridley Scott en 2001 - <i>Fleur du désert</i> de Sherry Hormann en 2009 - <i>La guerre des cartels</i> en partie à Djibouti de Stefano Sollima en 2018	Voir cadre de budget de la culture	Multiplication des courts métrages de qualité Djibouti, un cadre de tournage idéal	ANPC Ministère de l'économie et des finances, chargé de l'industrie. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	X	X	X	Nombre de courts et longs métrages nationaux Nombre de documentaires tournés à Djibouti Nombre de longs métrages internationaux Nombre de contrats signés Missions Diplomatiques Culturelles Tournées de Promotion et de Marketing Touristique	Rapport d'activités de l'ANPC Plan de promotion du cinéma

1.5	<p><b>1.5.1</b> Bâtir des infrastructures culturelles à court terme telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Studio d'enregistrement</li> <li>- Aménager une salle de spectacle dans les CDC (créations, répétitions et mise en scène)</li> <li>- Aménager une salle dédiée aux arts plastiques dans les CDC</li> </ul> <p><b>1.5.2</b> Bâtir des infrastructures à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une galerie d'art</li> <li>- Créer des salles de cinéma dans la capitale et les régions</li> <li>- Créer des complexes culturels</li> </ul>	Voir cadre de budget de la culture		Ministère du budget	x	x	x	x	x	Augmentation des ventes de tableaux d'art	Rapport d'activités du théâtre des Salines
	Augmentation de programmation des spectacles										
1.6	<p><b>1.6.1</b> Faire payer les visites des sites naturels, des mémoriaux... Initier l'habitude de se rendre au musée, visiter un monument / mémorial</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer les visites de sites naturels durant le week-end.</li> <li>- Favoriser le tourisme local</li> </ul> <p><b>1.6.2</b> Incitation à l'édition</p> <p>Encourager les maisons d'édition</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publier à Djibouti</li> <li>- Octroyer des résidences aux auteurs pour produire</li> <li>- Encourager les publications des recueils de la littérature orale</li> </ul>	Voir cadre de budget de la culture	Octroi des résidences aux auteurs pour produire	Ministère du commerce et du tourisme MENFOP	x	x	x	x	x	Nombre d'entrées de musées Librairies	Rapport d'activités Plan de promotion du livre et de la lecture
	Augmentation de ventes de livres Diversité des genres et des titres										
				Ministère de l'économie et des finances, chargé de l'industrie.	x	x	x	x	x	Editions : Diversité de genre dans les publications Fidélisation par des éditions bon marché	Le chiffre d'affaires de l'édition Statistiques des nouvelles acquisitions
										Bibliothèques : Nombre de nouvelles collections	
					x	x	x	x	x	Nombre d'octroi de résidence d'écriture	

## Axe d'intervention 6. Rayonnement culturel régional et international

Le rayonnement culturel est un défi financier et de savoir-faire.

- L'exportation des produits culturels va de pair avec le développement économique du pays
- Sa volonté de promouvoir les arts
- Le progrès de ses industries culturelles.
- Pour Djibouti,
- Les tournées régionales des troupes théâtrales avec les pièces à succès
- La participation à des biennales des artistes plasticiens assureront une première visibilité aux artistes djiboutiens.
- Des aides financières faciliteront leur compétitivité sur le plan régional.
- Mener une politique promotionnelle de la culture par le biais des représentations diplomatiques de Djibouti à l'étranger.

La RTD est la seule institution qui tient déjà son épingle du jeu :

- Elle est regardée dans la sous-région,
- Ses archives audio-visuelles renferment les productions des grands poètes de la Corne
- Les dramaturges somaliens viennent mettre leurs textes à l'abri à la RTD après la guerre civile.

Résultats attendus :

- Faire connaître les productions culturelles djiboutiennes
- Se confronter à la compétition
- Relever le défi d'une culture performante et rayonnante
- Etre en phase avec la modernité des challenges culturels
- Une réelle présence culturelle et artistique à l'étranger.

## Objectif 1. Exportation des produits culturels

- 1.1 Organisation d'une foire annuelle ou biennuelle des produits culturels  
 1.2 Organisation des tournées nationales et régionales  
 1.3 Exportation du cinéma Djiboutien dans la région

Activités Identifiées	Actions définies	Budget estimatif En US \$	Résultats escomptés	Partenaires	Chronogramme					Indicateurs / cibles	Sources de vérification
					2023	2024	2025	2026	2027		
1.1	1.1.1 Organiser une foire du livre nationale - Participer aux <i>Book-fair</i> régionaux	Voir cadre de budget de la culture	Organisation d'un salon national du livre	MENFOP (CRIPEN)						Nombre de ventes locales et régionales	Rapport de l'édition
	1.1.2 Rayonnement des arts plastiques et visuels - Encourager les artistes à participer aux biennales régionales		Rayonnement des arts plastiques et visuels	ANPC : Cinématographie SSPEN						Nombre de nouveaux titres	Rapport d'activités de SSPEN et ASPEN
	1.1.3 Encourager la publication des Djiboutiens par des commandes de l'Education Nationale - Encourager les écrivains par des incitations fiscales - Rééditer les romans et les recueils de nouvelles			CERD/ILD ASPEN Conseils régionaux	✗	✗	✗	✗	✗	Nombre de nouvelles révélations Nombre d'expositions	Nombre de concours Récompenses
	1.1.4 Productions orales - Organiser des concours dans les régions d'intérieur - Organiser un concours national sur des thématiques précises										Nombre de spectacles Relance des productions orales
1.2	1.2.1 Tournées nationales et régionales - Encourager les troupes à faire des tournées nationales et régionales - Participer aux festivals régionaux	Voir cadre de budget de la culture	Tournées nationales et régionales Participation aux festivals régionaux / internationaux	Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale ANPC						Nombre des spectacles mixtes remontés	Compte des recettes
	1.2.2 Former avec des artistes régionaux pour remonter les pièces du répertoire classique - Apprendre à jouer dans les langues régionales (somali, afar, arabe, oromo, amhara...) - Reprendre dans les langues nationales les chansons régionales (soudanaises, amhara, oromo...)			Ministère de la communication, chargé des postes et télécommunications	✗	✗	✗	✗	✗	Nombre de tournées entreprises Nombre de reprises des chansons régionales dans les LN.	Audience des émissions de la RTD à l'étranger
	1.2.3 Monter des spectacles mixtes avec les troupes des pays la région sur des thématiques communes à la Corne d'Afrique (la paix, l'égalité, la solidarité, la démocratie...)									Nombre d'émissions culturelles Diffusions régionales	

	1.2.4 Renaissance des émissions culturelles phares de la RTD - Le succès des émissions littéraires comme <i>Sirta ereyga</i> , <i>Tix maal</i> ou <i>Hobol iyo Habeenkii</i> qui ont eu un retentissement dans toute l'aire somali									Audience des émissions de la RTD à l'étranger
1.3	1.3.1 Djibouti, rompu au 7 <sup>ème</sup> art : production nationale et régionale Exportation des réalisations telles que : - <i>Laan de Lula Ali Ismael</i> en 2011 - <i>Dhalinyaro</i> de la même réalisatrice en 2018. Grand succès - « <i>La femme du fossoyeur</i> » de Khadar Aydarus Ahmed en 2021. Etalon d'or du fespaco d'Ouagadougou. Burkina Faso  1.3.2 Projet de réalisation du film « <i>Née de la côte d'Adam</i> » de Nurradin Farah	Voir cadre de budget de la culture	Production cinématographique nationale et régionale	ANPC  Ministère de l'économie et des finances, chargé de l'industrie			✗	✗	✗	Développement du 7 <sup>ème</sup> art à Djibouti

## Cadre de budget estimatif des plans d'action

### Esquisse des coûts du plan d'action de la jeunesse

Activités identifiées	Actions définies	Budget estimatif (en US\$)
<b>AXE D'INTERVENTION.1 : INSERTION ECONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES</b>		
1.1.2	Multiplier et diversifier les créations de l'emploi surtout dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois (du tourisme, de la pêche, de l'agriculture, de la logistique transport et des nouvelles technologies	100.000
1.2.1	Travailler et mutualiser avec l'ANEFIP l'utilisation de la plateforme d'insertion professionnelle pour mettre en liaison les entreprises privées et publiques avec les jeunes demandeurs d'emploi.	200.000
1.3.1	Organiser un salon de l'emploi tous les deux ans dans le but de permettre la rencontre entre les entreprises et les jeunes demandeurs d'emploi et publier les nombres de recrutement.	200.000
2.1.3	Elaborer et renforcer des textes juridiques encourageant et privilégiant la création des micros entreprises par les jeunes	50.000
2.2.1	Organiser des concours d'entrepreneuriat et sélectionner/récompenser les meilleurs projets	100.00
2.2.2	Créer au sein du Ministère une cellule d'écoute, d'encadrement et de suivi des jeunes porteurs des projets.	150.000
2.2.4	Organiser des ateliers d'échanges entre les entrepreneurs et les jeunes dans les CDC	100.000

2.2.5	Proposer des formations pour le renforcement des capacités du personnel du ministère.	200.000
2.4.1	Organiser des compétitions pour détecter les jeunes talents	90.000
2.4.2/3	Encadrer et aider les jeunes et en particulier les jeunes filles à créer leur propre entreprise grâce à leur talent - Organiser des campagnes de sensibilisation et d'encouragement sur l'insertion économiques des jeunes filles	100.000
2.4.4	Elargir la détection des futurs artistes dans toutes les régions et les former à l'institut supérieur des arts	250.000
2.5	Promouvoir la production artisanale des jeunes filles	130.000
3.1.3	Développer des formations dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois tels que l'agro-pastoralisme, le tourisme, la pêche, la taille des pierres et les nouvelles technologies.	150.000
3.1.4	Former les jeunes aux métiers des secteurs pourvoyeurs d'emplois	250.000
4.1.1	Créer un centre de formation à l'entreprenariat et au renforcement de l'employabilité des jeunes	800.000
4.1.2	Concevoir et mettre en place des programmes de renforcement de l'employabilité	80.000
4.2.2	Développer et mettre en place des formations outillant les jeunes pour les métiers du numérique	150.000
4.2.4	Mettre en place des courtes formations sur l'entreprenariat, le leadership, le développement personnel, la couture, la coiffure et le maquillage pour les jeunes filles	120.000
4.3.3	Mettre en place un programme de renforcement des capacités des responsables des CDC	100.000
<b>Total. 1</b>		<b>3.320.000</b>

Activités identifiées	Actions définies	Budget estimatif (en US\$)
<b>AXE D'INTERVENTION 2 : INSERTION SOCIOCULTURELLE DES JEUNES</b>		
1.1.1	Construire des nouveaux CDC dans les régions et les quartiers qui n'en disposent pas	2.500.000
1.1.2	Réhabiliter et équiper les CDC non encore réhabilités	450.000
1.2.1	Organiser des compétitions des jeux de société	70.000
1.2.2	Organiser des concours de lecture/poésie	50.000
1.2.3	Organiser des tournois sportifs dans les CDC	100.000
1.2.4	Construire des complexes de loisirs proposant des activités attrayantes, variées	2.550.000
1.2.6	Organiser des manifestations culturelles interrégionales (5) pour raffermir l'unité de la jeunesse djiboutienne	300.000
1.2.7	Organiser des vacances avec des programmes socio-éducatifs, de découverte de l'environnement, des patrimoines et des richesses du pays - Lancement du programme de « vacances pour tous »	200.000
1.2.8	Construire des centres des vacances dans les régions pour les jeunes	2.000.000
1.5.1	Organiser des cours des langues nationales pour les jeunes dans les CDC	50.000
1.5.2	Redynamiser, motiver les artistes et les poètes compositeurs, la création des pièces de théâtre en langues nationales	150.000
<b>Total. 2</b>		<b>8.420.000</b>

Activités identifiées	Actions définies	Budget estimatif (en US\$)
<b>AXE D'INTERVENTION 3 : ENGAGEMENT SOCIO POLITIQUE DES JEUNES</b>		
1.1.5	Redynamiser et renforcer les attributions du conseil national de la jeunesse djiboutienne	150.000
1.1.6	Faciliter aux jeunes l'accès à l'information en créant des points d'information dans les quartiers et les régions	100.000
1.1.6	Développer chez les jeunes avec la formation des compétences nécessaires au processus de décisions	100.000
1.2.3	Organiser des conférences et des formations afin de prévenir et de combattre l'implication et la participation des jeunes aux conflits	200.000
1.2.4	Organiser des conférences et des séminaires aux jeunes dans le but de promouvoir les valeurs communes de djiboutianité	200.000
1.2.5	Organiser des séminaires de sensibilisation sur l'environnement et le changement climatique	100.000
<b>Total. 3</b>		<b>850.000</b>
Activités identifiées	Actions définies	Budget estimatif (en US\$)
<b>AXE D'INTERVENTION 4 : LUTTE CONTRE LA CONSOMMATION DES DROGUES ET DE L'ALCOOLISME</b>		
1.1.1	Elaborer un programme de prévention et de lutte contre la consommation des drogues et la délinquance juvénile.	250.000
1.1.2	Préparer et diffuser des spots de sensibilisation et de prévention sur les réseaux sociaux et sur les autres médias (Radio, TV, affiches, etc.)	150.000
1.2.1	Renforcement de la "Figma", système d'entraide générationnelle et moyen de lutte contre la consommation des drogues	70.000
1.2.3	Mettre en place dans chaque ville, village et quartier un comité composé des services concentrés, de la société civile et des parents	50.000
1.2.4	Création d'un centre de rééducation/réadaptation et de réinsertion socioéconomique des jeunes anciennement toxicomanes	1.100.000
2.1.1	Organiser des campagnes de prévention et de sensibilisation sur les MST et la santé reproductive	100.000
<b>Total. 4</b>		<b>1.720.000</b>
Activités identifiées	Actions définies	Budget estimatif (en US\$)
<b>AXE D'INTERVENTION 5 : DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT DES JEUNES</b>		
1.1.2	Créer au sein du ministère une cellule d'étude et de validation des dossiers de demande de création d'associations des jeunes	50.000
1.1.4	Mettre en place des programmes de formation pour les associations des jeunes	200.000
1.2.2	Création d'une base de données numérique des associations de jeunes volontaires	60.000
2.1.1	Mettre en place un dispositif national opérationnel de gestion des jeunes mobilisés pour le volontariat - Créer un corps national des volontaires	50.000
2.1.2	Mise en place de programmes de formation et de sensibilisation au volontariat	50.000
2.1.4	Mettre en place un système de formation et de perfectionnement des cadres du MJC pour l'encadrement l'accompagnement, et le suivi des jeunes volontaires	200.000
2.2.2	Elaborer une politique nationale triennale du volontariat	100.000
2.2.3	Institutionnalisation d'un système de placement des jeunes volontaires dans les entreprises publiques / privées sur une durée de 3 ans	550.000
<b>Total. 5</b>		<b>1.260.000</b>
<b>Totaux</b>		<b>15.570.000</b>

## Esquisse des coûts du plan d'action de la culture

	Actions définies	Budget estimatif (en US\$)
Administration culturelle et décentralisation	Aide à la formation des agents culturels dans les régions	550.000
	Assurer une action culturelle concertée, coordonnée et efficace	205.000
	Ouverture de maisons de culture	1.000.000
	Outilage institutionnel et juridique du ministère	560.000
	Action coordonnée de la politique promotionnelle de l'ANPC	570.000
	Réforme du DEFAC (ex-IDA)	2.800.000
	Promotion des droits d'auteur et professionnalisation des artistes	2.135.000
<b>Total. 1</b>		<b>8.820.000</b>
Livre, lecture et bibliothèque	Aménagement des espaces physiques et numériques de la BN et les AN	
	Mise en place des éditions nationales	2.500.000
	Institutionnalisation et campagne de promotion de la lecture	1.700.000
	Achat des livres	850.000
	Organisation d'un salon du livre	570.000
<b>Total. 2</b>		<b>5.820.000</b>
Education artistique et culturelle	Formation et encadrement des moniteurs	600.000
	Perfectionnement des sortants du DEFAC (ex-IDA)	200.000
	Formation d'enseignants en langues nationales	200.000
<b>Total. 3</b>		<b>1.000.000</b>
Le patrimoine	Campagne pour répertorier des sites historiques et archéologiques et sauvegarde des collections d'objets	450.000
	Formation aux nouvelles technologies	230.000
	Inventorisation et conservation	11.300.000
	LN (consolidation: intégration, formation et recherche, promotion et appropriation)	4.300.000
	Consolidation du patrimoine	5.000.000
	Campagne de sensibilisation et vulgarisation des données	135.000
<b>Total. 4</b>		<b>21.415.000</b>
Les arts du spectacle	Application des droits de la propriété intellectuelle des artistes	320.000
	Arts de spectacle (consolidation: théâtre scolaire, professionnel, formations et recherche)	2.000.000
	Subventions aux spectacles	110.000
	Théâtres en langue nationale	2.800.000
	Promotion des arts scéniques	1.120.000
	Subvention au matériel et location de salle	648.000
<b>Total. 5</b>		<b>6.998.000</b>
Les arts plastiques, visuels et le cinéma	Création d'une plateforme de discussion	55.000
	Aide à la formation	750.000
	Consolidation des arts plastiques et visuels	8.500.000
	Promotion des arts plastiques et visuels	5.700.000
	Consolidation du cinéma	900.000
	Financement de mini-projets pour inciter à la production	320.000
<b>Total. 6</b>		<b>16.225.000</b>
Economie culturelle	Aide à la formation des artistes culturels	260.000
	Aide à la formation au marketing des artistes	90.000
	Développement de l'entrepreneuriat culturel	850.000
	Emergence d'un nouvel art et bureau d'accueil des procédures extérieures	560.000
	Aide à l'édition d'ouvrages en LN	120.000
<b>Total. 7</b>		<b>1.880.000</b>
Infrastructures	Construction de complexes culturels	12.400.000
	Finalisation du musée	1.000.000
	Construction d'une galerie d'art	5.000.000
	Aménagements des CDC en mini centres culturels	1.000.000
<b>Total. 8</b>		<b>19.400.000</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>81.558.000</b>
<b>Volet jeunesse</b>		<b>15.570.000</b>
<b>Volet culture</b>		<b>81.558.000</b>
<b>Coût total pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse et de la culture</b>		<b>97.128.000</b>

# Plan de mise en œuvre, pilotage et de suivi-évaluation

Du fait de la transversalité de la thématique de la jeunesse, il est indéniable qu'une stratégie nationale de la jeunesse demeurera symbolique sans une coordination acceptée par tous, sans une approche intégrée, intersectorielle et concertée.

La mise en œuvre de la stratégie va nécessiter cinq niveaux d'intervention :

- Niveau.1: formation d'un comité interne,
- Niveau.2: composition d'un comité technique intersectoriel
- Niveau.3: mise en place d'un comité de pilotage de haut niveau
- Niveau.4: appui institutionnel et juridique
- Niveau.5: mobilisation des fonds pour la concrétisation des objectifs

## Niveau.1 : comité interne

L'organigramme du MJC est fait en sorte que chaque direction et chaque service soutiennent la mise en œuvre des missions assignées au Ministère.

Les six directions qui viennent sous le secrétariat général, à savoir la direction de la culture, celle de l'insertion sociale des jeunes et du volontariat, celle de l'insertion économique, celle de l'administration générale des affaires financières et de l'informatique, celle de la planification des projets et du suivi-évaluation et enfin, celle des régions, auxquelles il faut ajouter l'ANPC, le service de communication, celuides affaires juridiques ainsi que l'observatoire de la jeunesse et de la culture doivent concourir à la réussite de ces objectifs.

Il serait donc judicieux de créer un comité de mise en œuvre et de suivi-évaluation interne au MJC. Ce comité va élaborer le plan de travail annuel qui définira les activités à entreprendre chaque année. Ces activités seront en conformité avec les objectifs et les résultats attendus de la stratégie. La ministre de la jeunesse et de la culture sera en charge de coordonner la mise en œuvre de la stratégie.

## Niveau.2 : comité technique intersectoriel

Il faudra mettre en place un comité technique intersectoriel chargé de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie. Ce comité va proposer les voies et moyens facilitant la mise en œuvre de la stratégie. Il va faciliter la concertation entre les différents acteurs et va superviser et accompagner le processus de la mise en œuvre. Il va aussi sensibiliser et informer l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre de la SNJC. Il va continuellement informer le haut pilotage de l'état d'avancement des activités.

La coopération du comité technique intersectoriel doit relever de la responsabilité conjointe de plusieurs départements ministériels comme :

- Le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle pour assurer le développement de l'éducation culturelle et artistique. L'enseignement des langues nationales, des arts dramatiques, des arts plastiques et visuels instaurera durablement la culture des arts dans les apprentissages, facilitera les orientations artistiques des jeunes et les préparera à leurs futurs métiers.
- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les formations professionnelles adéquates au marché du travail
- Le ministère du travail chargé de la formalisation et de la protection sociale pour l'insertion professionnelle des jeunes et la concrétisation des engagements d'Amman entre Djibouti et ses jeunes
- Le ministère du commerce et du tourisme pour la promotion de la production artisanale
- Le ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale pour l'essor de l'économie culturelle
- Le ministère de la femme et de la famille pour l'implémentation de la dimension genre
- Le ministère des affaires musulmanes et des biens waqfs pour la consolidation et la pérennisation des valeurs morales et religieuses
- Le ministère de l'environnement et du développement durable, pour la préservation des sites naturels, historiques et archéologiques
- Le ministère des affaires sociales et des solidarités pour l'inclusion des personnes à besoins spéciaux
- Le ministère de la justice et des affaires pénitentiaires, chargé des droits de l'homme pour la protection des droits des artistes
- Le ministère de l'économie et des finances chargé de l'industrie pour le développement des infrastructures culturelles et la production des statistiques
- Le secrétariat d'état chargé des investissements et du développement du secteur privé pour une meilleure implication du secteur privé dans les programmes d'insertion économique des jeunes
- Le ministère du budget pour le renforcement des capacités en termes des moyens matériels ou en termes de formation ou recrutement des cadres spécialisés
- Le ministère délégué, chargé de l'économie numérique et de l'innovation pour l'introduction de l'économie culturelle dans les nouvelles technologies
- Le ministère délégué à la décentralisation pour la décentralisation et la déconcentration culturelles
- Le ministère de l'intérieur pour l'évaluation et la production des statistiques sur la situation de la consommation des drogues et des stupéfiants à Djibouti notamment sur les risques et menaces endogènes pour la jeunesse
- Le ministère de la santé pour la coordination des programmes en faveur de la santé juvénile
- Le ministère de la ville, de l'urbanisme et de l'habitat pour réserver un quota annuel d'attribution des logements sociaux aux jeunes
- Le ministère de la communication, chargé des postes et des télécommunications pour l'accès aux prestations et aux archives de la RTD

### Niveau.3 : comité de pilotage de haut niveau

La mise en place de l'approche gouvernementale intégrée et intersectorielle nécessite un pilotage de haut niveau afin d'assurer la véritable gestion intersectorielle. Ce pilotage de haut niveau sera présidé par le premier ministre et coordonné par la ministre de la jeunesse et de la culture.

### Niveau.4 : appui institutionnel et juridique

Comme toute politique sectorielle, la politique de la jeunesse et de la culture dispose déjà des cadres institutionnels et législatifs efficents mais l'amplitude des objectifs à atteindre exige davantage de moyens juridiques et institutionnels tels que :

- La promulgation et la mise en œuvre de la loi sur la consommation des drogues et de l'alcoolisme
- La préparation et l'élaboration d'un décret sur le statut du volontaire national
- L'instauration d'un texte juridique statuant la condition des artistes
- La proposition et la mise en place de la loi sur la sauvegarde des patrimoines
- Le renforcement des conventions de partenariat avec les différents départements ministériels concernés par la thématique de la jeunesse et de la culture en vue d'une meilleure conjugaison de tous les efforts
- La profonde réforme de l'Institut Djiboutien des Arts
- La fonctionnalisation de l'Observatoire de la jeunesse et de la culture qui sera à la croisée de la recherche, de la production des statistiques et d'analyses, de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées. Il jouera ainsi un rôle de passerelle entre les différents acteurs pour aider à éclairer la décision publique

- Les industries culturelles et créatives bénéficieront de l'action conjuguée de la collaboration secteur public/secteur privé, du mécénat d'art ou des dons particuliers.
- Le ministère de la justice collaborera étroitement pour une politique plus coercitive à l'endroit de la perception des redevances sur la propriété intellectuelle.
- Enfin, les infrastructures culturelles fortement déficitaires qui nécessitent des gros moyens financiers concentreront les aides du budget de l'Etat, du fonds souverain de la Présidence de la République, de la Banque mondiale, de l'Agence française de Développement, de l'IGAD ou encore du fonds de la jeunesse.
- Les différents partenaires de développement internationaux comme le PNUD et le FNUAP pourront appuyer le développement des programmes en faveur des jeunes et des adolescents.
- Le mécénat et partenariat public-privé ne sont pas à négliger.

Le département en charge de la Jeunesse et de la Culture sera en charge de coordonner les actions et repartir les bénéfices de ces nouvelles installations entre la capitale et les régions de l'intérieur.

### Niveau.5 : mobilisation des fonds pour la concrétisation des objectifs

Un peu à l'image de la collaboration mentionnée ci-dessus, le financement proviendra de plusieurs sources :

- L'OIF sera sollicité pour la promotion du livre et de la lecture et renforcera son appui pour l'expansion des CLAC dans tous les CDC.
- La CONFEJES et la CJSOI seront sollicitées pour les loisirs, le sport, l'entreprenariat et le renforcement de compétences.
- L'UNESCO pour la sauvegarde et la protection des patrimoines matériel et immatériel.
- L'AESCO et l'ISESCO pour les appuis scientifiques, les études et la sauvegarde.
- Le ministère du budget pourra soutenir l'effort de renforcement institutionnel du MJC

# Conclusion

L'élaboration de la stratégie nationale de la jeunesse 2023-2027 intervient durant le mandat dédié à la jeunesse et traduit la volonté du Président de la République, Son Excellence Monsieur Ismail Omar Guelleh, et de son gouvernement à donner une place centrale à la jeunesse djiboutienne dans le processus de développement économique, social, culturel et politique du pays.

Sur le plan international, la République de Djibouti travaille de concert avec les pays du monde et notamment avec l'Organisation des Nations Unies qui développe le thème pour la jeunesse 2030 : « travailler avec et pour les jeunes ». L'Organisation aspire à la construction d'un monde permettant aux jeunes de développer pleinement leur potentiel et leur offrant un environnement propice dans lequel ils pourraient jouir de leurs droits, soulignant de ce fait le rôle moteur des jeunes.

Alors que la déclaration de MONDIACULT de l'UNESCO adoptée en septembre 2022 inscrit la culture comme un « bien public » mondial placé au cœur du développement durable, elle réaffirme l'engagement à protéger et à promouvoir la diversité culturelle, fondement de l'identité des peuples ainsi que les potentialités de la culture de préservation de la paix et de la création de richesses.

Une première réalisation sera d'harmoniser l'institutionnalisation des deux volets du MJC, à savoir la jeunesse et la culture, en dotant cette dernière d'un haut conseil à la culture qui débattront de ses orientations et de la mise à disposition d'un fonds dédié à son développement.

Cependant, le gage de réussite de cette stratégie réside dans le degré d'application de son plan d'action, de la rigueur de sa mise en œuvre et de la réelle prise en compte de son caractère multisectoriel ainsi que l'assurance d'un financement adéquat, aligné sur les choix budgétaires annuels et celui des partenaires techniques et financiers.



« Les jeunes, forces vives de la nation et fers de lance du développement de notre pays ainsi que la culture dans toutes ces dimensions, traditionnelle, patrimoniale et artistique sont deux domaines dont les convergences intersectorielles sont évidentes. La Stratégie va surtout nous permettre et c'est là son plus grand défi, d'accorder nos violons, de mutualiser nos moyens et surtout d'agir ensemble ! »

S.E Dr Hibo Moumin Assoweh, Ministre de la Jeunesse et de la Culture

Atelier de restitution et de Validation de la Stratégie Nationale de la Jeunesse et de la Culture, le 25 janvier 2023

# Annexes

## Questionnaire de l'enquête pour les jeunes

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de la jeunesse et du plan d'actions stratégique du ministère de la jeunesse et de la culture 2022-2027, nous réalisons une enquête auprès des jeunes afin de mieux connaître leurs attentes, leurs besoins et leurs pratiques. Les informations récoltées seront utiles à la rédaction de la stratégie et à l'élaboration du plan d'action. A partir des besoins et des attentes exprimés, nous pourrons identifier les actions prioritaires à mettre en place en faveur de la jeunesse.

Vos réponses seront traitées en toute confidentialité et votre participation est anonyme, c'est à dire que personne ne fera le lien entre vous et vos réponses. Vous pouvez donc répondre en toute franchise.

### Présentation :

Adresse : .....

Age :

- De 15 à 20 ans
- De 21 à 25 ans
- De 26 à 35 ans

Sexe :

- Homme
- Femme

Tu es :

- Lycéen
- Etudiant (université)
- Stagiaire
- Salarié
- En recherche d'emploi

Tu es :

- Marié(e)
- Célibataire

### Information générale :

1- De manière générale de quels types d'information as-tu besoin ? (3 réponses possibles, à classer de 1 à 3 par ordre de priorité)

- Etudes/Formation
- Offres d'emplois
- Sports et loisirs
- Santé (prévention)

- Logement
- Autres (à préciser)

2- Où cherches-tu ces informations ? 3 réponses possibles, à classer de 1 à 3 par ordre de priorité)

- Dans mon établissement scolaire
- Sur internet
- Au conseil régional
- A la Préfecture
- Auprès de mon entourage (famille, amis)
- Dans une association
- Autre (à préciser)

3- As-tu besoin d'être plus ou mieux informé sur ces sujets ?

- Oui
- Non

4- Si oui, comment ?

- Documentation
- Lieu d'information pour les jeunes
- Site internet
- Radio /TV
- Autre

5- As-tu accès à internet facilement ?

- Oui
- Non

### Temps libre :

1- Que fais-tu pendant ton temps libre ?

- Discussion dehors
- Activités associatives
- Sports
- Internet (réseaux sociaux)

- CDC
- TV/ Jeux vidéo
- Lecture (livre, BD, actualités)
- Recherche d'emploi
- Autre

2- Quel est ton loisir préféré ?

- Faire du sport
- Regarder un film
- Lire un livre
- Internet (les réseaux sociaux)
- Discuter avec les amis
- Autre

3- As-tu lu un livre pendant l'été ?

- Oui
- Non

4- Pratiques-tu du sport ?

- Régulièrement
- Occasionnellement
- Jamais

5- Est-ce que tu fumes ?

- Oui
- Non

6- Est-ce que tu « khates » ?

- Oui
- Non

7- Est-ce que tu consommes d'autres drogues ?

- Oui
- Non

### Education

1- Quel est ton niveau d'étude ?

- Je ne suis jamais allé à l'école
- Primaire
- Collège
- Lycée
- Formation professionnelle
- Université

2- Si tu n'es pas allé jusqu'à l'université, pourquoi n'as-tu pas poursuivi tes études ?

- Manque des moyens financiers
- Problèmes familiaux
- Mauvaises influences
- Distances géographiques
- Autre (à préciser)

### Santé

1- Es-tu bien informé sur les problématiques de la santé ? (Tabac, alcool, drogues, sexualités, MST, contraception, etc.)

- Oui
- Non

2- As-tu accès aux soins ?

- Oui
- Non

### Vie sociale

1- Où te retrouves-tu le plus souvent avec tes amis ?

- Au CDC

- 1- Où te retrouves-tu le plus souvent avec tes amis ?

  - Au CDC
  - Sur le terrain du sport
  - Au mabrazé
  - Chez moi
  - Dans une cafétéria
  - Au centre-ville
  - Autre

2- Fréquentes-tu le CDC ?

  - Oui
  - Non

3- Penses-tu que les adultes s'intéressent à l'avis des jeunes ?

  - Oui
  - Non

4- Es-tu engagé dans la vie de ton établissement scolaire, dans une association, dans la vie de ton village ou de ta ville ?

  - Oui
  - Non

5- Es-tu membre d'un club ou d'une association ?

7- Selon toi, pour trouver du travail, quelles sont les deux conditions les plus importantes parmi les suivantes ?

  - La chance
  - Le diplôme
  - L'effort personnel
  - Le « piston »
  - Le choix de la filière d'études
  - Autre (à préciser)

8- Pour créer ta propre entreprise, qu'as-tu le plus besoin ?

  - Des conseils
  - Une formation
  - Un soutien financier

9- Des associés

10- Autre (à préciser)

- Oui

- Non
  - 6- As-tu des projets personnels ? (Plusieurs)
    - Projet d'études
    - Projet professionnel
    - Projet de voyage
    - Projet personnel dans la culture
    - Projet personnel dans le sport
    - Participer à un projet associatif
    - Participer à un projet humanitaire
    - Pas de projet particulier

## Emploi

- 1- Sais-tu quel métier tu souhaites faire plus tard ?

  - Je suis déjà salarié
  - Oui
  - Non

- 2- En ce qui concerne ton avenir professionnel, es-tu ?

  - Optimiste
  - Pessimiste

- 3- Penses-tu que suivre une formation pourrait t'aider à trouver du travail ?

  - Oui
  - Non

- 4- Est-il facile de trouver du travail ?

  - Oui
  - Non

- 5- As-tu déjà cherché du travail ?  
- Oui  
- Non

6- Comment es-tu entré(e) le travail de recherche ?

## Bien-être

- 1- Comment te sens-tu dans ta ville ou dans ton village ?  
- Bien   
- Plutôt bien   
- Plutôt mal   
- Mal

2- Dans ta ville ou dans ton village, as-tu accès aux services publics de base (école, hôpital etc.) ?  
- Oui   
- Non

3- Souhaites-tu rester vivre dans ta ville ou dans ton village ?  
- Oui   
- Non   
Si non, pourquoi ? .....

4- Selon toi, qu'est-ce qui manque le plus aux jeunes de ta ville ou de ton village ?  
- Des transports   
- Des activités   
- Des événements culturels   
- Des espaces jeunes   
- De la sécurité   
- Des instances pour donner son avis   
- Des lieux où s'informer   
- Des structures sportives   
- Autre (à préciser)

5- Quelles sont les actions prioritaires à mettre en place ou à améliorer dans ta région ?  
- Formations techniques et professionnelles pour les jeunes   
- Plus des structures sportives   
- Plus d'événements culturels   
- Plus de création d'emplois   
- Ecouter et prendre en considération l'avis des jeunes   
- Autre (à préciser)

6- Qu'est-ce que tu souhaiterais dans un proche avenir ?  
- Trouver du travail   
- Continuer tes études   
- Te marier   
- Emigrer   
- Autre (à préciser)

7- As-tu de l'espérance pour ton avenir ?  
- Oui   
- Non

# Etat des lieux

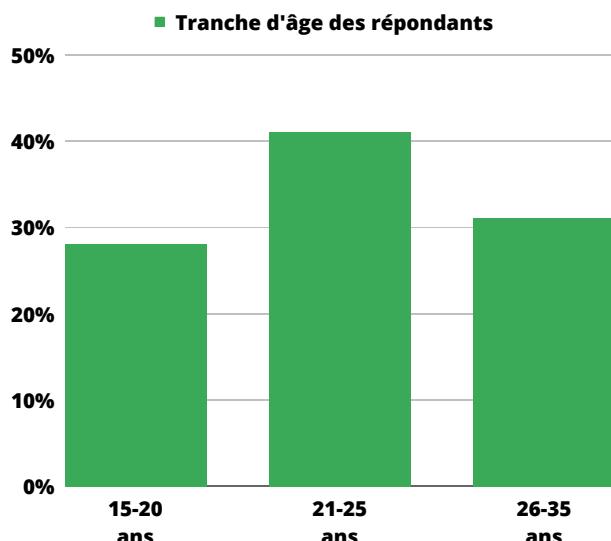
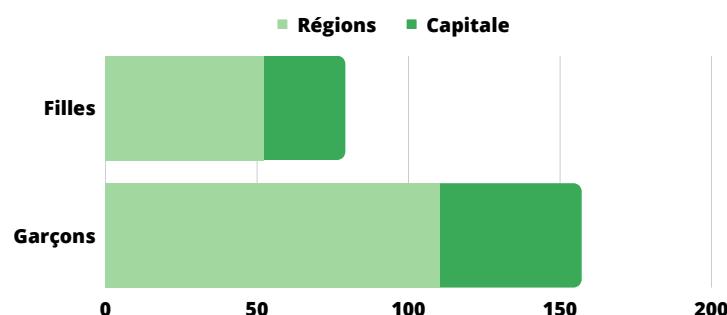
## Résultats de l'enquête préliminaire

- Analyse des données et des informations statistiques sur la jeunesse djiboutienne (démographie, niveau d'études, santé, emploi, etc.)
- Analyse des menaces sur les jeunes (décrochage scolaire, oisiveté, chômage, exclusion sociale, pauvreté, délinquance juvénile, prostitution, immigration clandestine, etc.)
- Analyse des politiques et des stratégies en faveur de la jeunesse (quelles politiques ont été mises en place ? Qu'est ce qui a bien fonctionné ? Qu'est ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ? L'impact de ces politiques sur la situation de la jeunesse, etc.)
- Analyse des textes juridiques relatifs à la jeunesse (promotion des droits de la jeunesse, existe-t-il des textes privilégiant les jeunes ? etc.)
- Analyse des institutions, des départements et des associations en charge des politiques de la jeunesse (leurs ressources humaines, leurs moyens, leurs ressources financières et leurs programmes en faveur des jeunes.)

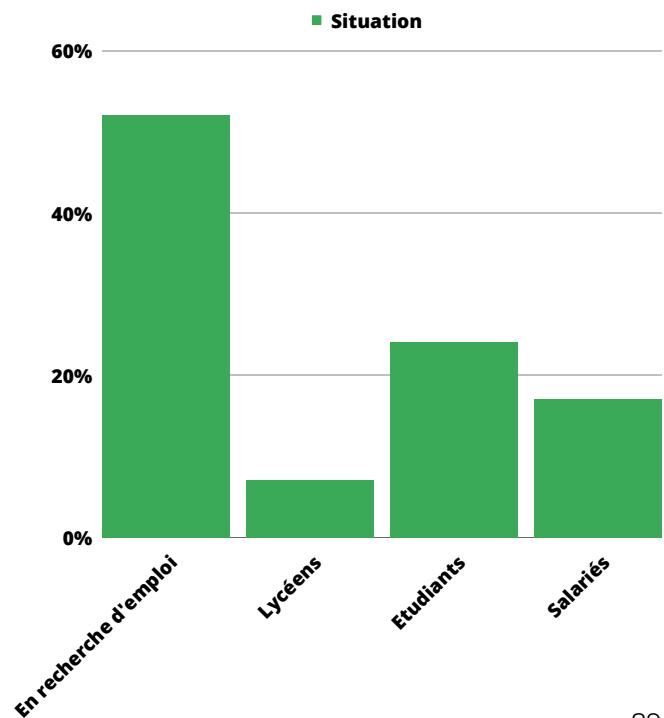
Cette analyse a accordé une intention particulière à la place des jeunes filles et des jeunes handicapés.

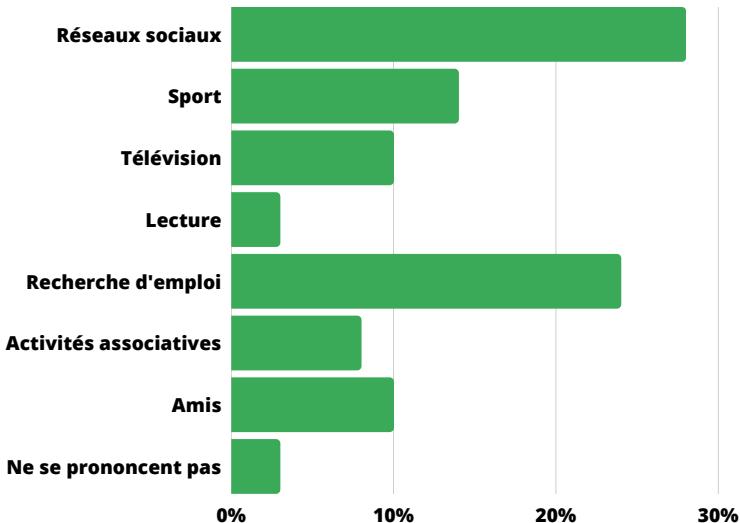
A l'issue de ces phases de collecte et d'analyse, nous avons essayé d'identifier les problèmes, les contraintes, les défis et les opportunités pour la jeunesse djiboutienne. Cela nous a permis de rédiger un rapport analytique de la situation avant de définir les axes d'intervention prioritaires.

Un questionnaire a été soumis aux jeunes des cinq régions et à ceux de la capitale. Ont participé à cette enquête 161 jeunes dont 52 filles dans les régions et 74 jeunes dont 27 filles dans la capitale. Un total des 245 enquêtés dont 79 filles c'est à dire 68% des garçons et 32% des filles.



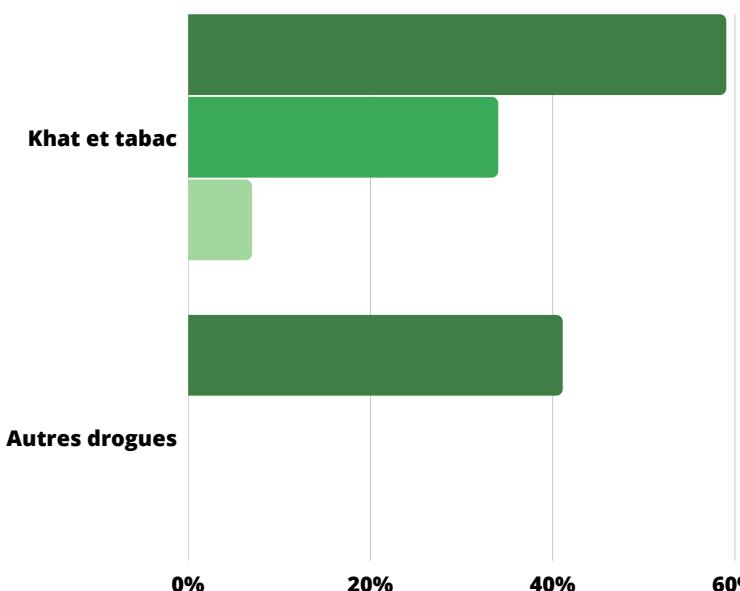
Parmi les jeunes enquêtés, environ 52% sont à la recherche d'emploi, 7% sont lycéens, 24% sont étudiants et 17% sont salariés.



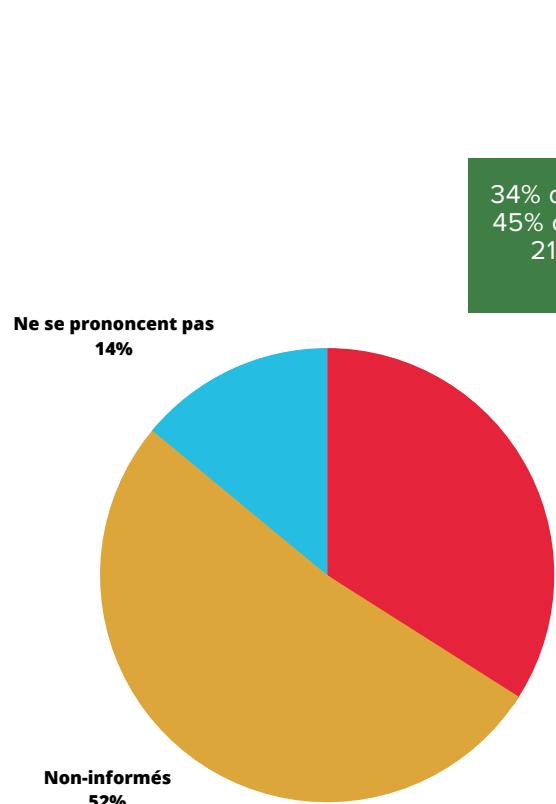


Durant leurs temps libres, 28% des jeunes sont sur les réseaux sociaux, 14% pratiquent du sport, 10% regardent la télévision, 3% lisent, 24% sont à la recherche d'emplois, 8% participent à des activités associatives, 10% passent leur temps à discuter avec leurs amis et 3% n'ont pas répondu à la question.

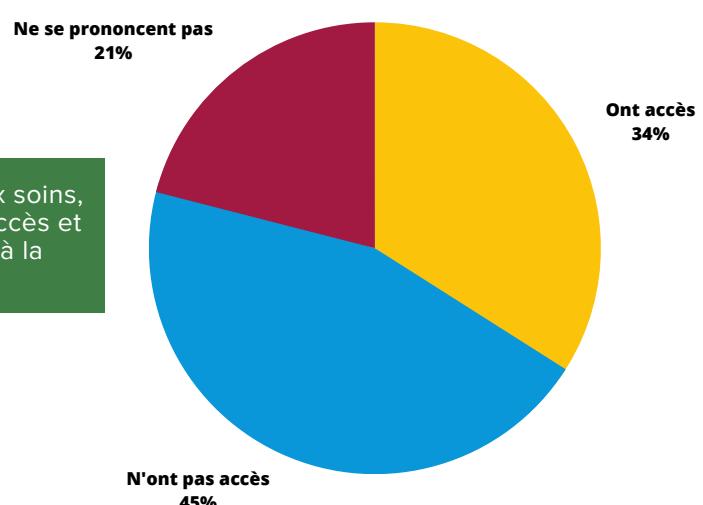
■ Consommateurs ■ Non-consommateurs  
■ Ne se prononcent pas



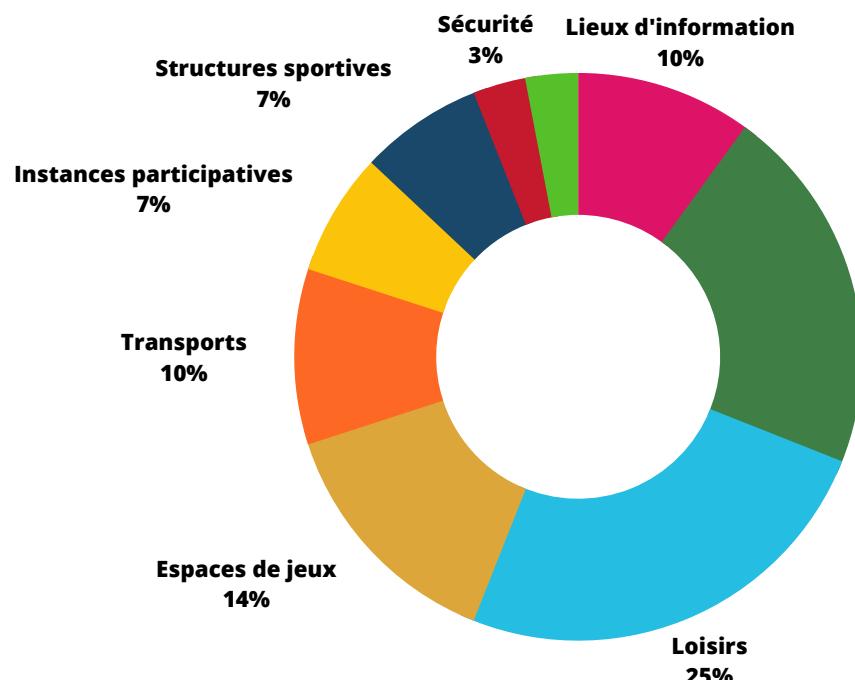
59% des jeunes interrogés fument et « khatent », 34% ne fument pas et ne consomment pas le khat et 7% n'ont pas répondu à la question.  
41% consomment d'autres drogues, 52% ne consomment pas d'autres drogues et 7% n'ont pas répondu à la question.



34% disent avoir accès aux soins, 45% ont dit ne pas avoir accès et 21% n'ont pas répondu à la question.

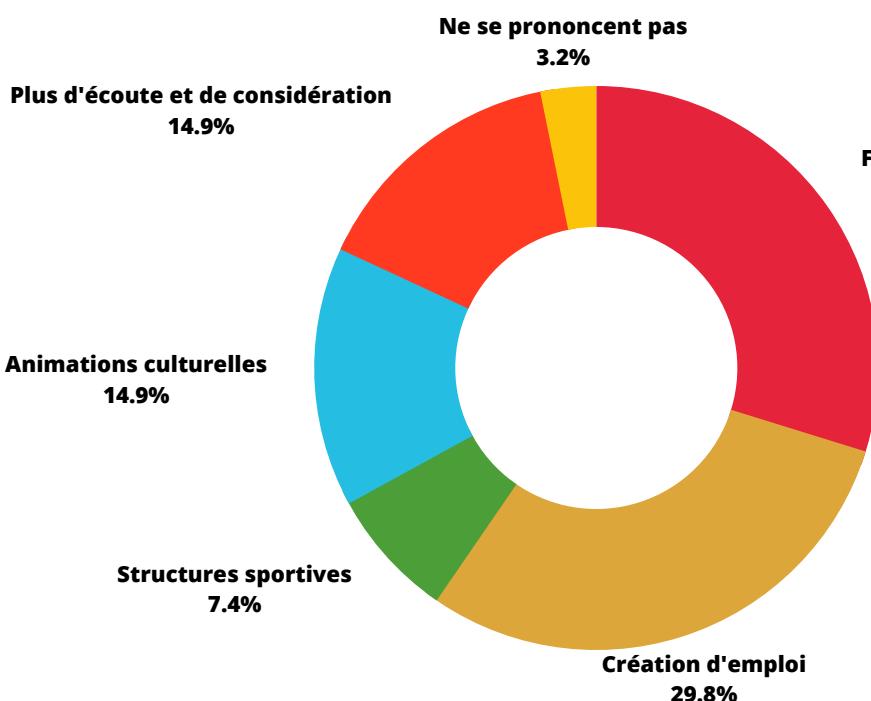


34% disent être informés sur les problématiques de la santé, 52% disent ne pas être informés et 14% n'ont donné aucune réponse.



**Animations culturelles**  
21%

A la question « qu'est-ce qui manque le plus aux jeunes de ton village ou de ta ville ? », 10% disent des lieux pour s'informer, 21% des animations culturelles, 25% des activités, 14% des espaces des jeux, 10% des transports, 7% des instances pour donner son avis, 7% des structures sportives, 3% de la sécurité et 3% n'ont pas répondu à la question.



**Formations techniques et professionnelles**  
29.8%

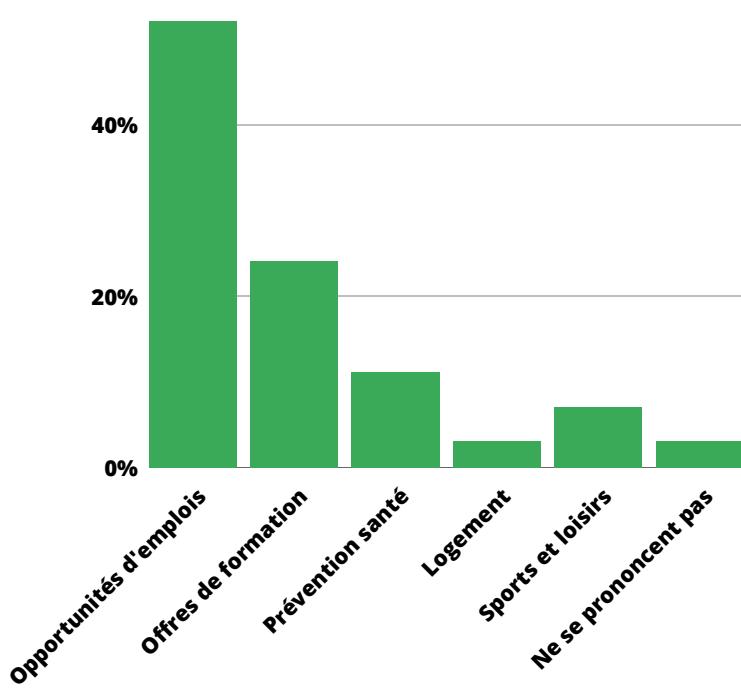
Pour les actions prioritaires à mettre en place ou à améliorer dans leur ville ou leur village, 34% des jeunes ont souhaité la mise en place des formations techniques et professionnelles, 28% ont souhaité plus de création d'emploi, 7% ont demandé plus des structures sportives, 14% aimeraient avoir plus d'animations culturelles, 14% aimeraient être plus écoutés et voir leurs avis pris en considération, 3% n'ont pas donné de réponse.

A la question « es-tu engagé dans une association ou dans la vie de ton village ou de ta ville ? », 34% ont répondu par l'affirmatif, 59% ont répondu par le négatif et 7% n'ont pas répondu.

A la question sur leur souhait dans un proche avenir, 62% ont répondu trouver du travail, 14% continuer leurs études, 7% vouloir se marier, 14% créer et gérer leur propre entreprise et 3% n'ont pas donné de réponse.

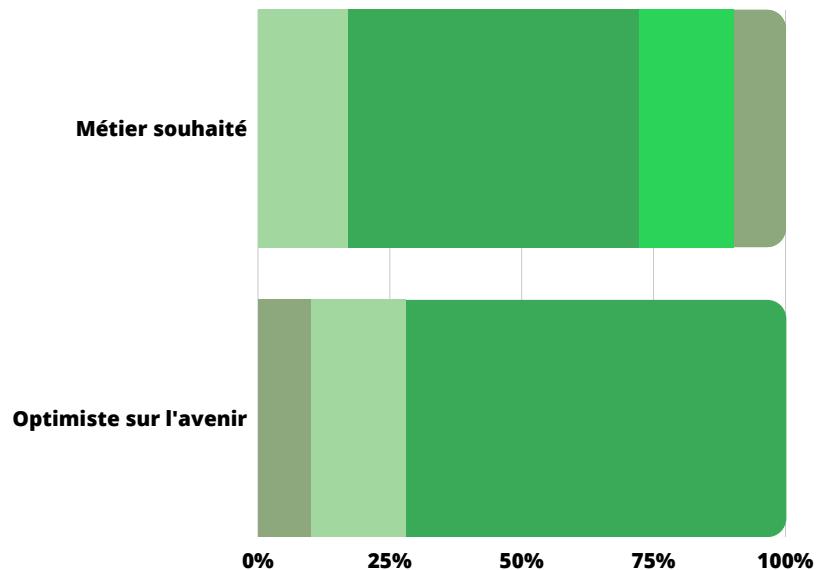
Pour la question « est-il facile de trouver du travail ? », 21% ont répondu par un oui, 72% par un non et 7% n'ont pas donné de réponse.

### ■ Besoin d'information



52% d'entre eux aimeraient avoir des informations sur les opportunités d'emploi, 24% sur les offres de formations, 11% sur les préventions en matière de santé, 3% sur les logements, 7% sur les sports et les loisirs et 3% n'ont pas répondu à la question.

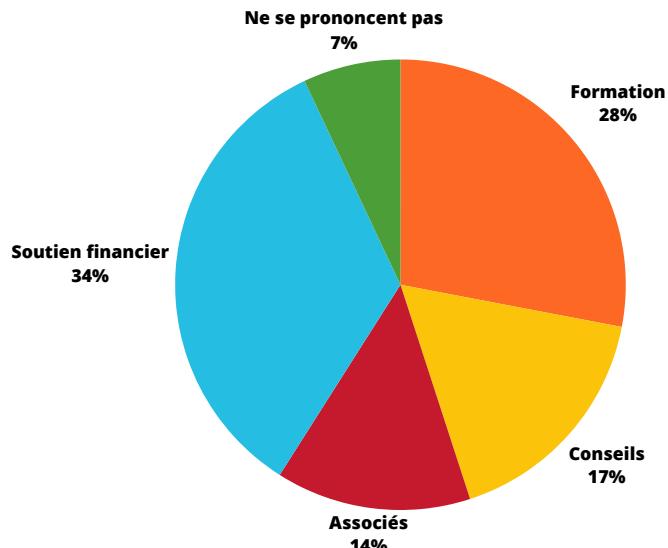
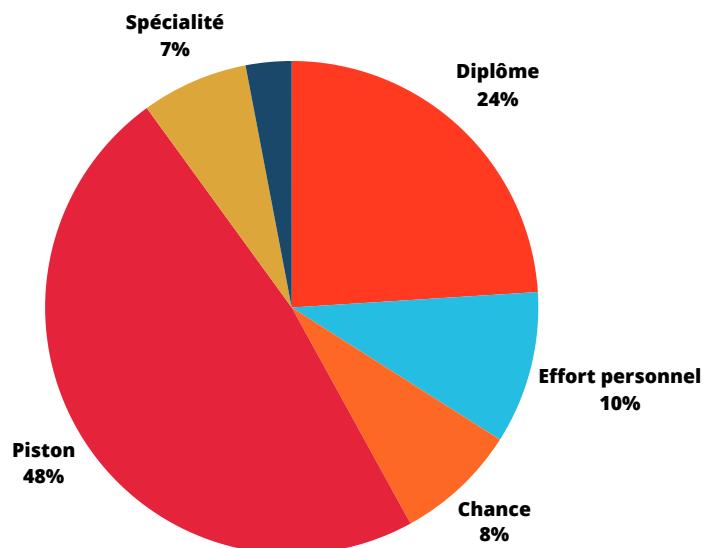
■ Déjà salarié ■ Ne sait pas ■ Sait  
■ Ne se prononcent pas ■ Optimistes  
■ Pessimistes

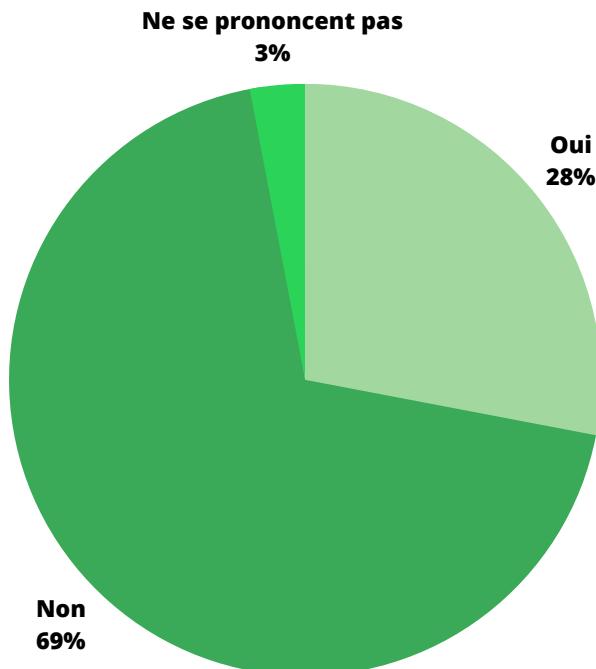


A la question « sais-tu quel métier tu souhaites faire plus tard ? », 17% ont répondu qu'ils sont déjà salariés, 55% par la négative, 18% positivement et 10% n'ont donné aucune réponse.  
18% ont été optimistes concernant leur avenir professionnel, 72% ont été pessimistes et 10% ne se sont pas exprimés.

Sur les conditions les plus importantes pour trouver du travail, 24% ont dit le diplôme, 10% l'effort personnel, 8% la chance, 48% le piston, 7% la spécialité et 3% n'ont donné aucune réponse.

Pour créer leur propre entreprise, 28% ont dit qu'ils ont besoin d'une formation, 17% des conseils, 14% des associés, 34% un soutien financier et 7% n'ont donné aucune réponse.





A la question « Penses-tu que les adultes s'intéressent à l'avis des jeunes ? » 28% ont répondu positivement, 69% ont répondu par la négative et 3% n'ont pas donné de réponse.

## Recommandations émanant du dialogue des jeunes avec le Gouvernement

### Atelier 1 : Dynamique entrepreneuriale et la création d'emplois : Comment Djibouti dépasse le mythe du solo entrepreneur ?

L'objectif de ce premier atelier est d'exposer les jeunes Djiboutiens à des exemples de réussite de leurs pairs dans d'autres pays d'Afrique qui sont confrontés à des défis structurels similaires aux nôtres. Cette discussion a été l'opportunité de présenter différents Business Modèles qui ont permis à ces professionnels de développer leurs activités ou Start-up en apportant des solutions innovantes face aux défis dans leurs pays d'origine dans plusieurs domaines. Une concentration particulière a été allouée à l'innovation dans la mobilisation de ressources et les vertus de la division du travail pour développer son entreprise et créer de l'emploi pour les autres en augmentant son nombre de salariés.

#### Recommandations

- Mettre en place un programme de reconversion au CLE.
- Exonérer les charges pour une période d'au moins 6 mois pour les entreprises qui recrutent des jeunes
- Plaidoyer pour la prise en charge par l'Etat du salaire de toute nouvelle recrue d'une entreprise à hauteur de 40% avec des engagements de l'employeur sur la pérennité du poste.
- Organiser des dialogues régulièrement avec les jeunes pour les aider et les guider.
- Créer un statut juridique pour les auto-entrepreneurs et leur assurer une couverture sociale.

### Atelier 2 : Explorer les opportunités du digital et du travail en indépendant : formations, perspectives et transformation des entreprises

L'objectif de ce deuxième échange est de donner aux jeunes participants les outils pour comprendre et saisir les opportunités offertes par les nouvelles formes de travail qui émergent sur Internet grâce au développement des plateformes numériques et à l'essor de l'économie digitale. Cette discussion vise également à vulgariser l'acquisition de compétences telles que le codage, marketing ou la cyber sécurité. Pour cela, la discussion a permis le partage d'expériences de jeunes indépendants Djiboutiens qui se sont formés en auto-dictats et qui sont parvenus à développer leur activité en identifiant et en investissant sur des compétences techniques demandées par l'économie digitale.

#### Recommandations

- L'évolution de la technologie a donné naissance à plusieurs outils qui ont amélioré notre quotidien et solutionné des soucis de notre ère sans pour autant freiné l'insertion professionnelle des jeunes (ex. ordinateur a remplacé la machine dactylographique...)
- Les jeunes doivent être plutôt les pionniers du numérique pour être en phase avec la transformation digitale globalisée

- Promouvoir l'inclusion des jeunes filles dans les programmes / métiers STEM
- La compétitivité numérique doit être au cœur des préoccupations des jeunes entrepreneurs, globalisation oblige !
- Les jeunes doivent considérer à migrer dans le numérique quel que soit leur domaine d'expertise (tourisme, ICC, agriculture, eau, électricité photovoltaïque, e-commerce, pêche...)
- Les formations professionnelles en compétences numériques doivent être renforcées
- Développer les meilleures compétences et les connaissances requises dans les métiers du futur tels que la cyber sécurité, cyber biologie, l'intelligence artificielle, les réalité virtuelles, ingénierie quantique, instant gaming...
- L'apprentissage de l'Anglais s'avère nécessaire pour les jeunes d'aujourd'hui car cela leur permettra d'avoir accès aux marchés régionaux et internationaux mais également d'exporter leur expertise
- Les jeunes entrepreneurs doivent avoir le Mindset de créer et d'innover dans le numérique plutôt que de jouer le rôle de consommateur car « un consommateur ça se remplace tandis qu'un créateur prend la place »
- Encourager les jeunes à utiliser les plateformes virtuelles, le plus souvent gratuites, pour leurs créations artistiques et culturelles
- Vaincre la peur et les clichés de pessimisme qui entourent l'esprit de l'entrepreneuriat et avoir confiance en son projet
- Les jeunes sont encouragés à commencer par être des Freelancer, accroître leur présence digitale (LinkedIn, GateTools...) pour mettre en valeur les références de leurs produits développés
- Mettre à disposition du grand public les opportunités existantes/possibles dans les Industries Culturelles et Créatives - ICC.
- Délimiter et réajuster tout l'écosystème adapté à Djibouti au niveau des ICC, à la création et l'investissement. Les décideurs doivent étudier l'écosystème local pour apporter des solutions concrètes.
- Etablir un cadre légal pour la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale.
- Mettre en place un cadre légal comme le droit d'auteur et moral, pour éviter l'exploitation des artistes sur les plateformes en ligne.
- Offrir des formations professionnelles axées dans ce sens.
- Faciliter les initiatives des Industries Culturelles et Créatives dans les différentes structures et sphères publiques.
- Augmenter les événements artistiques à l'échelle nationale et régionale.
- Organiser des concours pour encourager la créativité et la productivité.
- Mettre en lumière les acteurs/actrices de ce domaine.
- Inculquer aux jeunes la prise de risque, devenir autonome et changer de Mindset.
- L'art doit conserver son intégrité ! Ne pas forcement l'associer à l'argent ! L'art doit rester loin du capitalisme.
- Avoir de grandes espaces de création, un grand local équipé de PC Gaming, une bonne connexion haut débit ainsi qu'un serveur spécial pour les évènements en ligne de Djibouti E-sport.

## Atelier 3 : Promouvoir les Industries Culturelles et Créatives (ICC)

L'objectif de cette session est de présenter les différents aspects qui composent les industries culturelles et créatives ainsi que les multiples potentialités économiques pouvant émerger de ce secteur porteur d'emplois et de croissance économique pour la jeunesse djiboutienne. Il s'agira pour les intervenants de ce panel d'instruire l'audience sur le potentiel culturel et créatif de Djibouti, et son impact sur l'économie nationale et sa force de contribution au PIB. Les industries créatives et culturelles peuvent aussi être un outil d'influence positive en termes de valorisation de l'identité culturelle et la préservation du patrimoine et conscientiser le public à ces notions qui permettront de faciliter les échanges interculturels. La rencontre entre différentes cultures et traditions à travers des festivals, des événements culturels, des expositions et des collaborations artistiques qui génèrent de l'économie.

## Recommandations

# Composition du comité de pilotage

- Docteur Hibo Moumin Assoweh, Ministre de la Jeunesse et de la Culture
- Monsieur Mohamed Houssein Doualeh, directeur général de l'ANPC
- Monsieur Idriss Moussa Ahmed, conseiller technique principal auprès du MJC
- Madame Asli Mouhoumed, conseillère technique auprès du MJC
- Madame Madina Saleh, conseillère technique auprès du MJC
- Madame Nimo Warsama Abrar, chargée de missions auprès du MJC
- Madame Roukiya Hassan Cheick, directrice de l'insertion sociale des jeunes et du volontariat
- Monsieur Ismail Osman Ahmed, directeur de l'insertion économique des jeunes
- Madame Fadumo Abdi Isse, directrice de la culture
- Monsieur Souleiman Houmad, directeur des régions
- Monsieur Mohamed Ismail, directeur de la planification, étude des projets et du suivi-évaluation des infrastructures

## Liste des personnes consultées, représentant les autres sectoriels

### Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

- Monsieur Abdoulkader Daher, représentant du MENFOP
- Monsieur Mohamed Ali, représentant du MENFOP
- Monsieur Omar Youssouf, écrivain

### Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

- Docteur Fatouma Mahamoud, chercheure à l'ILD
- Docteur Abdirahman Yacin, doyen de la faculté des lettres à l'UD
- Docteur Guedda Mohamed Ahmed, sociologue, anthropologue au CERD
- Docteur Abdourahman Mahamoud Rayaleh, maître de conférences en science de gestion à l'UD

### Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité

- Monsieur Ilyas Djama Rayaleh, chef de service de la planification
- Madame Mariam Hassan Said, chargée de projets
- Madame Mouna Dirieh Miguil, responsable de sauvegarde environnementale et sociale
- Monsieur Galab Hassan Galab, représentant de l'ADDS
- Monsieur Ismail Houssein Robleh, représentant de l'ADDS
- Madame Fatouma Mohamed Garad, cheffe de service des crédits au CPEC

### Ministère de la Femme et de la Famille

- Madame Roukiya Ahmed, directrice de gestion des projets

## Consultation des autres institutions concernées par la thématique jeunesse

### Ministère des Affaires Musulmanes et des Bien Waqfs

- Madame Nouria Mohamed, cheffe de service Audit

### Ministère de la Santé

- Madame Fatouma Yassin Ibrahim, cheffe de service d'éducation pour la santé et la mobilisation sociale

### Ministère délégué chargé de l'Economie Numérique et de l'Innovation

- Monsieur Said Ali Omar, ingénieur informatique

### Ministère du Commerce et du Tourisme

- Monsieur Robleh Djibril Sougueh, conseiller technique principal

### Ministère du Travail chargé de la Formalisation et de la Protection Sociale - ANEFIP

- Monsieur Abdoulkader Abdillahi Isse, directeur de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications

### Secrétariat d'Etat Chargé des Investissements et du Développement du Secteur Privé

- Saida Ali, cadre de la direction des relations extérieures

### Secrétariat d'Etat Chargé de la Décentralisation

- Monsieur Youssouf Abdallah, directeur de la décentralisation et de la déconcentration

## Liste des personnes consultées, représentant les autres institutions

### Union Nationale des Femmes Djiboutiennes

- Madame Saharla Hassan, coordinatrice de la Cellule d'Ecoute, d'Information et d'Orientation
- Madame Oubah Darar Robleh, chargée de programmes Adolescentes
- Madame Mariam Kako, chargée des actions communautaires

### Agences Onusiennes / Ambassades

- Monsieur Stéphane Gallet, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France, directeur de l'IFD
- Madame Fatouma Mohamed Barkat, déléguée au développement de la jeunesse au PNUD
- Monsieur Moussa Hassan Abdillahi, cadre à l'USAID

### Agence Nationale pour les Personnes Handicapées

- Monsieur Isse Hassan, directeur administratif et financier
- Madame Oumalker Souleiman, chargée de projets
- Madame Man Mahamoud Moussa, cheffe de projets
- Madame Hawa Houmed Mohamed, assistante sociale
- Madame Fatouma Abdi Abdillahi, chargée de communication
- Monsieur Abdillahi Ali Ibrahim, chargé de coopération
- Madame Jamahir Aden, chargée de coopération

### Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti

- Monsieur Abdallah Abdoulkader Ali, responsable des fonds de garantie

### D-Money

- Awo Mohamed Kayad, employée du service des opérations
- Somali / Afar Speaking Pen
- Monsieur Mohamed Houmed Hassan, représentant d'ASPEN
- Monsieur Dilleita Youssouf Dilleita, représentant d'ASPEN
- Monsieur Djibril Mohamed, représentant d'ASPEN

## Liste des artistes, étudiants et bénévoles consultés

- Madame Dajia Omar, bénévole Holl-Holl
- Monsieur Abdikarim Moussa, bénévole quartier 7
- Monsieur Liban Ali, bénévole quartier 7
- Monsieur Yassin Omar, bénévole quartier 7
- Madame Zouhour Yassin Ahmed, bénévole quartier 3
- Monsieur Moulid Ismail, bénévole Arta
- Madame Hana Abobakar Farid, bénévole quartier 3 / étudiante à l'UD
- Monsieur Abdifatah Omar Hassan, étudiant à l'UD
- Monsieur Kader Mohamed Abdillahi, étudiant à l'UD
- Monsieur Dek Gafaneh, artiste
- Monsieur Houmed Abdoulkader, artiste

## Liste des personnes consultées, représentant les préfectures et les conseils régionaux

### Ali Sabieh

- Monsieur Moussa Aden Migane, préfet de la région
- Monsieur Charmarke Hassan Allale, président du conseil régional
- Monsieur Mahamoud Abdallah Assoweh, représentant du conseil régional
- Aicha Nouho Mohamed, sous-directrice régionale

### Arta

- Monsieur Mohamed-Fozi Ahmed Assoweh, préfet-adjoint de la région
- Monsieur Waiss Said, représentant du président du conseil régional
- Monsieur Yacin Houssein Farah, secrétaire général du conseil régional

### Dikhil

- Monsieur Aden Darar Moussa, préfet de la région
- Monsieur Ibrahim Goura, président du conseil régional
- Monsieur Abdallah Mohamed Hassan, secrétaire général du conseil régional
- Monsieur Mohamed Omar Witti, sous-directeur régional

### Obock

- Monsieur Abdoumalik Mohamed, préfet de la région
- Monsieur Mohamed Houmed Ismail, président du conseil régional

### Tadjourah

- Monsieur Hassan Mohamed Kamil, préfet de la région
- Monsieur Omar Houssein Omar, président du conseil régional
- Madame Sitani Ali Mohamed, représentante du conseil régional
- Monsieur Ibrahim Adlao Ibrahim, sous-directeur régional

## Liste des personnes consultées, représentant la société civile

- Madame Hasna Maki, journaliste et cadre dirigeant dans l'action culturelle
- Madame Badria Houssein Liban, styliste et designer
- Monsieur Nabil Dorani, cinéaste Djiboutien
- Monsieur Ilyas Douksieh Boulaleh, fondateur de la société ILYCO, lauréat du Grand Prix du Chef de l'Etat "Initiative Jeunesse" Édition 2022
- Madame Roukiya Mohamed Abdoulkader, Association Femme TIC DJIBOUTI
- Madame Asma Elmi, Association Femmes Unifiées
- Madame Zeinab Ibrahim Mohamed, Association Femmes Unifiées
- Madame Fatouma Abdillahi Aden, Association des Jeunes Universitaires et Diplômés
- Monsieur Radwan Hassan Robleh, Association des Jeunes Universitaires et Diplômés
- Monsieur Moussa Idriss Ali, Association des Jeunes Universitaires et Diplômés

- Monsieur Mohamed Ahmed Mohamed, Association Jeunesse Lueur d'Espoir
- Monsieur Rachid Mohamed Farah, Association de Développement de la Jeunesse Boulaos Nord
- Monsieur Ali Ewad Aden, Association de Développement de la Jeunesse Boulaos Nord
- Monsieur Ali Hassan Osman, Association de Développement de la Jeunesse Boulaos Nord
- Monsieur Mohamed Youssouf, Association de Développement de la Jeunesse Boulaos Nord
- Monsieur Dato Gaas Ali, Club des Jeunes Entrepreneurs Djiboutiens
- Monsieur Mohamed Abdo, Club des Jeunes Entrepreneurs Djiboutiens
- Monsieur Abdallah Ahmed Omar, Association des Jeunes Sportifs d'Obock
- Monsieur Ibrahim Ali, Association pour la Sauvegarde des Patrimoines
- Madame Moumina Darar, Holl-Holl

### Recommandations émanant des consultations

Le ministère de la jeunesse et de la culturelle, sous la supervision de Son Excellence Dr Hibo Moumin Assoweh, a organisé un atelier de restitution et de validation de la stratégie nationale de la jeunesse et de la culture le 26 janvier 2023 au Palais du Peuple.

L'organisation de cet atelier dédié à la stratégie nationale de la jeunesse et de la culture s'est voulue être un véritable ressort pour poser les jalons d'une nouvelle dynamique propice à l'éclosion d'une stratégie innovante. La session plénière a vu la participation d'éminents experts thématiques, en l'occurrence, les consultants nationaux Dr Abdourahman Yacin et Dr Fatouma Mahamoud, entre autres, des grandes figures des cultures nationales, des artistes, des hauts cadres des différents départements sectoriels, des représentants des agences onusiennes, d'éléments de la société civile et du secteur privé, des jeunes étudiants, des bénévoles, des représentants des préfectures et des conseils régionaux... etc.

Cette assise a permis de cerner globalement les problématiques jeunesse et culture, se focalisant sur la liaison entre l'espace, la culture et la jeunesse, en vue de concertations plus approfondies, d'échanges de réflexions interactives pour une co-construction pérenne. L'atelier de restitution et de validation de la stratégie nationale de la jeunesse et de la culture divisé en sous ateliers thématiques animés par des panélistes composés de cadres sectoriels et d'éléments de la société civile a permis de dégager des recommandations et des propositions.

Des recommandations thématiques et transversales de hautes volées sur les voies et moyens qui nourriront les perspectives de conception de cette nouvelle stratégie politique 2023 - 2027 au service de la promotion inclusive de la jeunesse, l'égalité du genre, promotion des langues maternelles, le renforcement du capital humain, les nouvelles technologies au service du développement socioéconomique et culturel, l'insertion économique et l'appui aux jeunes porteurs de projets, la restructuration des missions dévolues aux centres de développement communautaires et leur vulgarisation dans tout le territoire national, la sauvegarde des patrimoines du pays, la protection de l'environnement... etc. dans le but d'atteindre les objectifs du développement durable et intégré.

Enfin la synthèse de ces recommandations et propositions ci-dessous est inclue dans les plans d'action de la stratégie et sera certainement retranscrite dans la sphère décisionnelle du gouvernement pour approbation du Président de la République Son Excellence, Monsieur Ismail Omar Guelleh.

### Atelier 1. Conservation, restauration et transmission du patrimoine

- Introduire l'apprentissage des langues maternelles dans l'éducation dès le primaire
- Dynamiser la connaissance des langues maternelles
- Commencer à traduire les ouvrages des auteurs nationaux ou internationaux portant sur la culture en somali, afar, français ou arabe pour profiter à un plus large public
- Identifier, inventorier, et classer tous les patrimoines culturels, naturels, matériels et immatériels
- Consolider et réactualiser le cadre institutionnel pour la sauvegarde, la préservation et la valorisation de ce patrimoine.
- Accélérer l'effectivité de la convention entre le MJC et le MENFOP
- Assurer la transmission des valeurs culturelles par l'engagement d'experts en la matière.
- Créer des structures pour la conservation, la restauration et la transmission de notre patrimoine.
- Favoriser la professionnalisation des acteurs porte-voix de la culture.
- Impliquer la diaspora dans la contribution pour la promotion et le développement de la culture.
- Appuyer la mise des nouvelles technologies au service de la culture
- L'inclusion du genre dans les stratégies de la promotion culturelle.
- Campagne de sensibilisation pour impliquer les parents, familles et la société civile dans les transmissions de nos valeurs ancestrales et patrimoniales.
- Identifier, répertorier et revaloriser la pharmacopée traditionnelle

### Atelier 2. Insertion économique

- Redynamiser l'art de la scène, stimuler la création artistique chez les jeunes
- Impulser l'esprit de l'auto-valorisation des artistes via les nouvelles technologies
- Mettre en place des relais pour l'auto-emploi dans les CDC
- Améliorer la connectivité des réseaux et l'accès à l'internet pour les jeunes dans les secteurs de l'industrie créatives des nouvelles technologies.
- L'ouverture de l'actionnariat et/ou le financement participatif pour les jeunes porteurs de projet
- Créer une maison des métiers uniquement dédiés aux jeunes
- Assouplir les procédures administratives et les mesures fiscales concernant la création d'entreprises des jeunes
- Casser le stéréotype de la société à travers des plaidoyers, des sensibilisations axées sur le genre

- Subventionner l'économie culturelle
- Stimuler les créativités artistiques dès la petite enfance et dans le curricula pédagogique (programmes scolaires) du MENFOP jusqu'à l'université, et détecter les jeunes talents dans les écoles
- Ajouter la dimension genre dans la stratégie et dans le milieu formel de l'insertion économique
- Insuffler l'esprit de l'entrepreneuriat pour les jeunes dans les CDC à travers des ateliers d'échange entre les entrepreneurs et les jeunes
- Encourager les initiatives des jeunes porteurs de projet dans la mise en œuvre, à travers des journées portes ouvertes dans les lycées et les universités
- Accompagner les artistes grâce à des formations structurantes sur la rentabilité de leurs œuvres d'arts
- Organiser des concours d'artistes pour faire découvrir les jeunes artistes en herbe, accompagner dès la petite enfance
- Mettre en place le financement et l'investissement participatif auprès des jeunes porteurs de projet
- Enseigner les arts et la culture dans les programmes scolaires du MENFOP
- Faciliter la création d'une banque numérique via D-Money (création d'enregistrement, dépôt/retrait, recharges et transfert de crédit)
- Mettre en place une stratégie de consortium et de regroupement d'intérêt économique entre les jeunes porteurs de projet
- Mettre en place une stratégie d'offre de prestation de service et/ou produits déconcentrés pour des éventuels jeunes porteurs de projet
- Inclure l'offre de formation dans des disciplines artistiques (arts plastiques, dessins, expressions artistiques, etc.) en plus des formations professionnelles proposées à l'endroit des jeunes
- Mener des études et enquêtes auprès des entreprises sur les natures des débouchés porteurs sur le marché national
- Initier des débouchés d'emploi propre au consulting pour stimuler les jeunes chercheurs d'emploi à une immersion professionnelle durant leur parcours scolaire
- Pour rentabiliser les expériences des jeunes, proposer des formations pluridisciplinaires qui leur permettront une garantie effective dans leurs recherches d'emploi
- Anticiper les besoins des débouchés et les métiers d'avenir sur le marché de travail en général, et les industries culturelles en particulier
- Mettre en place une collaboration entre le MJC, le Ministère du Travail pour mener des enquêtes auprès des entreprises privées sur les besoins
- Déterminer les exigences des employeurs et former les jeunes pour répondre aux besoins des entreprises
- Créer un département de formation professionnelle pour les jeunes
- Multiplier les formations au profit des jeunes
- Création de nouveaux CDC dans les localités qui n'en sont pas dotées.
- Ouvrir aux CDC les partenaires et intervenant externes pour la diversification des activités culturelles
- Mettre en place un répertoire des associations locales pour mieux collaborer avec la communauté
- Former et recruter des éducateurs sociaux culturels professionnels.
- Doter les CDC d'un budget de fonctionnement
- Accorder aux jeunes les initiatives pour organiser leurs propres activités.
- Confectionner des spots de sensibilisation et de prévention diffusés de manière périodique sur les réseaux sociaux et sur d'autres supports (tv, radio, affiches etc..).
- Faire des séances de sensibilisation contre les drogues dans le milieu scolaire (collège, lycée) par le biais de pair éducateur
- Elaborer des lois plus coercitives protégeant les jeunes contre la consommation des drogues.
- Travailler en synergie avec les institutions concernées dans la lutte contre la drogue (douanes, ministère de la santé, ministère de l'intérieur ...etc.)
- Instaurer l'éducation par les pairs éducateurs (Scoutisme-Islamique) pour un changement de comportement.
- Intégrer la diaspora Djiboutienne disposant d'expériences dans le domaine des loisirs.
- Trouver des passerelles pour « marier » la stratégie Nationale de la jeunesse avec le plan d'action régional pour le développement.
- Renforcer la coordination interministérielle pour la réussite des stratégies en faveur de la promotion de la jeunesse.
- S'inspirer de l'expérience du service national adapté et élaborer un programme de service national civil en direction des jeunes diplômés (volontariat national).
- Développer un programme national du bénévolat et du volontariat.
- Engager du personnel spécialisé dans les programmes de santé mentale pour les jeunes.
- Créer des programmes de colonies de vacances pour les jeunes.
- Mettre en place des pôles d'information pour la santé des jeunes dans les CDC (nutrition, santé mentale, santé reproductive, MGF, MST, bien-être,... etc.).
- Mettre en place des programmes préventifs contre les problèmes de santé publique, les addictions aux stupéfiants et autres produits homologués
- Accompagner le MENFOP pour la mise en place du programme d'enseignement des langues nationales.
- Conscientisation des parents sur l'importance de l'enseignement des langues nationales.
- Création de clubs artistiques et culturels dans les CDC.

### Atelier 3. Insertion sociale et culturelle

- Assurer une meilleure accessibilité aux personnes à besoins spéciaux dans les CDC.
- Tenir compte des spécificités culturelles de chaque région pour organiser des activités culturelles.

### Atelier 4. Renforcement de capacités

- Collaborer (conventions de partenariat) avec les autres institutions ministérielles et associatives
- Tenir compte des besoins des personnes à besoins spéciaux en réhabilitant les toilettes adaptées

- Former les PABS dans les domaines des arts et de l'artisanat
- Donner aux CDC la possibilité de parapher des conventions avec des partenaires publics et privés.
- Mettre en place le renforcement juridique des institutions dans le domaine culturel (patrimoine culturel, organisation des événements culturels, industries culturelles et créatives...etc.)
- Créer un programme d'appui aux industries culturelles
- Réalisations des formations adéquates dans la gestion et le management des institutions au profit des ressources humaines du ministère
- Mettre sur pied une cellule / observatoire chargé d'établir des bases de données et de produire des statistiques
- Actualiser le décret régissant l'organisation et le fonctionnement des CDC
- Créer un fonds de solidarité au profit des artistes
- Mise en place du statut juridique des artistes
- Élaborer un programme en vue d'inculquer les valeurs culturelles, éthiques et religieuses
- Imposer le folklore djiboutien dans les hôtels, lieu de rencontre, restaurants... etc.
- Créer une plateforme synchronisant tous les événements culturels se déroulant dans le pays
- Créer une plateforme de maintenance des infrastructures du MJC
- Favoriser les échanges culturels des artistes avec leur participation aux événements culturels et festivaliers internationaux à l'étranger
- Structurer le milieu culturel
- Introduire le thématique genre dans la stratégie MJC
- Mettre en place une formation sur la gestion des infrastructures
- Créer la maison des artistes
- Relancer les formations académiques de l'IDA (réforme de l'IDA)
- Créer des complexes culturels dans les régions y compris à Balbala
- Réhabiliter les infrastructures, sites historiques et culturels
- Sensibiliser les jeunes filles afin qu'elles fréquentent plus souvent les CDC
- Créer une cellule pour le counseling des jeunes



# Bibliographie

## Textes réglementaires

- Loi n°81/AN/00/4ème L du 03 avril 2000 portant création du Musée de Djibouti ;
- Arrêté n°2003-0186/PRE portant organisation du Forum des langues et des cultures (2003)
- Loi n°154/AN/06 du 23 juillet 2006 relative à la protection du droit d'auteur et des droits voisins
- Loi n°155/AN/06/5ème L du 23 juillet 2006 portant Création d'un Fonds pour la Jeunesse, les Sports et les Loisirs
- Loi n°132/AN/11 du 19 novembre 2011 portant sur les archives
- Décret n°2011 /0226/PR/SEJS portant organisation et fonctionnement des Centres de Développement Communautaire
- Arrêté n°2012-0320/PR/MCCPT portant création du Forum Culturel de Djibouti.
- Décret n°2012-0242/PRE du 04 novembre 2012 portant organisation et fonctionnement des Archives Nationales ;
- Décret n°2014-162/PR/SEJS portant création du Grand Prix du Chef de l'Etat « Initiative Jeunesse »
- Loi n°58/AN/14/7ème L du 06 décembre 2014 portant adoption de la "Vision Djibouti 2035" et ses Plans d'Action opérationnel
- Décret n°2016-073/PR/SEJS du 24 Mars 2016 portant création du Comité National de Lutte Contre les Drogues.
- Loi n°201/AN/17/7ème L portant ratification de la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970.
- Loi n°200/AN/17/7ème L portantes ratifications de la Convention sur la protection des biens culturels en cas de conflits armés de 1954 et de ses 2 protocoles.
- Loi n°56/AN/19/8ème L du 23 juillet 2019 portant régime juridique des établissements publics administratifs
- Loi n°107/AN/00/4ème L portant adoption du Plan national de développement, SCAPE 2015-2019
- Décret n°2020-294/PR/MTRA portant dispositions particulières à l'Emploi des Personnes Handicapées.
- Décret n°2021-094/PR/MAMCBW du 02 mai 2021 portant organisation et fonctionnement de l'Institut Djiboutien des Arts et de la Cinématographie
- Décret n°2021-095/PR/MAMCBW du 02 mai 2021 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la Bibliothèque et des Archives Nationales
- Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères
- Loi n°139/AN/21/8ème L du 16 janvier 2022 relative à la restructuration des Établissements Publics Administratifs (EPA)

- Loi n°162/AN/22/8ème du 21 juillet 2022 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de la Culture
- Décret n°2022-275/PR/MJC portant modification des dispositions du décret n°2014-162/PR/SEJS relatif aux modalités d'octroi du Grand Prix du Chef de l'Etat "Initiatives Jeunesse".
- Décret n°2023-104/PR/MJC relatif au comité de lutte contre de lutte contre les drogues et l'alcoolisme.
- Projet de loi sur la sauvegarde des patrimoines de la République de Djibouti

## Documentation relative à Djibouti

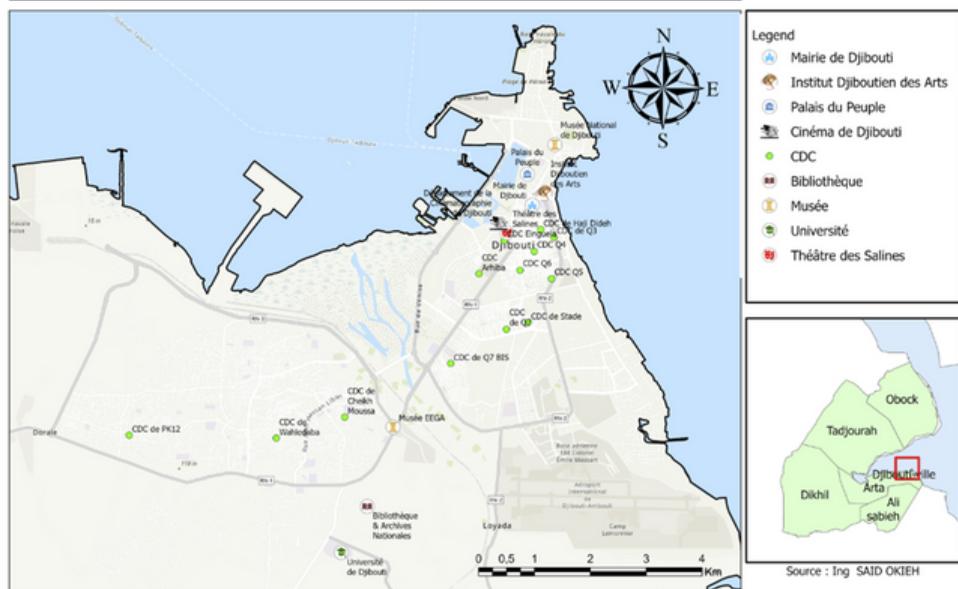
- Vision Djibouti 2035
- Plan National de Développement Djibouti (PND) Djibouti ICI 2020 – 2024
- Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2015-2019
- Cartographie du cadre juridique et politique relatif à la CIPD 2021

## Documentation relative à la jeunesse / culture

- Convention de la Haye pour la protection des biens culturels – 1954
- Convention de l'UNESCO pour la lutte contre le trafic illicite des biens culturels 1970
- Recommandations de l'UNESCO relative à la condition de l'artiste
- Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005
- Charte Africaine de la Jeunesse
- Charte Culturelle de l'Afrique
- Politique culturelle 2019-2035
- Plan d'action de la politique culturelle de Djibouti 2019-2023
- Plan d'action de la Jeunesse et des Sports 2011 - 2019
- Rapport de l'atelier de réflexion sur le statut de l'artiste 2016
- Dialogue National Président / Jeunesse 2018
- Rapport FAJAD 2019
- Rapport sur le bénévolat / volontariat 2021
- Rapport du Forum National de la Jeunesse 2022
- Rapport sur la situation de l'artiste Djiboutien 2022
- Agenda 2063 de l'Union Africaine
- Objectifs de développement durable des Nations Unies

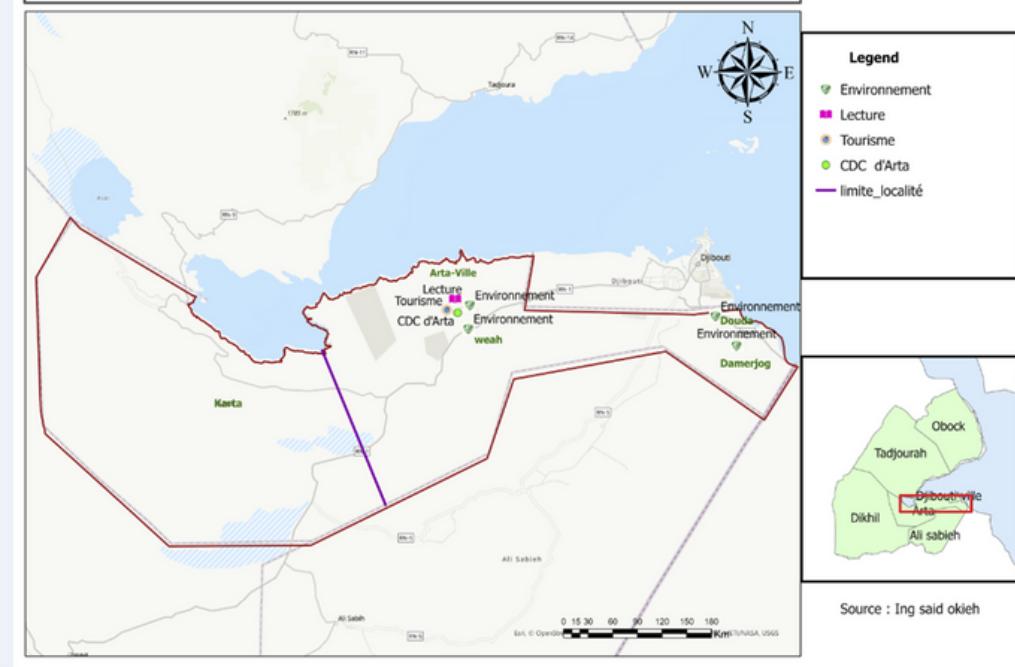
## Cartographie des institutions culturelles du MJC

Carte des institutions culturelles et des CDC dans Djibouti-ville et Balbala



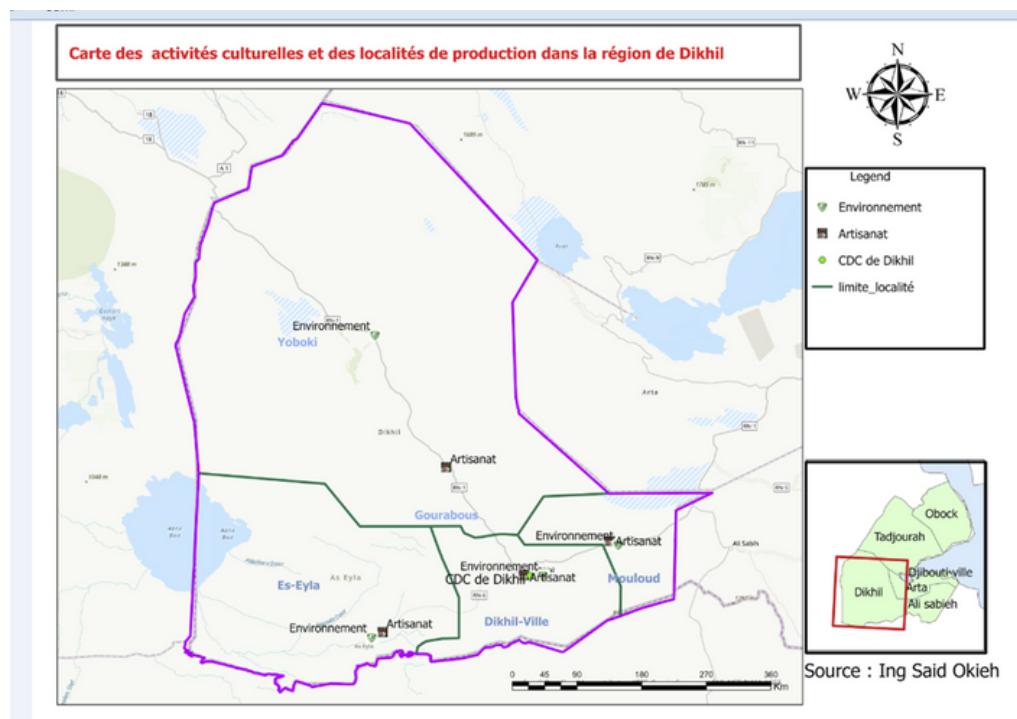
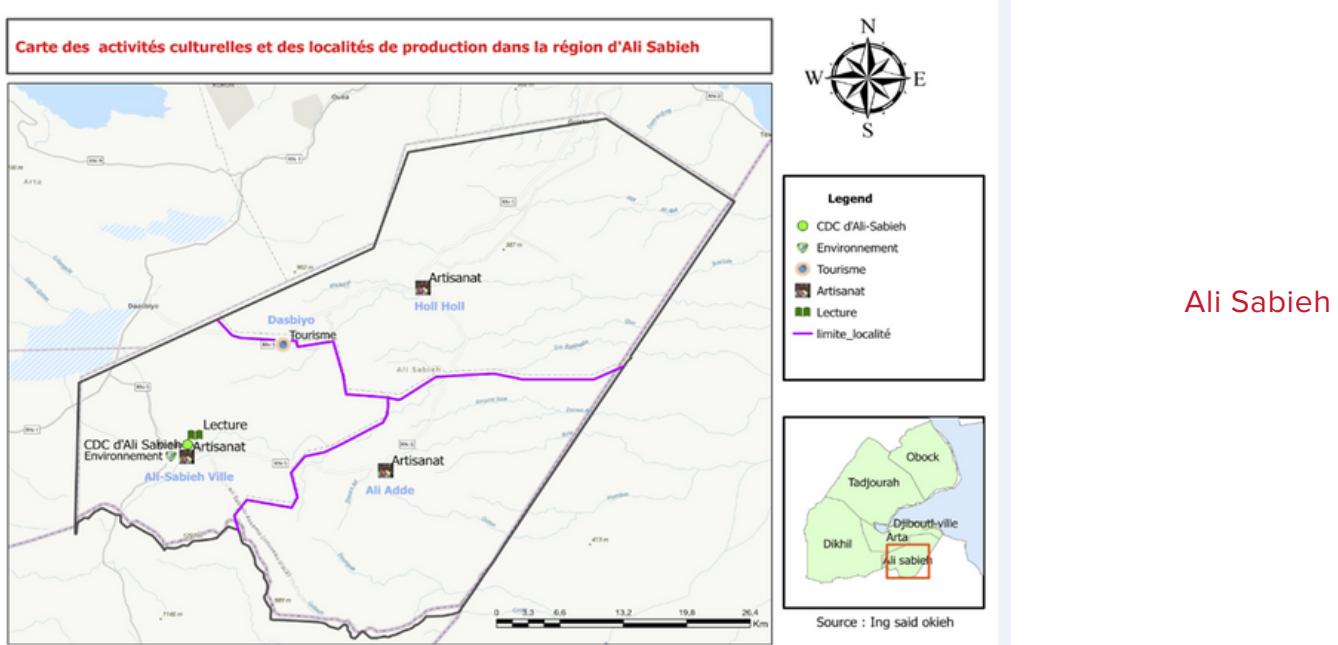
## Djibouti – ville

Carte des activités culturelles et des localités de production dans la région d'Arta



Arta

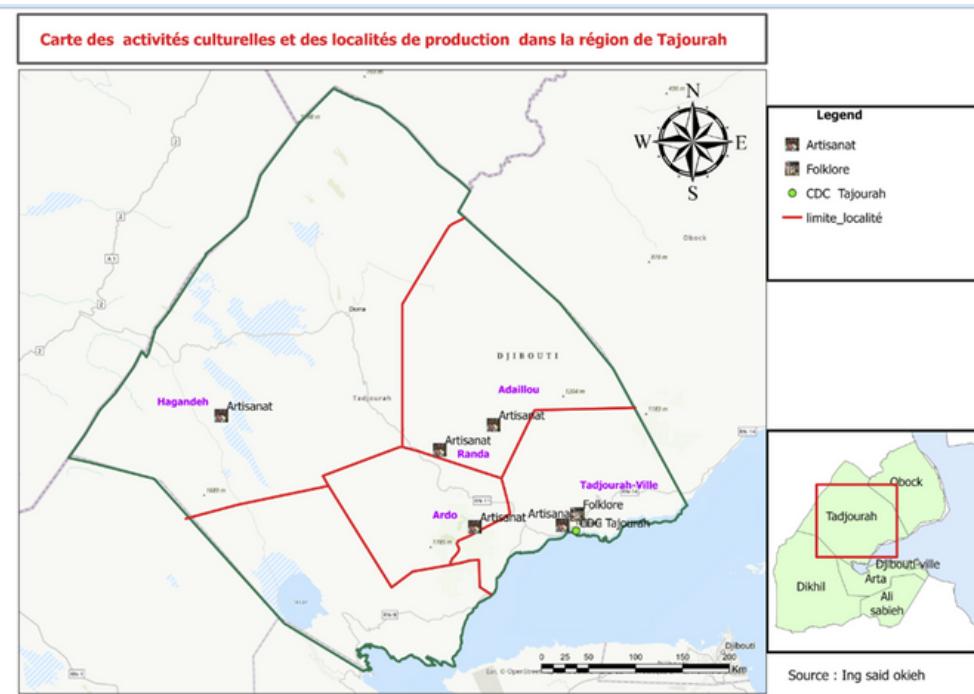
## Cartographie des institutions culturelles du MJC



## Cartographie des institutions culturelles du MJC



Obock



Tadjourah

## Engagements tripartites d'Amman

Déclarations d'Engagements	Action	Produit attendu	Indicateurs	Bénéficiaires	Cible	Activités	Responsables Partenaires	2023/2024	Budget (million FDJ)
<b>Déclaration d'engagement 1 :</b>  Mise en place d'un comité intersectoriel coordonné par le Ministère de la Jeunesse et de la Culture	1) Permettre une meilleure coordination des efforts des en matière d'insertion professionnelle et économique des jeunes. 2) Eviter les doublons des actions conjoncturelles sur le terrain, proposer des activités communément planifiées. 3) Optimiser les coûts et dépenses entre ministères sectoriels.	Des réunions de travail annuelles sont organisées : 4 pour le comité de pilotage 6 pour le comité technique 12 pour le comité des jeunes	Nbr de réunion tenue par mois Nbr de réunions tenues par année	L'ensemble des jeunes à Djibouti-Ville et dans les Régions de l'intérieur	15-35 ans	Un comité de pilotage dirigé par le MJC, dont les membres seront composés par le MENFOP, MTFPS (Ministres et Conseillers Techniques)  Un comité technique chargé de l'insertion professionnelle et économique des ministères sectoriels impliqués composé des (directeurs et/ou chefs de service)  Un bureau permanent des représentants des jeunes qui va statuer sur la question de l'insertion économique et professionnelle	MJC  Partenaires: MENFOP MTFPS		
<b>Déclaration d'engagement 2 :</b>  Mener une étude nationale sur la situation de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes « désengagés » à Djibouti	1) En renforçant les capacités sociales et professionnelles des jeunes, et leur faciliter une insertion sociale et économique optimale 2) En leur offrant un modèle alternative basé sur l'alternance de structure d'aide à l'insertion des jeunes, 3) En développant des collaborations partenariales avec des entreprises du domaine de la production artistique pour stimuler les capacités ces jeunes à s'épanouir	Cette étude se portera sur une analyse exhaustive du point de vue des jeunes, mais aussi celui des organismes d'aide à l'insertion sociale et économique.	1) Les capacités des jeunes en insertion sociales et économique sont renforcées 2) Un modèle alternatif d'aide à l'insertion des jeunes est mis en place 3) les capacités de collaborations des agences sont mieux renforcées	Toutes les catégories des jeunes vivants à Djibouti, en tenant compte de la transversalité : jeunes immigrés, réfugiés, les jeunes à besoins spéciaux, l'aspect genre.	15-35 ans	Un consultant national sera recruté, les termes de références de la consultation seront élaborés. Cette analyse permettra de dresser des stratégies sur les choix du traitement de masse par rapport à la souplesse de la personnalisation des programmes d'insertion professionnelle existantes, pour adopter une formule adéquate au contexte local du marché de travail.	MJC  Partenaires: MENFOP MTFPS		
<b>Déclaration d'engagement 3 :</b>  Réactualisation du guichet Point Emploi Jeunes dans tous les CDC (accueil, information, orientation, collecte des données, formation, sensibilisation)	1) Permettre une meilleure orientation des jeunes chercheurs d'emplois, et une compatibilité des compétences requises /emplois à pourvoir. 2) Aides aux rédactions des CV, documents administratives, préparation aux entretiens d'embauches	Des ateliers et de séances de mentorat, séances d'information seront organisés par les jeunes afin qu'ils/elles puissent partager leurs expériences de travail et témoignages dans leur domaines d'emplois/entreprises	9.400 jeunes filles et garçons par an, soit : 100 jeunes par CDC/trimestre à Djibouti-Ville (5.200) 50 jeunes par CDC/ trimestre dans les Régions (4.200)	Toutes les catégories des jeunes vivants à Djibouti, en tenant compte de la transversalité : jeunes immigrés, réfugiés, les jeunes à besoins spéciaux, l'aspect genre.	15-35 ans	1) Recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la stratégie et déterminer les missions de la structure, et le mandat de la structure 2) Achat de véhicules pour les supervisions 3) Achat de consommables pour le fonctionnement opérationnel de la structure	MJC  Partenaires: MENFOP MTFPS		
<b>Déclaration d'engagement 4 :</b>  Organisation d'ateliers de sensibilisation, d'information dans les CDC et en alternance en milieu professionnel pour les jeunes des lycées techniques afin de leur permettre un contact en grandeur nature de leur métier d'avenir, et mieux stimuler leurs appréhensions, connaissances et pratiques dans le domaine choisi Organisation des "job d'été" durant les périodes de vacances scolaires	1) Eviter les incompatibilités entre les connaissances acquises des jeunes et les compétences requises des postes à pourvoir sur le marché du travail. 2) Prévenir la procrastination des futurs candidats à l'embauche (manque d'intérêt, grande pression ou bien la peur de s'y prendre maladroitement au boulot).	1285 jeunes bénéficiaires, seront sensibilisés ; - 585 jeunes par CDC/ trimestre à Djibouti-Ville - 700 jeunes, au moins, 10 jeunes par CDC et par trimestres dans les régions et localités	Nbr de jeunes formés Nbr de jeunes sensibilisés Nbr d'ateliers organisés Nbr de jeunes ayant monté des projets Nbr de jeunes ayant bénéficié d'emploi	Toutes les catégories des jeunes vivants à Djibouti, en tenant compte de la transversalité : jeunes immigrés, réfugiés, les jeunes à besoins spéciaux, l'aspect genre	15-35 ans	(Voir activités MENFOP & MTFPS)	MJC  Partenaires: MENFOP MTFPS		

## Engagements tripartites d'Amman

Déclarations d'Engagements	Action	Produit attendu	Indicateurs	Bénéficiaires	Cible	Activités	Responsables Partenaires	2023/2024	Budget (million FDJ)
<b>Declaration engagements 5:</b>  Appui financier à la mise en œuvre des activités d'insertions économiques contenues dans la nouvelle Politique Nationale de la Jeunesse et de la Culture 2022-2027 du Ministère de la Jeunesse et de la Culture.	1) Déterminer si les objectifs à atteindre et les réalisations ont eu des impacts réels sur le terrain, et auprès des jeunes. 2) Permettre une atteinte optimale et coordonnée des objectifs, mise en place de cadres communs pour des suivies et évaluations avec les partenaires.	Sera déterminé dans le livrable de la PNJC	Sera déterminé dans le livrable de la PNJC	Toutes les catégories des jeunes vivants à Djibouti, en tenant compte de la transversalité : jeunes immigrés, réfugiés, les jeunes à besoins spéciaux, l'aspect genre	15-35 ans	Sera déterminé dans le livrable de la PNJC	À déterminer		
<b>Déclaration d'engagement 6:</b>  Développement d'initiatives spécifiques et adaptées de formation et d'apprentissage pour les jeunes sans qualification dans les secteurs économiques d'avenir pour des jeunes sans qualification	1. Création des cellules d'accompagnement des jeunes entrepreneurs dans les secteurs économiques d'avenir	1.1. Des jeunes sans qualification sont formés dans les métiers porteurs	IP1.1. Nombre de jeunes sans qualification formés en apprentissage	Jeunes filles et garçons, personnes handicapées	Au moins 200jeunes Au moins 100jeunes les plus motivés Au moins 50jeunes	1.1.1. Organiser des ateliers des sensibilisations des métiers d'avenir 1.1.2. Renforcer les capacités managériales des jeunes porteurs de projets sur la conduite des projets et la gestion des entreprises (conditions de créations, obligations fiscales et sociales) 1.1.3. Assister et accompagner les jeunes porteurs de projets dans leurs procédures d'installations (, plan d'affaires (business plan), recherche des financements (subventionné par l'ANEFIP), installation et lancement des projets)	MTFPS  Partenaires: ANEFIP, Syndicat, Patronat, MENFOP MFF, CCD, UNFD, MJC	4/4  5/5  15/15	

Déclarations d'Engagements	Action	Produit attendu	Indicateurs	Bénéficiaires	Cible	Activités	Responsables / Partenaires <sup>1</sup>	2023	2024	Budget (millions FDJ)
<b>Déclaration d'engagement 7:</b>  Formation Des jeunes volontaires sans qualification dans des centres d'accueil de service civique du volontariat de l'emploi (SCVE)	2. Mettre en place un service civique volontaire de l'emploi(SCVE)	1.2. Des jeunes volontaires sans qualification sont formés dans le dispositif de service civique volontaire	IP1.2. Nombre de jeunes volontaires sans qualification formés	Jeunes filles et garçons, personnes handicapées	Au moins 1500 à l'horizon 2024	1.2.1. Création des centres de formation pour le service civique volontaire pour des formations qualifiantes destiné aux jeunes sans diplôme  1.2.2. Elaboration des modules de formation adaptée  1.2.3. Signature des conventions de partenariat avec les centres de formation existants publics (LIC, centre de protection des jeunes) privé (centre de formation d'Al-Rahma, centre de formation de chambre des commerces métiers de logistiques).	MTFPS  Partenaires ANEFIP, Syndicat, Patronat, MENFOP MFF, CCD, UNFD, MJC  MTFPS  Partenaires: ANEFIP, Syndicat, Patronat, MENFOP MFF, CCD, UNFD, MJC  MTFPS  Partenaires: ANEFIP, Syndicat, Patronat, MENFOP MFF, CCD, UNFD, MJC	50000  5  2	5000  5  2	100000  10  4
<b>Déclaration d'engagements 8 :</b>  Amélioration des compétences des conseillers à l'emploi des services chargés de l'insertion professionnelle	3. Professionnaliser la filière des conseillers à l'emploi 4. Densifier le maillage de ces professionnels sur l'ensemble du territoire 5. Améliorer l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi 6. Renforcer le suivi des jeunes demandeurs d'emploi	1.3 Des conseillers à l'emploi sont formés 1.4 Les services chargés de l'insertion professionnelle sont déconcentrés 1.5 Les jeunes sont mieux orientés et conseillés 1.6 Un dispositif de suivi des jeunes insérés dans le marché du travail est mis en place	IP1.3.Nombre des conseillers à l'emploi formés IP1.4.Nombre des services chargés de l'insertion professionnelle déconcentrés IP1.5.Nombre des jeunes orientés et conseillés IP1.6.Taux de recrutement jeunes suivis de des	Jeunes filles et garçons, personnes handicapées	Au moins 100 à l'horizon 2024	1.3.1. Faire le diagnostic des services chargés de l'emploi 1.4.1. Elaborer un répertoire des compétences des professionnels chargés de l'emploi 1.5.1. Organiser des ateliers de formation pour les jeunes 1.6.1. Elaborer des guides des manuels des procédures	MTFPS  Partenaires: ANEFIP, Syndicat, Patronat, MENFOP MFF, CCD, UNFD, MJC  MTFPS  Partenaires: ANEFIP, Syndicat, Patronat, MENFOP MFF, CCD, UNFD, MJC  MTFPS  Partenaires: ANEFIP, Syndicat, Patronat, MENFOP MFF, CCD, UNFD, MJC	2  5  3	2  5  5	4  10  6 10

## Engagements tripartites d'Amman

### Déclaration d'engagement 9 : Renforcer les services de l'orientation, de l'emploi et du système d'information et de formation professionnelle dans les CDC

Actions	Produits attendus	Indicateurs	Bénéficiaires	Cibles	Activités	Responsables Partenaires	Calendrier	Budget en fds
1. Développement d' un dispositif d' information et d' orientation professionnelle pour le personnel des CDC	<p>1. Former l'ensemble du personnel des CDC sur des techniques d'écoute des besoins des jeunes</p> <p>2. Développer l'approche orientante à tous les niveaux</p> <p>3. Développer une formation spécifique pour les Conseillers à l'orientation</p> <p>4. Recruter et former des Conseillers à l'Emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>85% des jeunes sont informés sur leur parcours de formation et d'insertion professionnelle</li> <li>90% du personnel des CDC maîtrisent les techniques d'orientation professionnelle</li> <li>Tous les CDC disposent un personnel formé sur le dispositif d'information et d'orientation professionnelle</li> </ul>	<p>Les jeunes sélectionnés dans le cadre de ce programme de formation et d'insertion professionnelle</p> <p>Tout le personnel d'encadrement des CDC de la capitale et des régions</p> <p>Les Conseillers d'orientation à l'emploi des CDC de la capitale et des régions</p>	<p>1 500 Jeunes à former en formation initiale</p> <p>50 Conseillers d'orientation à former en formation initiale</p> <p>25 Conseillers à l'emploi à former</p>	<p>1.1. Mise en place des ateliers d'accompagnement des jeunes sélectionnés à l'élaboration de leur projet et parcours de formation et professionnel.</p> <p>1.2. Développement et mise en œuvre des modules de formation et de professionnalisation pour les ressources humaines des CDC de la capitale et des régions dédiées à l'information et à l'orientation professionnelle.</p> <p>1.3. Développement des actions de communication autour de ce programme de formation et d'insertion professionnelle.</p> <p>1.4. Création d'un portail national d'information et d'orientation professionnelle</p> <p>1.5. Développer un cadre de partenariat avec le MJC et le MTFPS pour le recrutement et la formation des Conseillers à l'emploi.</p> <p>1.6. Recruter et former des Conseillers à l'emploi pour les CDC</p>	<p style="text-align: center;">MENFOP Partenaires : MTFPS ANEFIP MJC Communes Régions</p>	2023	15 million

### Déclaration d'engagement 10 : Valoriser la formation professionnelle et vulgariser la Politique Nationale de la Formation Professionnelle

Actions	Produits attendus	Indicateurs	Bénéficiaires	Cibles	Activités	Responsables Partenaires	Calendrier	Budget en fds
2. Organisation des activités d' exploration professionnelle mobile dans les établissements de formation pour les jeunes sélectionnés dans les CDC.	<p>Elaborer des maquettes mobiles présentant des filières et des supports visuels pour susciter les intérêts professionnels des jeunes sélectionnés.</p> <p>Planifier et organiser des visites guidées dans les établissements, des centres de formation et dans les entreprises</p> <p>Favoriser l'accueil des jeunes sélectionnés</p>	<p>90% des jeunes participent à cette exposition de métiers dans les établissements et les centres de formation</p> <p>95% du personnel des CDC participe à l'élaboration de ce projet</p>	<p>Tous les jeunes sélectionnés dans ce programme de formation</p> <p>Tout le personnel des CDC</p>	<p>Tous les Jeunes à former</p>	<p>2.1. Confection des outils de communication (dépliants-clips-témoignages) relatifs sur les filières de formation et les perspectives de carrière.</p> <p>2.2. Organisation des ateliers de découverte des métiers pour les jeunes sélectionnés.</p> <p>2.3. Planification et mise en œuvre des visites guidées dans les structures de formation et en milieu professionnel (entreprises)</p> <p>2.4. Organisation des ateliers d'animations et d'échanges autour de la Formation Professionnelle entre....</p> <p>2.4.1. les jeunes en formation et ceux sélectionnés dans les CDC</p> <p>2.4.2. les jeunes sélectionnés et les jeunes ayant des emplois.</p> <p>2.4.3. Les jeunes sélectionnés avec des chefs d'entreprises</p>	<p style="text-align: center;">MENFOP Partenaires : MTFPS ANEFIP MJC Communes Régions</p>	2023	7.000.000

## Engagements tripartites d'Amman

### Déclaration d'engagement 11 :

**Accroître l'inclusion économique des jeunes âgés 16 à 30 ans en situation de sous-emploi ou en inactivité, ayant un faible niveau d'instruction (niveau maximum BEF), et renforcer les services de l'emploi et le système de formation technique.**

Actions	Produits attendus	Indicateurs	Bénéficiaires	Cibles	Activités	Responsables Partenaires	Calendrier	Budget en fds
3. Développement d'un dispositif d'aides à l'insertion professionnelle autour du concept « Entreprises-Entrainements »	<p>Faciliter la mise en place de véritables entreprises d'entraînement pour les jeunes.</p> <p>Renforcer l'encadrement professionnel des jeunes en milieu professionnel</p> <p>Former les tuteurs des entreprises sur les référentiels de compétences</p> <p>Développer et élargir ce concept « entreprises-entraînements à long terme avec le secteur informel.</p>	<p>85% des entreprises sélectionnées participent à ce programme d'aide à l'insertion professionnelle</p> <p>90% des tuteurs des stages bénéficient d'une formation initiale sur les référentiels des compétences</p> <p>90% des jeunes sont intégrés dans ce système de formation par alternance (Structure de formation/Entreprise)</p>	<p>Tous les jeunes sélectionnés dans ce programme de formation</p> <p>Toutes les entreprises des quartiers</p>	<p>Tous les Jeunes à former</p> <p>Tous les tuteurs de stage en entreprises</p>	<p>3.1. Elaborer une cartographie des entreprises situées dans les quartiers.</p> <p>3.2. Développer un cadre de partenariat avec ces entreprises locales.</p> <p>3.3. Former les équipes d'encadrement des entreprises sur les référentiels de compétences des métiers.</p> <p>3.4. Développer l'approche de tutorat en milieu entreprise.</p> <p>3.5. Elaborer et mettre en place des formations ciblées en alternance avec les structures de formation</p> <p>3.6. Créer et former les équipes de suivi, de supervision et d'évaluation</p> <p>3.7. Développer à long terme le statut de formateur en milieu professionnel</p>	<p style="text-align: center;">MENFOP</p> <p><u>Partenaires :</u> MTFPS ANEFIP MJC Communes Régions</p>	2023	12 000 000

Cette politique nationale de la Jeunesse et de la Culture a été appuyée par le PNUD et élaborée en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et de la Culture.

